

CORRECTION PHONÉTIQUE DU /l/
FRANÇAIS ENSEIGNÉ À DES ANGLOPHONES

Jean-Guy LeBel

Résumé: *Après avoir comparé les caractéristiques articulatoires et acoustiques des [l] clair-aigus du français et des [ɫ] grave-sombres de l'anglais, l'auteur précise sa méthode ponctuelle de correction phonétique par rapport à celle dite verbo-tonale; et, bien qu'il prône un dosage selon les cas, avec les étudiants de niveau faux intermédiaire et plus, il situe ses techniques correctives plutôt dans l'optique ponctualiste. Il décrit ensuite différents moyens de correction du [l] français et en explique le mode d'utilisation à l'aide d'exemples.*

Jean-Guy LEBEL, Docteur de l'Université de Strasbourg, professeur à l'Université Laval (Québec).

TABLE DES MATIÈRES

1. Introduction
 2. Phénomènes acoustiques et articulatoires
 - 2.1 Clair-aigu et sombre-grave
 - 2.2 Articulation et résonance
 - 2.3 Tableau récapitulatif des caractéristiques articulatoires et acoustiques
 - 2.4 Radiogrammes de divers types de "l"
 3. Méthode structuro-globale et méthode ponctuelle
 4. Empirisme des moyens de correction
 5. L'ordre croissant de difficulté
 6. Discrimination auditive
 7. Correction à l'aide de procédés relevant de la phonétique combinatoire
 - 7.1 Voyelles antérieures fermées
 - 7.2 Le [i] mental
 - 7.3 Contexte idéal
 8. Correction à l'aide de procédés relevant de la modification
 - 8.1 Découpage syllabique
 - 8.2 Substitution momentanée
 9. Procédés sensitifs
 - 9.1 Du "zèle" au "l"
 - 9.2 Utilisation d'un crayon
 10. Conclusion
- Bibliographie

§ 1. Introduction

Il y a une vingtaine d'années, WISE (1957: 131) affirma assez péremptoirement que: "In General American all [ɪ]'s are dark", ce que DELATTRE (1965) analysa et démontra, avec plus de nuance cependant, à l'aide de croquis radiologiques. Néanmoins de nos jours, il est dans les habitudes des phonéticiens généralistes et comparatistes de qualifier grosso modo les [ɪ] français de *clairs* et les [ɪ] anglais de *sombres*.

D'autre part, dans un autre champ d'application, des phonéticiens européens comme GUBERINA et RENARD, d'école de pensée pourtant éloignée de celle de DELATTRE, parlent également du caractère clair ou sombre des sons, voire même de l'*éclaircissement* ou de l'*assombrissement* (RENARD, 1971: 91-92) qu'exercent les consonnes sur les voyelles.

Aussi, avant de décrire les procédés de correction du [ɪ] français dit *clair*, nous avons cru utile de faire le point sur ce que véhiculent exactement toutes ces notions et, par le fait même, sur ce que recouvrent les épithètes *rétrofleuve* et *vélair* ou *vélarisé* qui sont aussi souvent accolées aux [ɪ] anglais.

§ 2. Phénomènes acoustiques et articulatoires

2.1 Clair-aigu et sombre-grave

D'une part, les termes *clair* et *sombre* expriment une impression subjective, soit l'impression auditive créée par la perception de différents sons. Par exemple, l'ensemble du timbre ou si l'on veut la résonance du [ɪ] dans le mot français "belle" apparaît plus *clair* à l'oreille que la résonance du [ɪ] anglais dans "bell" qui, de son côté, semble plus *sombre*.

En outre, puisqu'on associe facilement à ces termes les mots *aigu* et *grave* qui ont une connotation acoustique directe, nous en suggérons fortement l'utilisation. Ces deux derniers vocables, d'ordre tout aussi subjectif que les premiers s'ils sont utilisés tels quels, sont toutefois plus rentables à l'enseignant qui saisit mieux l'association globale *clair-aigu* opposée à celle de *sombre-grave*.

D'autre part, si les expressions *clair-aigu* et *sombre-grave* décrivent l'impression subjective de l'oreille, il n'en demeure pas moins qu'il existe des causes réelles et objectives à ces impressions, des causes physiologiques et acoustiques qu'il y a lieu de clarifier.

2.2 Articulation et résonance

De nombreuses études radio-cinématographiques ⁽¹⁾ montrent que les [l] français se distinguent fondamentalement de l'ensemble des [l] anglais: a) par la direction que prend la pointe de la langue; b) par la position, convexe ou concave, qui est alors celle du dos de la langue et, ce qui est conséquent, par l'endroit où le dos exerce sa constriction. La consonne française est généralement décrite comme une constrictive latérale, apicale, alvéolaire (v. fig. 2) ou, selon les cas (ROCHETTE, 1973, I: 294-295), alvéo-dentale (v. fig. 1). L'important à noter, toutefois, est que la langue est massée dans la partie antérieure de la cavité buccale, et que le dos a une forme convexe par rapport à la voûte palatale, ensemble qui crée une cavité avant de résonance plutôt petite et une résonance perçue comme étant du type *clair-aigu* (v. fig. 3 b, d, f).

De son côté la consonne anglaise, tout en étant une constrictive latérale, apicale, alvéolaire ou même post-alvéolaire, a ceci de particulier qu'elle est très souvent du type *réetroflexe*, c'est-à-dire que l'ensemble de la pointe de la langue se dirige perpendiculairement vers les alvéoles supérieures ou, parfois, vers le pré-palais. Suite à cela, il se crée dans la partie avant de la cavité buccale un creux entre la pointe réetroflexe

(1) STRAKA (1965), DELATTRE (1965), SIMON (1967), ROCHETTE (1973).

et l'arrière-dos de la langue, ce qui forme une cavité avant de résonance plus grande, donc -- toutes choses égales par ailleurs -- plus *grave* que celle du [ɪ] français (v. fig. 3 a, c, e).

En outre, cette résonance du [ɹ] anglais est d'autant plus perçue comme étant du type *grave-sombre* que le dos de la langue est massé vers le voile du palais et vers l'arrière-bouche. L'appellation traditionnelle de "ɪ" vélaire ou vélarisé vient justement de ce fait que pour de nombreux [ɹ] anglais s'exerce ce genre de constriction vélaire. Et DELATTRE parlera même de "résonance pharyngale" (1951: 55) et de "constriction pharyngale" (1956: 102) pour souligner à quel point la langue est massivement retirée à l'arrière (v. fig. 3 c comparée à fig. 3 a et 3 e).

2.3 Tableau récapitulatif des caractéristiques articulatoires et acoustiques (impression auditive) du [ɪ] français comparé au [ɹ] anglais

Eléments de comparaison	[ɪ] français	[ɹ] anglais
1- Lieu d'articulation:	1- <i>alvéo-dental</i> ou alvéolaire (v. fig. 1 et fig. 2);	1- <i>alvéolaire</i> ou post-alvéolaire; (v. fig. 3 a et 3 c);
2- Direction de la pointe de la langue:	2- pointe plutôt <i>parallèle</i> aux alvéoles supérieurs (v. fig. 3 b et 3 d);	2- pointe plutôt <i>perpendiculaire</i> à la région alvéolaire supérieure (v. fig. 3 a et 3 c);
3- Allure du dos de la langue:	3- tendance à se masser à l'avant de la bouche avec la forme <i>convexe</i> v. fig. 3 b);	3.1 - <i>la pointe étant très rétrofleuve</i> , tendance à se masser à l'avant-bouche, avec alors un creux entre la rétroflexion de la pointe et le reste du dos plutôt affaîsé, ce qui crée la forme <i>concave</i> (v. fig. 3 a);

<p>4- Cavité de résonance:</p>	<p>4- antérieure plutôt <i>petite</i>, avec projection de la résonance <i>vers l'avant</i> facilitée par la position parallèle de la pointe et des alvéoles et par la convexité du dos de la langue;</p>	<p>3.2 - <i>la pointe étant peu rétroflexe</i>, tendance à se masser vers le voile du palais et le pharynx, ce qui crée une forte constriction postérieure (v. fig. 3 c);</p> <p>4- antérieure plutôt <i>grande</i>, avec nette tendance à <i>posterioriser</i> la résonance due au blocage de la sortie buccale par la rétroflexion et due à la concavité du dos de la langue;</p>
<p>5- Impression auditive:</p>	<p>5.1 - résonance d'ordre <i>aigu</i> avec un aspect <i>clair</i>;</p> <p>5.2 - résonance qui tend à <i>éclaircir</i> le timbre des voyelles contigues.</p>	<p>5.1 - résonance d'ordre <i>grave</i> avec un aspect <i>sombre</i>;</p> <p>5.2 - résonance qui tend à <i>assombrir</i> le timbre des voyelles contigues.</p>

2.4 Radiogrammes de divers types de "l"

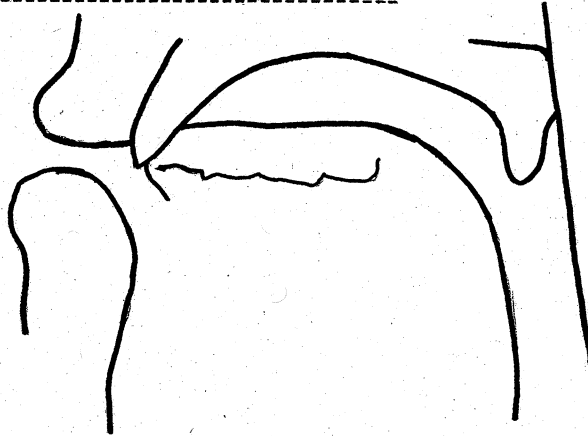


Fig. 1 - Type de "l" français alvéo-dental d'après Claude Rochette,
Les groupes de consonnes en français, II - Documents, p. 118

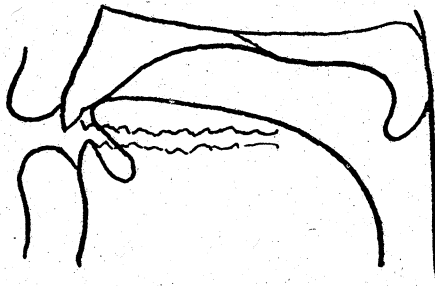


Fig. 2 - Type de "l" français, d'après Georges Straka, *Album phonétique*,
pl. 35.

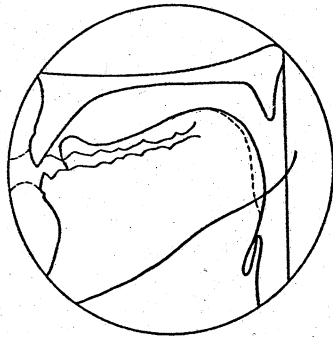
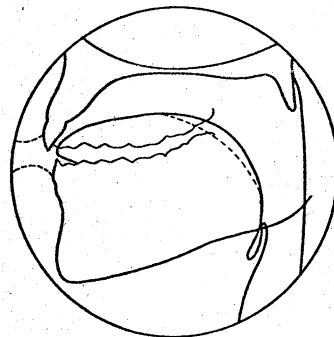
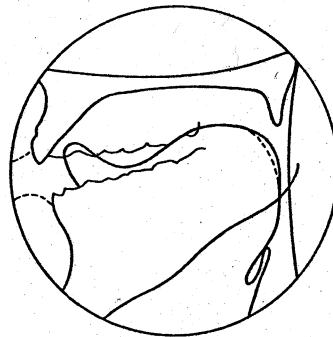
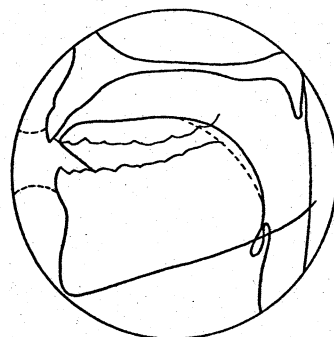
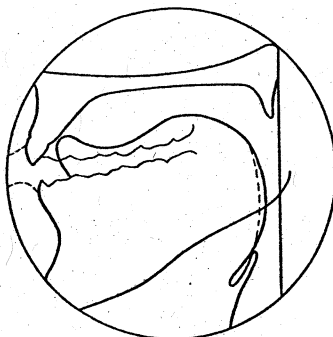
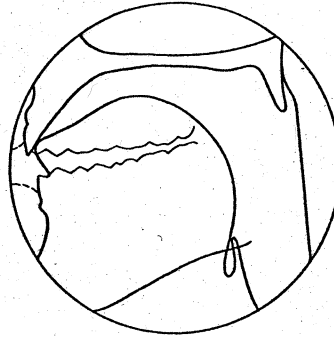
a) "l" anglais initial de *Louis*.b) "l" français initial de *laisse*.c) "l" anglais final de *Paul*.d) "l" français final de *telle*.e) "l" anglais préconsonantique de *film*.f) "l" français préconsonantique de *filmer*.

Fig. 3 - Différents types de "l" anglais et français, selon leur position dans le mot, d'après Pierre Delattre, *Comparing the Phonetic Features...*, pp. 89, 90 et 103.

§ 3. Méthode structuro-globale et méthode ponctuelle

Les conséquences pratiques de la description précédente sont considérables au niveau de la correction phonétique, puisque le correcteur se doit à lui-même de posséder ces connaissances, bien qu'il n'ait évidemment pas à les communiquer à ses étudiants. Il est certain qu'une excellente maîtrise de la phonétique acoustique et physiologique en général et qu'une maîtrise des caractéristiques physiques et articulatoires d'un son en particulier donneront toujours à leur possesseur une coupée d'avance sur quiconque les ignorera. De fait, on ne peut manipuler et intégrer rapidement ensuite dans la prononciation d'un étudiant un phénomène phonétique (ou prosodique) dont on ne connaît pas les paramètres essentiels, que l'on soit *globaliste* ou *ponctualiste*.

Dans un passé encore récent, on a stigmatisé du vocable *articulatoire* la méthode de correction où on utilisait et surtout présentait aux étudiants des notions et des schémas articulatoires, sans parler de l'usage abusif que l'on faisait de la transcription phonétique étroite. En un mot, on pensait que présenter la théorie descriptive facilitait la pratique corrective.

Pour éviter tout imbroglio, nous préférons maintenant nommer *ponctuelle* la méthode de correction phonétique⁽¹⁾ qui:

- a) accorde aux *exercices systématiques de discrimination auditive* une prépondérance de tous les instants (LEBEL, 1969 et chap. 6 de cette étude) pour tout phénomène phonétique incorrect (LEBEL, 1975a);
- b) accorde au phénomène phonétique ou prosodique un traitement individuel, isolé selon les cas, et approprié aux besoins spécifiques des étudiants;
- c) puise selon ses besoins dans toute discipline qui peut aider la phonétique et la linguistique, comme l'acoustique, la psychologie, la physiologie, etc., sans pour autant que l'on présente directement ces connaissances aux étudiants;
- d) intègre très vite dans la chaîne sonore le phénomène travaillé ainsi de façon isolée et détaillée.

(1) Méthode qui est nôtre et que nous prônons avec les étudiants dits *faux intermédiaires* et plus, soit *intermédiaires* et *avancés*. (v. LEBEL, 1973 et 1975a).

De son côté, la méthode *structuro-globale* de correction phonétique, dite verbo-tonale ⁽¹⁾, veut bannir au départ tout ce qui favorise une certaine forme d'intellectualisation et de concientisation de la matière phonétique, afin de ne pas nuire à la spontanéité de l'expression orale. Dans le cadre de cette méthodologie, la correction phonétique doit s'intégrer autant que possible dans l'"étude globale de la langue" (RENARD, 1971: 59). La phonétique doit être présentée par l'enseignant et vécue par l'étudiant comme une éducation permanente, afin que ce dernier ne s'en rende pas (trop) compte.

On voit que de part et d'autre les excès sont faciles.

Individualiser et isoler les phénomènes peut encourager la tendance à les considérer comme des unités quasi autosuffisantes, malgré les difficultés qui persistent ou qui surgissent lors de l'intégration de ces phénomènes dans la chaîne parlée.

D'autre part, à vouloir toujours et tout structurer et globaliser amène souvent à négliger l'importance que les étudiants accordent à certains détails auxquels ils sont particulièrement sensibles. Ne pas s'en occuper les perturbe beaucoup et les freine dans leur apprentissage.

Aussi, on ne s'étonnera pas d'apprendre que les étudiants dits *faux intermédiaires* (LEBEL, 1973, 1975a), *intermédiaires* et *avancés* préfèrent généralement travailler dans le cadre de la méthode ponctuelle et que la méthode globale colle davantage aux étudiants *débutants*.

Nous ajouterons, toutefois, que s'il va de soi que le correcteur ponctualiste puisse reconnaître et identifier un phénomène phonétique donné et doive donc en connaître les paramètres essentiels, il va autant de soi, pour

(1) Recommandée par ses auteurs (GUBERINA, RENARD...) pour être utilisée d'abord et avant tout avec les étudiants *débutants complets* (v. RENARD, 1971: 31 et 39).

ne pas dire davantage, qu'un correcteur globaliste possède à fond les caractéristiques articulatoires et acoustiques d'un son s'il veut, d'une part, intégrer ce son de manière optimale dans un ensemble sonore et s'il veut, d'autre part, modifier les caractéristiques de ce son pour mieux globaliser et mieux réintégrer ce son dans la structure d'où il l'a sorti, le but visé étant alors une acquisition rapide et naturelle de tout l'ensemble par l'étudiant.

§ 4. Empirisme des moyens de correction

Comme nous l'avons déjà souligné à propos de la consonne [R] (LEBEL: 1974), il est bon de se rappeler que si les moyens de correction sont assez nombreux, ils sont également *empiriques* et qu'à vrai dire aucun d'entre eux n'est la panacée ni même, ne serait-ce qu'un peu, vraiment efficace avec tout le monde.

On sait très bien qu'en correction phonétique tout moyen *est ou frôle* l'empirisme, mais l'usager constatera avec le temps que certains procédés de correction sont plus empiriques que d'autres dans le sens que, d'une part, ils pourront être en contradiction flagrante avec une certaine "théorie" et une longue pratique et que, d'autre part, ils pourront fonctionner très bien avec tel étudiant, pour tel phénomène et, nous ajouterions, à tel jour donné. Aussi le correcteur se doit de posséder une panoplie de recettes très bien fournie, et il se doit de pouvoir inventer à tout moment afin de ne jamais être à court d'action avec un étudiant.

De plus, à l'instar du [R], quoiqu'à un degré moindre, l'acquisition du [I] français semble difficile aux anglophones surtout parce que la moindre réalisation incorrecte est généralement vite perçue comme telle par tout interlocuteur francophone. Il s'ensuit que l'anglophone a la pénible impression de ne jamais bien prononcer les [I], puisque ses moindres erreurs semblent n'échapper à personne. Il faut ajouter à cela que la grande fréquence d'apparition du [I] -- au deuxième rang après le [R] (LAFON, 1961; DELATTRE, 1965; CALVET, 1966) -- et la forte coloration qu'il provoque

sur les voyelles contigues font de cette consonne un son prioritaire en correction phonétique du français, d'autant plus que le [l] demeure parmi les deux ou trois sons français ⁽¹⁾ dont la stabilisation de la prononciation correcte en toute position est la plus délicate et la plus longue.

C'est pourquoi nous ne pouvons souscrire entièrement aux propos de REMACLE cités par DEBROCK et JOURET (1971: 46) à l'effet qu'en "prononçant avec soin les voyelles, on améliore par le fait même les consonnes voisines". Nous croyons plutôt, à tout le moins en ce qui concerne le [l], qu'il faut d'abord s'attaquer à la consonne qui colore toute voyelle qu'elle touche. Et nous ne pouvons pas non plus conclure, comme le font DEBROCK et JOURET (1971: 46), que "le [l] n'est donc pas un phonème à corriger avec insistance dès le début". Mais encore ici la question primordiale n'est pas de savoir immédiatement qui a plus ou moins raison: laissons le temps et la pratique trancher le débat, s'il y a lieu.

§ 5. L'ordre croissant de difficulté

Précisons tout de suite que la difficulté d'acquisition du [l] français est grosso modo moindre que celle du [r] français, surtout pour les anglophones, et qu'en outre les degrés de difficulté sont moins marqués que ceux du [r] tels qu'ils ont été décrits antérieurement (LEBEL: 1975: 23-24).

L'ordre croissant de difficulté nous apparaît être le suivant:

1. position initiale⁽²⁾: "lait";
2. position intervocalique: "alors";
3. position finale: "belle";
4. position postconsonantique: "bleu";
5. position préconsonantique: "album".

(1) Les autres étant le [r] et, le cas échéant, le [y].

(2) Position *initiale* de mot ou de groupe rythmique, et ainsi de suite pour les quatre autres positions.

Quelques éclaircissements s'imposent. D'abord, il est normal que cet ordre surprenne, surtout quand on voit le [l] final au troisième rang, alors qu'on s'attendait peut-être à le voir au dernier, soit comme étant dans la position la plus difficile. La meilleure explication à cet ordre réside dans la discrimination auditive.

En effet, une des principales redécouvertes et, par la suite, préoccupations de la correction phonétique de ces deux dernières décades a été l'importance accordée à l'audition. On a constaté que l'acquisition d'un son était -- entre autres facteurs -- directement reliée à la capacité de discrimination (distinction) auditive de l'étudiant. Or si l'ensemble des anglophones discrimine aisément le [ɾ] final grave-sombre du [l] final aigu-clair, de fait leur capacité discriminante diminue grandement quand on passe aux [l] post- et pré- consonantiques. Et comme on sait bien maintenant (v. références du chap. suivant) qu'à une discrimination auditive déficiente correspond généralement une prononciation si non toujours incorrecte, du moins incertaine, hésitante, il s'ensuit que les étudiants maîtrisent plus difficilement et stabilisent beaucoup plus lentement l'articulation des [l] français post- et pré- consonantiques.

C'est d'ailleurs cette discrimination auditive délicate et ardue de ces deux derniers [l] -- corroborée par une acquisition évidemment difficile chez les nombreux étudiants non-francophones tant des cours intensifs qu'extensifs donnés à l'Université Laval (v. LEBEL: 1973: 77-78 et 1975a: 7-8) -- qui nous empêche de recommander la proposition de DEBROCK et JOURET (1971: 46) quand, à la suite de considérations diverses, ils poursuivent ainsi: "Nous proposons d'utiliser les groupes de consonnes classées comme très fortes et nous y ajouterons des voyelles très tendues: ex.: Il a glissé. C'est l'écluse". Il est vrai, cependant, que ces auteurs parlent pour des étudiants néerlandophones mais, même dans ce cas, nous demeurons sceptique.

Nous concluerons nos commentaires sur l'ordre croissant de difficulté en allant encore plus loin. *A long terme*, nous dirions volontiers que le

[I] final est le plus facile d'acquisition et sans hésitation nous décalerions d'un degré les [I] initiaux et intervocaliques qui seraient alors respectivement aux deuxième et troisième rang.

Ce qui nous incite à bouleverser de la sorte l'ordre suggéré antérieurement est le fait que les anglicistes constatent que la langue anglaise semble avoir de plus en plus un [ɹ] sombre, même en position initiale et intervocalique, à tout le moins *si on les compare à ceux du français*.

Aussi, pour en revenir à la relation "bonne discrimination auditive -- bonne prononciation" dont nous avons précédemment parlé, nous constatons que nos étudiants anglophones discriminent mieux l'aspect grave-sombre détonant de leurs [ɹ] finaux que l'aspect grave-sombre moins marqué de leurs [ɹ] initiaux et intervocaliques, et il s'ensuit qu'à long terme beaucoup d'entre eux acquièrent le [I] aigu-clair final du français, mais ont encore quelques défaillances avec les [I] aigu-clair initiaux et intervocaliques, puisque la différence entre ces derniers [I] français et les équivalents anglais est quand même beaucoup plus ténue, donc plus difficile à saisir et à maîtriser, nous le répétons, *à long terme*.

§ 6. Discrimination auditive

"Mais si la discrimination auditive n'est pas sans cesse sollicitée, sa finesse s'estompe". (Lafon, 1961, p. 65.)

Si on en juge par les multiples variantes d'exercices de discrimination auditive que l'on trouve dans bon nombre de manuels de langue récents, il semble ne faire aucun doute que tous ces auteurs soient convaincus de sa nécessité, à moins que certains n'aient trop facilement cédé à ce qui leur paraissait une mode.

De toute façon, nous avons déjà traité à deux reprises de ce sujet (LEBEL, 1969: 3-9, 1975a: 24) et si nous y revenons c'est pour réaffirmer

son absolue nécessité, sous quelque forme que ce soit, puisque à longueur de jour nous sommes à même de constater que c'est en dernière instance la discrimination auditive systématisée qui permet de venir à bout d'une difficulté. En effet, quels que soient les moyens ou trucs offerts à un étudiant pour éclaircir son [l], il persévéra dans son travail de correction, malgré ses nombreux échecs, que s'il *entend, discrimine* ses bonnes réalisations de ses mauvaises; et, au contraire, l'étudiant qui ne distingue rien, qui est dans l'incertitude constante, abandonnera vite tout effort et se réfugiera, comme tant d'autres avant lui, derrière le faux prétexte qu'il n'a pas le don des langues, ou tout au moins qu'il n'a pas celui de la prononciation.

Bien sûr, nous convenons qu'il n'est pas toujours utile ou opportun de faire *systématiquement*⁽¹⁾ de la discrimination auditive, mais le correcteur avisé doit devenir maître dans l'art de faire prendre auditivement conscience par l'étudiant des différences entre ses prononciations erronées et les modèles proposés. L'acquisition stable du [l] français, pas plus d'ailleurs que celle de tout autre son, ne saurait échapper au principe physiologique *qu'on ne peut régulièrement bien répéter un son que si on l'a bien entendu*⁽²⁾. La clef de l'autocorrection est là.

Toutefois, la discrimination auditive est *relativement* facile pour les [l] finaux, mais les anglophones nord américains ont progressivement plus de difficulté avec les positions initiale et intervocalique, puis postconsonantique et, finalement, préconsonantique où le [l] s'amuit et produit souvent un allongement indu de la voyelle précédente. Ainsi "veulent-elles?" devient indûment [vø:tɛlʔ].

(1) Voir dans l'étude précitée (LEBEL, 1969) ce que cette notion signifie.

(2) POLITZER (1954) l'avait déjà formulé autrement il y a plus de vingt ans maintenant.

§ 7. Correction à l'aide de procédés
relevant de la phonétique combinatoire

La phonétique corrective actuelle essaie, comme peut-être jamais auparavant, de tirer profit des enseignements de la phonétique historique qui traite abondamment de l'*entourage phonique* et des phénomènes que l'on désigne maintenant comme relevant de la *phonétique combinatoire*. Bien qu'il n'y ait rien de nouveau au sujet des appellations, il y a cependant une utilisation corrective de plus en plus grande d'un solide enseignement traditionnel et des recherches instrumentales modernes dans ce domaine de la phonétique combinatoire.

7.1 Voyelles antérieures fermées

Quand on connaît, d'une part, le lieu d'articulation et la forme convexe du dos de la langue du [i] français (v. § 2), et, d'autre part, les lieux d'articulation des [i], [e] et même [y]⁽¹⁾ français⁽²⁾, il est tout à fait recommandé de placer, dans un premier temps, le [i] dans l'entourage immédiat de ces trois voyelles dont l'articulation, théoriquement, ne peut que favoriser la remontée du dos de la langue. L'ensemble pointe-dos a ainsi davantage une courbe continue et convexe.

Voici quelques exemples suggérés pour les cinq positions de mot ou de groupe rythmique:

[i] initial: [lis], [lɛzɔm], [zɛrey'si tɛze'prɛ:v].

[i] intervocalique: [delivɪ], [idilik].

[i] final: [bil], [myl], [sedy'fil tutafe'nyl].

[i] postconsonantique: [sezle], [islizbjɛ], [dyble].

[i] préconsonantique: [ɛpylsif], [silvi].

(1) On peut négliger le [y] si ce son donne encore des difficultés à l'étudiant.

(2) V. STRAKA, 1965, pour les radiogrammes de ces voyelles françaises.

On aura noté que pour les positions initiale et finale, nous avons suggéré un type d'exemples où le [i] est entouré de [i] et de [e] même si le tout s'étend sur deux groupes rythmiques. La structure et la terminologie phonétiques permettent de qualifier quand même ces [i] d'initial et de final tout en nous fournissant l'occasion de les entourer de voyelles fermées.

7.2 Le [i] mental : "... Comme s'il y avait un [i]..."

Etant donné que la position finale est assez particulière et qu'il n'est pas toujours facile de trouver à brûle-pourpoint des exemples où le tout s'échelonne sur deux groupes rythmiques (v. § 7.1), nous suggérons de faire prononcer un [i] très long en demandant à l'étudiant de penser à un [i] sans le prononcer ou, encore, de faire l'effort articulatoire du [i] mais sans le terminer, sans le vocaliser. La pointe et le pré-dos ont une meilleure chance de demeurer parallèles aux alvéoles, le reste du dos d'être relevé (convexe) et ainsi le [i] d'être clair.

Si l'étudiant a de la difficulté au début à réaliser cette gymnastique articulatoire et mentale, dans un premier temps, on n'a qu'à lui faire prononcer le [i]. Voici la démarche que nous suggérons. A l'aide du mot "cil", nous faisons d'abord prononcer un [i] très long suivi d'un [i]: [sil:::i]. Puis nous demandons un [i] très long avec, cette fois, seulement un [i] mental, seulement comme s'il devait le prononcer: [sil:::(i)]. Ensuite, c'est toujours un [i] très long mais sans aucune sorte de [i]: [sil:::]. Nous terminons avec un [i] légèrement long [sil:] et un normal [sil].

Voici deux exemples supplémentaires avec un entourage moins favorable:

"sale": [sal:::i], [sal:::(i)], [sal:::], [sal:], [sal].

"double": [dubl:::i], [dubl:::(i)], [dubl:::], [dubl:], [dubl].

Ce dernier exemple illustre par la même occasion comment s'en tirer avec un [i] final postconsonantique.

7.3 Contexte idéal

Sachant par ailleurs⁽¹⁾ que le rythme et l'intonation favorisent la perception des aspects sombre ou aigu d'un son, voici le contexte sonore et musical le plus favorable pour l'articulation nette du [l] aigu-clair du français:

- a) un *entourage de voyelles fermées et tendues* telles que [i], [e] et peut-être occasionnellement, [y]; ex.: "Cécile" [sesil];
- b) au *sommet intonatif* ou dans une *intonation montante*; ex.: "Cécile?" [sesil ↗], ou "Cécile est là?" [sesilela ↗];
- c) avec un *rythme au débit rapide*, c'est-à-dire avec un débit accéléré par rapport au modèle régulier, ce qui en pratique amène généralement à allonger le groupe rythmique; ex.: "C'est Cécile?" peut devenir: "C'est vraiment Cécile?", ou encore: "Vous êtes sûr, c'est bien Cécile?"⁽²⁾
- d) en position *finale* de mot ou de groupe rythmique (v. la justification à la fin du § 5.);
- e) avec un *allongement* artificiel de ce [l] final (v. § 9.1, *corollaire*): [...sesil:::↗].

§ 8. Correction à l'aide de procédés relevant de la modification

En modifiant ou nuancant, et même en déformant, la prononciation d'un son ou d'un phénomène donné, le correcteur tente de mettre en évidence l'élément acoustico-articulatoire pertinent que l'étudiant n'a pas saisi, même après plusieurs auditions et essais de prononciation. Comme très souvent il y a lieu de le faire en correction phonétique, il s'agit ici d'aller par étapes dans la direction opposée à la faute, afin de faciliter la perception et l'exécution de tout l'ensemble phonétique ou prosodique (LEBEL, 1975a: 26).

(1) voir LEBEL, 1975a: 41-54; RENARD, 1971.

(2) Pour plus de détails, voir LEBEL, 1975a: 49-51.

8.1 Découpage syllabique

En utilisant un découpage syllabique qui met ainsi en évidence la syllabation ouverte du français, on arrivera avec ce procédé par ailleurs artificiel à faciliter la prononciation du [l] qui, autrement, était en position syllabique (ou de mot) plus difficile.

De la sorte, le [l] intervocalique de "sali", par exemple, passe de la position intervocalique à la position, plus facile, initiale: [sa - li - sa - li - sa...]; et le [l] de "salle à manger" passe de la position finale de mot à la position intervocalique du mot phonétique [sa - la - mǎ - ʒe].

Quand, d'autre part, la position préconsonantique donne plus de fil à retordre qu'en finale, un "calepin" deviendra alors [ka - pɛ]; et, dans la même veine de modification syllabique, le mot "athlétique" voit son [l] postconsonantique devenir initial: [at - le - tik].

En d'autres mots, il s'agit de mettre *momentanément* le [l] dans la position syllabique qui aide le plus l'étudiant à mieux prononcer ce son. Le correcteur voit ensuite à remettre la consonne dans son découpage syllabique familier quand ce dernier était trop éloigné de la normale.

8.2 Substitution momentanée

Partant du fait que les consonnes [n] ou [d] sont plus faciles à prononcer et qu'elles partagent grosso modo le lieu d'articulation et la sonorité de [l], il s'agit simplement de substituer [n] ou [d] à [l] et de revenir immédiatement à [l]:

Ex.: "du sel" devient [dysɛd], puis à nouveau [dysel].

"c'est long": [senʒ], [seɪʒ], à nouveau [senʒ], puis [seɪʒ].

"il voit": [invwa], [ilvwa], etc.

On s'arrange pour toujours terminer avec le mot contenant le [l].

On peut aussi procéder en éliminant graduellement la consonne substituée au [l]:

"du sel": [dysɛn], [dysɛnl], [dyseⁿl], [dyseɪ].

Nous avons toutefois constaté qu'en procédant de la sorte, il est préférable d'utiliser la consonne nasale, car les étudiants parviennent plus facilement avec [n] qu'avec [d] à faire se relâcher les deux côtés de la langue, afin qu'il n'y ait plus d'occlusion mais seulement ce qu'il est convenu d'appeler la constriction latérale du [l].

§ 9. Procédés sensitifs

Notre appellation *procédés sensitifs* n'est ni un euphémisme, ni un moyen détourné pour parler de l'*articulatoire* ⁽¹⁾.

S'il y a d'un côté des *techniques auditives*, comme la discrimination ou la modification, il y a de l'autre des *techniques sensitives*, tant *visuelles* que *tactiles*; et toutes ces techniques ont leur place en correction phonétique étant donné leur but identique. En effet, auditif ou sensitif, aucun procédé n'est utilisé pour lui-même, mais il est là pour aider un étudiant à mieux prononcer un son. Dans un certain sens alors, toute technique est *articulatoire* et il n'y a vraiment rien de péjoratif en cela, puisque la fin visée est une meilleure articulation du son donné.

Le mot *articulatoire* fait peur, bien à tort, à certains, puisque l'articulation et la perception sont deux phénomènes indissociables dans l'acte de parole, puisqu'il y a un va-et-vient constant de l'articulatoire à l'auditif. Aussi, à l'étape corrective où nous nous plaçons, il est logique de faire appel, inconsciemment ou consciemment, et au sens musculaire

(1) Nos propos à ce sujet, dans l'étude sur les moyens de correction du [R] français (LEBEL, 1976: 199), n'ont aucunement perdu ni de leur pertinence, ni de leur actualité, croyons-nous. Aussi, nous en reproduisons une partie dans les deux paragraphes suivants.

et au sens auditif⁽¹⁾ de l'étudiant.

9.1 Du "zèle" au "l"

Pour remédier à la pointe rétroflexe, à la constriction pharyngale, à l'affaissement du dos, ou à l'ensemble de ces tendances articulatoires de l'anglophone (v. fig. 3 a, c, e), il faut amener l'étudiant à appuyer fermement -- et consciemment⁽²⁾ -- d'une part la pointe de sa langue contre les dents inférieures et, d'autre part, le pré-dos contre les alvéoles supérieures, en lui demandant de prononcer le mot "zèle" [zɛl]. On peut également suggérer [si:l] et [zi:l]. Si le dos de la langue demeure alors un tant soit peu bombé, l'étudiant devrait saisir la différence entre l'aspect plus clair de ce [l] qu'il vient de produire et l'aspect sombre de ses autres [+].

Un corollaire à ce moyen, est de *faire allonger* le [l], d'exiger une durée de deux à trois fois plus longue. L'oreille de l'étudiant aura davantage le temps d'être impressionnée par la clarté ou la gravité du timbre de la consonne produite. Et on n'oubliera pas de mettre le tout dans une intonation montante: [zɛl::↑].

- (1) Comme nous l'avons déjà dit ailleurs (LEBEL, 1969), la discrimination auditive est toutefois temporellement prioritaire. D'autre part, bien que nous souscrivions aux propos de JENSEN (1973) à l'effet que "(...) la connaissance des faits articulatoires augmente à son tour l'acuité de la perception auditive." (p. 223) et que "Plus l'entraînement de kinesthésie ira de front avec l'imitation directe "par l'oreille", plus vite la prononciation proposée sera ancrée dans l'automatique des habitudes articulatoires." (p. 224), nous ne pouvons pour le moment - faute de preuves élaborées - adhérer entièrement à la conclusion de son article: "Le professeur de langues vivantes doit donner à ses élèves un aperçu du jeu des organes de la parole. Cet aperçu doit être suffisamment complet pour permettre à l'élève de bien profiter des exercices systématiques de prononciation basés sur la kinesthésie, - ce qui évite de recourir entièrement à la méthode imitative." (pp. 224-225).
- (2) Ici non plus il ne faut pas avoir peur des mots: c'est un appel à la conscience articulatoire de l'étudiant. Mais il faut aussi dire que si un professeur en arrive à utiliser les moyens que nous présentons dans ce chapitre, c'est qu'il a échoué en tout ou en partie avec les autres moyens, et qu'il vaut mieux essayer encore que d'abandonner.

9.2 Utilisation d'un crayon

Ce moyen, plutôt draconien et de dernier ressort, est à utiliser avec l'étudiant pour qui tous les autres moyens ont eu peu ou prou d'effet; et quelquefois le temps a son mot à dire, tout comme, d'ailleurs, le "moral" de l'étudiant.

Il faut donc faire prendre conscience à cet étudiant que tant la pointe que le début et le reste du dos de la langue doivent demeurer en haut et être bombés. Alors, tout en exigeant les efforts articulatoires d'un [l] long, isolé et en intonation moyenne ou montante, on demande à l'étudiant de placer le bout de son crayon sous la partie antérieure de la langue et d'appuyer fermement vers le palais dur, pour empêcher la langue de s'affaisser et de laisser se former le creux caractéristique du [ɹ] anglais.

Ce moyen -- doublement sensitif si l'étudiant utilise son propre doigt au lieu d'un crayon -- a pour résultat immédiat de produire un type de [l] clair. Après que le correcteur ait suscité chez l'étudiant cette prise de conscience auditive et tactile, il reviendra aux moyens décrits dans les chapitres antérieurs.

§ 10. Conclusion

Les praticiens de la correction phonétique constateront vite, s'ils ne le savent déjà, que d'une part tous les trucs et recettes sont empiriques, même ceux qui ont une apparence scientifique, et que, d'autre part, ils peuvent et doivent souvent les modifier en tout ou en partie. Cependant, aucun moyen n'est la panacée tant désirée, ni même n'est régulièrement efficace, ne serait-ce qu'un peu, avec tous les étudiants. Le correcteur devra humblement en déduire que sa panoplie doit être des plus garnies, afin d'y puiser en temps opportun et de n'être jamais à court d'action -- si minime soit-elle -- devant une prononciation défectueuse.

Evidemment, parmi les procédés que nous avons décrits, chacun choisit les siens et dans l'ordre qui lui plaît, bien que nous les ayons donnés dans l'ordre qui nous semblait le plus approprié. Toutefois nous pensons que personne n'a le droit de décrier et de combattre les moyens qui ne lui plaisent pas; tout au plus a-t-on le droit de les ignorer. En effet, la pratique enseigne à qui sait lui être attentif que ce qui est inefficace avec une ou plusieurs personnes est souvent positif avec d'autres, et nous ne connaissons encore personne qui a les moyens d'ignorer un truc qui marche avec un autre correcteur.

Ceci nous amène à recommander aux enseignants de noter précieusement tout moyen, même d'apparence rudimentaire, qui est le moins efficace une fois. Comme nous le disons souvent, un truc utile une fois doit être conservé, ajouté à son bagage et surtout être réutilisé à la moindre occasion similaire, car on vient peut-être de faire une trouvaille des plus intéressantes.

Enfin, même si on constate que certaines techniques fonctionnent mieux que d'autres, on est encore loin de la correction à coup sûr, car il faut du temps aux étudiants pour intégrer et pour stabiliser dans leurs habitudes langagières les éléments phonétiques que le correcteur réussit à leur faire bien prononcer occasionnellement, en salle de classe et en laboratoire de langues. Toutefois, nous ne disons ceci que pour encourager à la persévérance, puisque, comme l'explique très bien RENARD (1971 : 71), "Quel que soit le procédé utilisé, il ne faut absolument pas vouloir obtenir la perfection phonétique dès les premiers essais. Ceci découle de ce qui a été dit à propos de la lente maturation de l'acte de parole, à force d'approximations successives. On doit se pénétrer de l'idée que le conditionnement est une longue patience et on se satisfera de progrès limités et graduels."

En outre, il est certain que lors de la pratique de la phonétique corrective, le professeur doit "obéir" à de nombreux facteurs linguistiques et para-linguistiques, et nous nous unissons à FILLIOLET (1973: 51) pour

dire que "la méthodologie doit être réinventée pour chaque classe et parfois même pour chaque élève". Nous trouvons donc indispensable -- et indiscutable -- "qu'avant de pouvoir «moduler» sa pratique, il faut acquérir des bases scientifiques très précises, physiologiques et acoustiques".

Jean-Guy LeBel
Université Laval

BIBLIOGRAPHIE

- CALVET, M. (1966), "Etude phonétique des voyelles du Wolof", *Phonetica*, 138-168.
- DEBROCK, Marc et JOURET, Jacques (1971), "Système verbo-tonal de correction phonétique des néerlandophones qui apprennent le français", *Revue de Phonétique Appliquée*, 20: 33-57.
- DELATTRE, Pierre (1951), *Principes de phonétique française à l'usage des étudiants anglo-américains*, Vermont, Middlebury College, 2e édi.
- _____ (1965), *Comparing the Phonetic Features of English, French, German and Spanish: An Interim Report*.
- FILLIOLET, Jacques (1973), "Indices acoustiques des éléments segmentaux et orthophonie", *Langue française*, 19 : 41-51.
- GUBERINA, Petar et al. (1965), "Correction de la prononciation des élèves qui apprennent le français", *Revue de Phonétique Appliquée*, 1 : 81-94.
- GUBERINA, Petar (1970), "Phonetic Rhythms in the Verbo-tonal System", *Revue de Phonétique Appliquée*, 16 : 3-12.
- _____ (1974), "La parole dans la méthode structuro-globale audiovisuelle", *Le Français dans le monde*, 103 : 49-54.
- JENSEN, Martin Kloster (1970), "Physiologie et enseignement de la prononciation", *IRAL*, VII/3: 221-225.
- LAFON, Jean-Claude (1961), *Message et phonétique*, Paris, P.U.F.
- LEBEL, Jean-Guy (1969), "Apport des exercices systématiques de discrimination auditive dans la correction phonétique", *Revue de Phonétique Appliquée*, 10: 3-9.
- _____ (1973), "Quelques moyens utilisés en correction phonétique avec des étudiants dits faux intermédiaires", in *Dix années de linguistique théorique et appliquée*, Université de l'Etat à Mons (Belgique), 75-88.
- _____ (1974) "La correction du R français enseigné à des anglophones", *Revue de Phonétique Appliquée*, 32: 33-48; ou "Synthèse et méthodologie des moyens de correction phonétique du «R» français enseigné aux anglophones", in *Actes du 3e colloque international S.G.A.V. pour l'enseignement des langues*, tenu à Paris en mai 1975, publiés par Crédif/Didier, 1976: 191-203.
- _____ (1975a), *Eléments de correction phonétique du français*, Québec, Centre International de recherche sur le bilinguisme (Université Laval), publication B-53, 54 p.

- _____ (1975b), "Aperçu des fautes éventuelles des anglophones nord-américains", *Langues et linguistique* (Université Laval), 1: 41-50.
- POLITZER, Robert (1954), "Phonetics and Pronunciation Theory", *Applied Linguistics in Language Teaching*, 6: 19-27.
- RENARD, Raymond (1971), *Introduction à la méthode verbo-tonale de correction phonétique*, Didier international.
- ROCHETTE, Claude (1973), I: *Les groupes de consonnes en français: étude de l'enchaînement articulatoire à l'aide de la radiocinématographie et de l'ascillographie*, II: *Documents*, Paris/Québec, Klincksieck/PUL.
- SIMON, Péla (1967), *Les consonnes françaises: mouvements et positions articulatoires à la lumière de la radiocinématographie*, Paris, Klincksieck.
- STRAKA, Georges (1965), *Album phonétique*, Québec, PUL.
- WISE, Claude Merton (1957), *Introduction to Phonetics*, Englewood Cliffs (N.J.), Prentice-Hall, Inc.

LE VOCABULAIRE DU DÉFOULEMENT AU QUÉBEC
OU
PETITE ENQUÊTE SUR LES SACRES ET LES JURONS*

Ludmila Bovet

Résumé: *Une enquête sur l'usage des sacres, effectuée à l'aide d'un questionnaire auprès de 24 informateurs (12 hommes et 12 femmes) dont la grande majorité travaille sur le campus de l'Université Laval (professeurs et étudiants), mais qui sont originaires de régions et de milieux socio-économiques différents, a permis de mettre en évidence certaines tendances. D'abord, on remarque que les femmes sacrent moins que les hommes mais qu'elles emploient plus souvent qu'eux les termes merde et con; ces derniers sont par ailleurs considérés comme plus distingués que les sacres et sont fort bien admis dans un contexte linguistique formel. D'autre part, l'usage du sacre est encore très vivant, bien que ce dernier semble avoir perdu son contenu religieux mais non pas son caractère de stéréotype social associé à un milieu socio-économique défavorisé.*

* Cet article est la version remaniée d'un travail présenté dans le cadre du cours Introduction à la Sociolinguistique (Université Laval, automne 1976).

Ludmila BOVET, Licenciée ès lettres (Lausanne), étudiante à la maîtrise (dialectologie québécoise), à l'Université Laval, chargée de cours.

L'idée de faire une enquête sur les sacres m'est venue du fait que j'ignorais tout de ce vocabulaire avant d'arriver au Québec; j'ai pu observer l'usage qu'on en faisait ici mais je désirais en savoir plus, notamment sur les attitudes des gens à l'égard de ces expressions. D'autre part, en rentrant, à l'automne 1976, d'une année passée en Europe, j'ai été frappée d'entendre autour de moi, et particulièrement dans le milieu universitaire, des mots tels que *merde* et *con*, que je n'avais jamais entendus à l'époque de mon arrivée en 1971. J'ai donc voulu vérifier si l'usage de ces termes s'était brusquement répandu au Québec et si, peut-être, on assistait à un changement linguistique qui consisterait en un remplacement progressif des sacres par les jurons du français général.

C'est ainsi que j'ai posé quelques hypothèses de départ, basées sur l'observation, qui se trouveront plus ou moins confirmées ou infirmées au terme de l'enquête. Voici ces hypothèses:

a) Les femmes sacrent moins que les hommes mais emploient tout autant qu'eux les jurons du français général et les mots d'argot.

b) Les sacres ont perdu leur symbolisme religieux: ceux qui les emploient ne pensent plus au véritable sens des mots (personnes ou objets sacrés); ceux qui y sont encore sensibles utiliseront de préférence des sacres atténués du genre *tabarouette* ou *câlîne*.

c) *Maudit* a perdu toute sa force de malédiction et équivaut à une simple exclamation ou à un superlatif suivant les cas.

d) Les plus jeunes ont tendance à remplacer les sacres traditionnels par les jurons du français général ou les mots d'argot, du genre *merde*, *con*, etc. Il s'agit de voir si cela se produit seulement chez les personnes qui ont été ou sont en contact avec des francophones originaires d'Europe, ou si le fait apparaît aussi en dehors de tout contact.

Une petite enquête préliminaire auprès d'une demi-douzaine de personnes pour vérifier l'intérêt de la chose a démontré que le sujet était remarquablement bien accueilli et que tout le monde se déclarait prêt à collaborer. Presque chacun avouait qu'il sacrerait ou jurait plus ou moins fréquemment, et n'en paraissait éprouver aucune honte; cependant, plusieurs personnes ont déclaré ne pas pouvoir supporter d'entendre des phrases parsemées de sacres ce qui, d'après eux, était déplaisant à l'oreille, rendait confuses les idées exprimées et révélait la "vulgarité" de l'interlocuteur; les exemples cités étaient toujours pris dans le groupe socio-économique le plus bas, à savoir: des pêcheurs, des bûcherons, des femmes de ménage. Cependant, on s'accordait pour dire que l'emploi de sacres, dans ce cas-là, avait une simple fonction stylistique, ceux-ci jouant le rôle d'adverbes, d'adjectifs, de superlatifs et d'interjections et ayant donc complètement perdu toute relation avec la religion (comme *maudit*). Mais ce sentiment de gêne révèle tout de même une attitude négative face à la fréquence du sacre, que je voudrais faire ressortir à l'aide du questionnaire, et dont j'aimerais essayer de découvrir les causes (sentiment religieux? éducation familiale répressive? connotation de "vulgarité" et de niveau socio-économique inférieur?). De plus, certains ont fait la distinction entre sacre et blasphème, que j'ignorais, et que j'ai essayé de vérifier à l'aide du questionnaire.

Echantillon

La majorité de mes informateurs travaillent sur le campus et constituent donc un échantillon relativement homogène du point de vue socio-économique. Seuls sept informateurs (sur un total de 24) ne sont ni étudiants ni professeurs. Cependant, le milieu dans lequel ils ont été élevés ainsi que leur origine géographique peuvent créer des différences significatives.

Vu le nombre restreint d'informateurs, j'ai divisé ceux-ci en deux groupes d'âge seulement:

I. de 20 à 30 ans.

II. plus de 30 ans.

Chaque groupe comprend douze informateurs: six hommes et six femmes.

Les différents métiers (ou occupations) des informateurs sont les suivants:

étudiants en linguistique:	11
professeurs de biologie:	4
étudiants en biologie:	2
mères de famille:	2
documentaliste:	1
secrétaire (sur le campus):	1
rechercheur:	1
ingénieur:	1
coiffeur:	1

Voici quels sont les différents milieux socio-économiques des familles dont sont issus les informateurs:

cadres:	4
professionnels:	2
fonctionnaires	7 (y compris comptables)
commerçants:	4 (y compris chef-cuisinier, représentant)
ouvriers:	5
fermier:	1
bûcheron:	1

La répartition des régions où les informateurs ont fréquenté l'école élémentaire se fait comme suit:

Québec:	7
Montréal:	6
Trois-Rivières:	5
Lac St-Jean:	3
Bas du Fleuve:	2
Gaspésie:	1

Il est évident qu'un échantillon aussi restreint ne permettra pas de tirer des conclusions générales sur l'usage des sacres. Ce travail doit donc être considéré comme une pré-enquête et ses résultats devront aussi être compris dans ce cadre limité: ils n'indiquent que des tendances.

Questionnaire

J'ai élaboré un questionnaire en sept parties et comportant 66 questions. Pour étudier le comportement des informateurs, je me suis bornée à trois types de mise en situation: seul, avec des personnes bien connues, avec des personnes peu connues; ainsi qu'à trois types d'expression: l'exclamation, l'insulte directe (à l'égard d'une chose puis d'une personne) et l'insulte indirecte (en parlant de cette chose et de cette personne). Chaque partie du questionnaire vise un objectif déterminé, dont voici l'exposé détaillé:

- A. établir sommairement la "fiche d'identité" de l'informateur.
- B. déterminer l'attitude de l'informateur à l'égard des sacres et de leur usage.
- C. par des mises en situation où une réaction exclamative s'impose, déterminer l'usage que l'informateur fait des sacres et des jurons.
- D. par des mises en situation où une réaction par l'insulte s'impose, déterminer le vocabulaire "insultant" de l'informateur.
- E. dans une situation de colère contre une personne donnée, déterminer les variations d'attitude de l'informateur selon la nature des relations qu'il entretient avec cette personne.
- F. déterminer la limite dans le vocabulaire de défoulement de l'informateur.
- G. déterminer quelles expressions autres que les sacres sont employées par l'informateur, pour quelle raison et comment il les perçoit.

Le texte complet du questionnaire est donné en annexe.

J'ai rencontré personnellement chaque informateur, au cours d'une entrevue qui durait au minimum trois quarts d'heure, et généralement plus d'une heure, parce que les réponses étaient souvent accompagnées de commentaires et la discussion se poursuivait aussi après la fin du questionnaire. Il est évident que, souvent, "j'étoffais" quelque peu les questions par des détails, des gestes, des mimiques, afin de mieux figurer la situation supposée; mais je faisais très attention de ne pas induire la réponse que j'attendais par ma façon de poser la question. Il s'est avéré qu'un tel questionnaire allait bien au-delà d'une simple enquête socio-linguistique et qu'il constituait un singulier révélateur des caractères et des tempéraments, même parfois une sorte de psychanalyse, quand les informateurs découvraient sur eux-mêmes des vérités qu'ils ignoraient, par exemple qu'ils restaient muets dans le cas d'une grande colère ou qu'ils étaient incapables d'insulter quelqu'un qu'ils aiment. Encore une fois, j'ai été frappée de l'intérêt que chacun manifestait, de la sincérité avec laquelle on s'interrogeait et de la patience qu'on montrait jusqu'à la 66e et dernière question.

Enquête complémentaire

Pour compléter cette enquête, il m'a paru intéressant de chercher si des personnes qui n'étaient pas nées au Québec et n'y avaient pas passé leur petite enfance (de 0 à 12 ans) avaient adopté les sacres ou non. C'est pourquoi j'ai interrogé cinq immigrants, trois de langue maternelle française et deux de langue maternelle anglaise, qui résident au Québec depuis plus ou moins longtemps. Cela constitue une sorte de petite enquête supplémentaire, qui se veut descriptive et qui n'implique donc pas d'hypothèses de départ, contrairement à l'enquête principale. Cette enquête est forcément incomplète, tant par le nombre de personnes interrogées que par le fait qu'elles sont toutes de sexe masculin et ont plus de 25 ans. Ces informateurs-là n'ont pas eu à subir l'épreuve du questionnaire; en effet, je me suis bornée à leur demander:

- 1) depuis combien de temps ils étaient au Québec;

- 2) à quel âge ils y étaient arrivés;
- 3) s'ils sacraient ou non;
- 4) si oui, dans quelles circonstances et en quels termes;
- 5) s'ils employaient d'autres jurons que les sacres.

Résultats

Il y aurait beaucoup d'éléments à tirer des résultats obtenus par le questionnaire, mais je me bornerai à certains traits essentiels et à l'analyse détaillée des hypothèses de départ. Malgré le temps que j'y consacrais déjà, je me suis souvent prise à regretter de ne pas avoir davantage d'informateurs, afin que certains résultats ressortent plus clairement. En tout cas, il y aurait matière à une étude plus poussée sur le sujet.

Contrairement à ce que je croyais, j'ai découvert que le répertoire des sacres de chacun est très restreint (pas plus de quatre, à quelques exceptions près) et que ce sont toujours les mêmes qui ont la fréquence la plus haute, quelle que soit l'origine socio-économique et la provenance de l'informateur: *crisse* et *hostie* viennent en tête, suivis de près par *calice* et d'un peu plus loin par *tabernacle*. Souvent, tel sacre est associé à telle situation (cela varie selon les informateurs); et tel informateur, par exemple, dira *crisse* en se tapant sur les doigts mais pas en laissant tomber quelque chose.

L'enquête ne fait pas ressortir de différences régionales dans l'usage des sacres; on peut juste noter quelques expressions propres à la région de Montréal, telles que *verrat*, *tarvisse*, *tarpinouche*. Presque chacun a certaines expressions qui lui sont propres, qui ne peuvent pas être attribuées aux différences régionales. Dans cette catégorie, je citerais les insultes de type "raciste", telles que *chinoise*, *juif*, *anglais* ou *habitant* (précédées ou non de *maudit*).

Dans les tableaux et les considérations qui suivent, les informateurs qui n'utilisent que des sacres atténués (par exemple, *tabarouette*) sont comptés parmi les non-sacreurs.

Tableau no. 1: Proportion d'informateurs qui utilisent le sacre, d'après l'âge et le sexe

Age	Hommes	Femmes	Total
20-30 ans	5/6	3/6	8/12
plus de 30 ans	3/6	0/6	3/12
Total	8/12	3/12	11/24

Ce tableau montre que la fréquence maximale du sacre se situe entre 20 et 30 ans, chez les deux sexes.

Il indique d'autre part que les femmes de plus de 30 ans disent ne jamais sacrer.

Cependant, ce tableau doit être nuancé de la façon suivante:

a) seulement sept hommes disent sacrer couramment; le huitième (plus de 40 ans) ne le fait que rarement.

b) une seule femme (26 ans) déclare sacrer couramment; chez les deux autres, c'est occasionnel.

Les femmes qui disent ne pas sacrer emploient des jurons ou des sacres atténués; deux seulement semblent ne jamais se défouler verbalement (toutes deux ont plus de 35 ans).

La première partie de l'hypothèse a) ("les femmes sacrent moins que les hommes") se trouve ainsi confirmée.

Tableau no. 2: Proportion d'informateurs qui utilisent *merde* et *con*, d'après le sexe

	Hommes qui sacrent	Hommes qui ne sacrent pas	Femmes qui sacrent	Femmes qui ne sacrent pas
Merde	2/8	3/4	3/3	6/9
Con	1/8	2/4	3/3	2/9

D'après ce tableau, la deuxième partie de l'hypothèse a) ("les femmes emploient tout autant que les hommes les jurons du français général") se trouve infirmée; en effet, il s'avère que les femmes utilisent plus souvent *merde* et *con* que les hommes.

Il faudrait maintenant vérifier si l'utilisation de ces deux termes varie aussi en fonction de l'âge, selon l'idée qui avait été énoncée dans l'hypothèse d), à savoir: est-il vrai que les expressions telles que *merde* et *con* ont tendance à remplacer les sacres traditionnels chez les plus jeunes?

Tableau no. 3: Proportion d'informateurs qui utilisent *merde* et *con*, d'après l'âge

		20-30 ans	Plus de 30 ans
Merde	Hommes	3/6	2/6
	Femmes	5/6	4/6
	Total	8/12	6/12
Con	Hommes	2/6	1/6
	Femmes	2/6	2/6
	Total	4/12	3/12

L'analyse de ce tableau montre que la fréquence de l'usage de *merde* et *con* ne varie que peu entre les deux classes d'âge. D'autre part, le fait que ces termes soient utilisés par un si petit nombre de sacreurs (voir tableau no. 2) prouve qu'ils ne sont pas en compétition avec les sacres et que ceux-ci sont loin d'être en perte de vitesse. L'hypothèse d) se trouve donc infirmée.

Il est temps de voir comment *merde* et *con** sont perçus au Québec pour pouvoir comprendre l'usage abondant qu'en font les femmes, elles chez qui le sacre a été condamné de tout temps. Ces mots n'ont rien à voir avec les sacres, et ne semblent entachés d'aucun stéréotype linguistique ou socio-économique; d'autre part, ils ont été introduits ici par les livres, les films et les ressortissants français; transplantés hors de leur contexte culturel, ce sont des termes neutres qui ne choquent

* Les autres jurons français sont fort peu utilisés: *bordel* par trois personnes, dont une femme; *nom de Dieu* par un homme; *nom d'une pipe* par un homme.

nullement les oreilles québécoises (d'après les informateurs, *merde* et *marde* produisent un effet absolument différent). Ils peuvent donc être employés pour tout et pour rien tout à fait impunément, même dans des circonstances assez formelles. Quatorze informateurs déclarent expressément que *merde* et *con* ne sont pas choquants et plusieurs trouvent *merde* moins fort que *maudit*. Le fait que les hommes qui disent ne pas sacrer utilisent *merde* et *con* dans une large proportion (voir tableau no. 2) corrobore l'idée que ces termes sont neutres et susceptibles de figurer dans un contexte linguistique formel.

Par ailleurs, il est intéressant de constater la résistance qu'opposent à ces mots les informateurs qui ont coutume de sacrer: ils les trouvent vides de sens et tout à fait déplacés dans la réalité québécoise*. Voici quelques-uns de leurs commentaires (reçus en réponse aux questions 64 et 66):

- un sacreur déclare ne pas utiliser *merde* parce qu'il le trouve "féminin" (ce qui est du reste confirmé par les chiffres).
- "ceux qui emploient *merde* et *con* essaient de se valoriser; ça fait plus intellectuel".
- "ça fait plus cultivé, moins vulgaire".
- "entendre *merde* et *con*, ça me fait rire: ça ne représente rien".
- "j'emploie *merde* et *con* quand je suis gentil; ça fait artificiel".
- "j'emploie *con* plus souvent que *niaiseux* parce que c'est plus distingué".
- "*merde* et *con* sont moins dégradants que les sacres".

Si, comme nous venons de le voir, *merde* et *con* font "distingué", les sacres, en revanche, produisent un effet opposé. Il se trouve que les "sacreurs" eux-mêmes -- et, à plus forte raison, ceux qui ne sacrent pas -- adoptent une attitude dépréciative à l'égard du sacre; en effet,

* *Merde* semble connu depuis assez longtemps (certains l'ont entendu employer dans leur famille où on avait eu des contacts personnels avec des Français), tandis que *con* semble avoir été introduit depuis peu dans le vocabulaire québécois (par des films et des livres français).

ils ne veulent pas l'entendre dans la bouche de leurs enfants, il les choque dans la bouche d'un interlocuteur mâle et encore plus dans celle d'une femme.

L'éducation reçue joue un grand rôle dans cette attitude: dans aucune famille, à une exception près (celle du médecin de campagne), on n'avait le droit de sacrer; que ce soit par respect de la religion ou par souci linguistique, le père et la mère interdisaient cette pratique; cependant, il arrivait que le père lâche un sacre, ce qui était très mal vu par la mère; lorsque le père et les fils avaient coutume de sacrer hors de chez eux, ils faisaient très attention de se retenir devant la mère. De même, la majorité de ceux et celles qui sacrent avouent qu'ils ne l'admettraient pas de la part de leurs enfants et qu'eux-mêmes se retiendraient de sacrer devant eux (8 sur 11). Cependant, personne ne se sent coupable ou honteux après avoir sacré, ce qui prouve soit que la religion a perdu toute emprise sur les esprits, soit que les sacres ont perdu tout leur symbolisme religieux, soit les deux à la fois. Le second point, en tout cas, paraît certain car personne ne semble penser au Christ en disant *crisse* ni à la messe en disant *hostie*. Cependant, la notion de blasphème semble encore bien vivante pour plusieurs; celui-ci se définit comme une attaque délibérée contre Dieu, le Christ, les saints et les objets de la religion, que l'on maudit ou que l'on sâlit par des expressions telles que *maudit crisse*, *l'hostie de crisse*, *chier sur l'ostensoir*, *putain de Vierge*, *que Dieu crève*, *maudit tabernacle sale*. Mais le blasphème ne semble pas d'un usage courant, ce qui peut faire penser que la religion n'est plus ici la puissance contraignante qu'elle a longtemps été puisque les individus l'utilisent moins comme bouc émissaire. L'hypothèse b) se trouve ainsi confirmée: les sacres ont perdu leur contenu religieux; quant aux sacres atténués, ils sont employés par souci d'une plus grande correction linguistique (dans une situation un peu plus formelle, par exemple).

Au sujet de l'hypothèse c), l'unanimité est totale: *maudit* est un terme passe-partout, très faible, parfois même pas considéré comme un juron. Cependant, quelques informateurs ont déclaré que, étant enfants,

ils n'auraient jamais osé employer ce mot dans leur famille, sous peine des pires sanctions. Donc, *maudit* a perdu sa force depuis peu.

Si, comme nous venons de le voir, le sacre n'est plus culpabilisant pour l'individu qui l'emploie, il reste cependant un stéréotype social très fort. Le sacre correspond à un certain niveau de langue qui se trouve associé, dans l'esprit des gens, à un niveau d'éducation très bas, synonyme de milieu socio-économique défavorisé. C'est pourquoi il choque quand il est employé par des gens qui ne correspondent pas à ce stéréotype; en effet, commentant la question 11, plusieurs informateurs déclarent ne pas être choqués "si l'emploi des sacres correspond à l'image de la personne" mais bien s'il ne cadre pas avec cette "image", c'est-à-dire si l'on s'attend à une variété de langue plus élevée chez la personne en question.

Or, l'enquête révèle que le milieu d'origine socio-économique des informateurs n'exerce aucune influence significative sur l'usage du sacre. En effet, parmi les hommes, le fils du fermier, celui du bûcheron et celui du contremaître sacrent, mais pas celui du ferblantier ni du menuisier ni de l'ouvrier du textile (cependant, ce dernier est peut-être un cas particulier parce que son père et ses oncles sacrent abondamment, et il déclare que c'est probablement par réaction que lui-même ne sacre pas du tout); d'autre part, un fils de comptable, de fonctionnaire, de cadre d'entreprise, de médecin sacre autant que celui du fermier ou du bûcheron. Chez les femmes, on constate que deux filles de fonctionnaire et une fille de chef-cuisinier sacrent, tandis qu'une fille de plombier, une fille de représentant, une fille de commerçant, ainsi que les autres filles de fonctionnaire ne sacrent pas.

Les données ci-dessus prouvent que le stéréotype social qui s'attache au sacre est fondé sur une idée fausse. Il se peut qu'autrefois seuls ceux qui travaillaient dur et gagnaient peu se permettaient de sacrer (défoulement parfaitement justifié par les circonstances) mais aujourd'hui le sacre est largement répandu dans tous les milieux; l'enquête montre

qu'il est même particulièrement bien représenté parmi ceux qui ont fait des études supérieures (sur les 11 informateurs qui sacrent, un seul n'a jamais entrepris d'études universitaires).

Cette appartenance au milieu universitaire de la plupart des informateurs peut être la cause de leur attitude négative unanime à l'égard du sacre; cette attitude ne ressortirait peut-être pas aussi nettement dans d'autres milieux. Car non seulement ils trouvent le sacre vulgaire en soi, mais ils voient dans son usage fréquent comme qualificatif emphatique une pauvreté de langue, une incapacité d'exprimer clairement ses idées, donc un handicap à la communication; c'est pourquoi ils essaieront de montrer à leurs enfants que le sacre est inutile à l'expression de la pensée. Cependant, chez plusieurs, le sacre est toléré comme plaisanterie, lorsqu'il s'agit de produire un effet comique (certains iront même jusqu'à en "rajouter" en présence de témoins, alors que seuls, ils iraient moins loin) et comme moyen de défoulement lorsqu'il est vraiment motivé par les circonstances.

Conclusion

Malgré l'échantillon restreint sur lequel est fondée cette enquête, elle a révélé des tendances assez nettes.

D'abord, elle a prouvé qu'il n'y a pas de changement linguistique en cours, c'est-à-dire que les sacres ne tendent pas à être remplacés par d'autres termes empruntés au français général; en effet, plus de la moitié des hommes interrogés sacrent encore couramment, même en milieu universitaire, et n'utilisent pas les jurons français.

En revanche, les hommes qui ne sacrent pas, ainsi que les femmes, dont seulement un très faible pourcentage a tendance à sacrer, se défoulent verbalement à l'aide de termes qui, coupés de leur milieu naturel, paraissent ici très bénins et même distingués.

Enfin, il y a discordance entre l'usage qu'un individu fait du sacre et l'attitude que ce même individu adopte à l'égard du sacre employé par les autres. Cette attitude négative ne se justifie pas par le contenu religieux que véhiculent les sacres mais bien par l'existence d'un stéréotype social qui en stigmatise l'usage.

Résultats de l'enquête complémentaire

On ne peut pas tirer de conclusions générales de cette enquête complémentaire effectuée parmi cinq non-qubécois.

En effet, des trois francophones interrogés, un seul sacre, "quand ça va vraiment mal". Arrivé à l'âge de 21 ans, il est ici depuis 13 ans. Les deux autres sont ici depuis 25 ans (arrivés respectivement à 11 et 19 ans) mais n'ont pas adopté les sacres, sauf quelques termes atténués du genre *tabarouette*.

Un des deux anglophones sacre, l'autre pas. Le premier est ici depuis cinq ans, arrivé à l'âge de 27 ans, le second depuis deux ans et demi.

Il faudrait faire une enquête plus poussée, en utilisant d'autres variables, pour déterminer les causes de l'adoption des sacres par les étrangers.

Ludmila Bovet
Université Laval

BIBLIOGRAPHIE

Je n'ai rien trouvé sur le sujet en socio-linguistique, mais j'ai utilisé les livres suivants comme éléments de documentation sur les sacres:

CHAREST, C., *Le livre des sacres et blasphèmes québécois*. L'Aurore, 1972.

LAPOINTE, G., *Les mamelles de mon grand-père, les mamelles de mon grand-frère*. Editions québécoises, 1974.

PICHETTE, J. P., *Les jurons au Canada français: étude de l'histoire, de la langue et de la littérature orale suivie du recueil des jurons*. Thèse de maîtrise ès lettres, Université Laval, 1973.

QUESTIONNAIRE*

Partie A.

1. Sexe
2. Age
3. Occupation
4. Occupation des parents
5. Lieu ou région où l'on a fréquenté l'école élémentaire

Partie B.

6. Employez-vous des sacres couramment?
7. Si oui, dans quelles circonstances? Si non, pourquoi?
8. Vous sentez-vous coupable ou honteux quand vous venez de sacrer?
9. Avait-on le droit de sacrer dans votre famille? (tout le monde - le père - la mère - Les enfants - filles et garçons? Combien de filles et garçons?)
10. Si vous avez (aviez) des enfants, leur permettez-vous (permettriez-vous) de sacrer?
11. Quelle réaction avez-vous si vous parlez avec quelqu'un qui se met à sacrer?
12. Quelle réaction avez-vous en entendant une femme sacrer?
13. Faites-vous une différence entre sacre et juron?
14. Faites-vous une différence entre sacre et blasphème?
15. Donnez des exemples de sacres.
16. Donnez des exemples de blasphèmes.
17. Donnez des exemples de jurons.
18. Est-ce que *maudit* est un sacre, un blasphème ou un juron?

Partie C1.

19. Supposons que vous êtes seul; vous plantez un clou et vous vous donnez un coup de marteau sur les doigts. Que dites-vous?
20. Supposons que vous êtes seul et que vous laissez tomber un objet qui se casse. Que dites-vous?
21. Toujours seul, vous vous rappelez que vous avez oublié de faire quelque chose de très important. Que dites-vous?
22. Vous êtes seul et vous êtes très en colère. Que dites-vous?
23. Vous êtes seul; vous recevez une très bonne nouvelle et vous poussez une exclamation de joie. Que dites-vous?
24. Vous êtes seul; tout à coup, vous apercevez quelque chose et vous n'avez jamais rien vu d'aussi beau. Que dites-vous pour exprimer votre admiration et/ou votre surprise?

Partie C2.

- 25-30: mêmes questions que 19-24, sauf qu'on n'est pas seul mais en compagnie de personnes que l'on connaît bien: conjoint, bons amis.

* Les contraintes de la mise en page ne me permettent pas de donner ici le tableau complet des réponses aux questions, mais je tiens ces données à la disposition de ceux qui s'y intéresseraient.

Partie C3.

31-36: mêmes questions que 19-24, sauf qu'on n'est pas seul mais en compagnie de personnes que l'on connaît peu.

Partie D1.

37. Vous êtes seul. Votre voiture ne veut pas démarrer et vous êtes pressé (ou: un appareil quelconque ne fonctionne pas). Que dites-vous pour l'insulter?
38. Vous êtes seul. Vous pensez à quelqu'un qui vous a joué un mauvais tour et vous êtes très en colère. Comment l'insultez-vous mentalement?
39. Vous êtes seul. Vous êtes tanné de la neige, de l'hiver qui est trop long (ou du vent et de la pluie), et tout va mal ce jour-là. Que dites-vous pour vous plaindre de la situation?

Partie D2.

40. Vous racontez à des gens que vous connaissez bien que votre voiture ne veut plus marcher. Quels mots employez-vous pour la qualifier?
41. Vous racontez à des gens que vous connaissez bien qu'une personne vous a fait du tort; quels mots employez-vous pour parler de cette personne?
42. Vous racontez à des gens que vous connaissez bien que vous êtes tanné du temps qu'il fait et que tout va mal. Comment le dites-vous?

Partie D3.

43-45: comme 40-42, mais avec des gens peu connus.

Partie E.

46. Vous êtes très en colère contre votre femme (mari) ou amie (ami) de coeur. Que lui dites-vous?
47. ... contre votre enfant.
48. ... contre un enfant qui aurait fait des dégâts chez vous.
49. ... contre votre ami.
50. ... contre votre amie.
51. ... contre votre frère.
52. ... contre votre soeur. Que lui dites-vous?
53. ... contre votre père.
54. ... contre votre mère.
55. ... contre une personne qui est votre supérieur hiérarchique au travail.
56. ... contre une personne qui est votre inférieur hiérarchique au travail.
57. ... contre un automobiliste qui a failli vous rentrer dedans (ou vous écraser). Que lui dites-vous?

Partie F.

58. Quel est le juron ou sacre le plus fort que vous employez?
59. Quelle est l'insulte la plus forte que vous employez?

Partie G.

60. Employez-vous *merde*?
61. Dites-vous parfois: *c'est con*, *ce con de film*, *ce con de livre*, *ce con de Georges*, *Maro*, etc.
62. Employez-vous *putain* ou *bordel* comme exclamation? Exemple: *putain que c'est beau!*
bordel que c'est emmyeux!
63. Dites-vous: *nom de Dieu*
nom d'une pipe
nom de bleu, etc.
64. Pourquoi et dans quelles circonstances employez-vous (ou n'employez-vous pas) ces expressions?
65. Savez-vous depuis quand?
66. Les aimez-vous mieux - autant - moins que les sacres? et pourquoi?

ESL IN QUEBEC: AN OVERVIEW OF THE
PROBLEMS AND SOME SUGGESTED SOLUTIONS*

Ronald Sheen

Résumé: *Les problèmes de l'enseignement de l'anglais comme langue seconde au Québec se manifestent surtout par le niveau très bas qu'atteignent les étudiants pendant les cinq ans passés à l'école secondaire. Bien que les méthodes audio-linguales soient partiellement en cause, elles ne constituent pas les principaux éléments qui expliquent la situation actuelle. A part le manque de motivation du côté étudiant, question qui n'est pas traitée dans cet article, les causes principales des problèmes sont:*

- 1) *un trop grand nombre de professeurs dont la connaissance de l'anglais est inadéquate,*
- 2) *l'absence d'objectifs bien définis et réalisables de la part des Commissions scolaires,*
- 3) *un manque d'homogénéité dans les niveaux exigés et atteints par les différents cegeps,*
- 4) *les exigences insuffisantes des cegeps et des universités à l'endroit des futurs professeurs d'anglais.*

L'auteur propose des solutions à ces problèmes. Il suggère, en outre, que l'enseignement de l'anglais ne soit plus basé sur des approches doctrinaires comme celle de Lado mais plutôt sur une approche pragmatique et éclectique, surtout en ce qui concerne l'enseignement de la grammaire et l'utilisation de la traduction.

- * (i) I would like to express my thanks to Miss Claude Gervais, former "Directeur des services pédagogiques" at St. Jerome Cegep and now Associate Professor of English at Laval University, and to Mr. Claude Girard, Curriculum Adviser, of the "Commission Scolaire Régionale Orléans", for their valuable comments on various aspects of problems discussed in this article.
- (ii) A slightly modified version of this article will appear in the first issue of SPEAQ in 1978.

Ronald SHEEN, Docteur de 3^e cycle (Paris VII^e), professeur à l'Université Laval (Québec).

In an article published in a recent issue of the journal SPEAQ (Vol 1 No 2, Spring 1977) I reported on some tentative conclusions drawn from an analysis of errors made by French-speaking Quebecers learning English as a second language (henceforth to be referred to as ESL). Two of these conclusions were, firstly, that audio-lingual¹ methods may play a negative role in error production by presenting an oversimplification² of sub-systems of English without subsequent clarification, thereby leading students to make overgeneralizations and later possible fossilization of these overgeneralizations; and, secondly, that such methods do not appear to have a marked effect in reducing negative transfer from the mother tongue.

As these conclusions clearly imply criticism of audio-lingual methods, it is incumbent upon me to suggest some means of improvement in methods used for ESL at the high school level. However, before discussing possible improvements, certain crucial points need to be made.

Most informed people would agree that the average standard of English achieved by school-leavers in Quebec is pitifully low. Furthermore, as anyone in the field of ESL is well aware, faulty methods are far from the only cause of this situation. They are not even, I would maintain, the major cause. Consequently, before discussing improvement in methods, I shall address myself to what I regard as the major problems. They are the following:

- (1) Lack of motivation on the part of students.
- (2) A high proportion of incompetent teachers.
- (3) Muddled educational policy in ESL on the part of school boards.

(1) Lack of motivation

As for lack of motivation, it is an extremely complex problem closely linked to the social, economic and political situation existing in Quebec.

As such, I regard it as a problem somewhat beyond the scope of this article mainly because the solution primarily depends upon factors over which teachers, cegeps, universities and school boards have little or no control. I will, therefore, not attempt to deal with the problem here. However, I feel that the solving of the other problems to be discussed can only have a positive effect on the students' motivation.

(2) A high proportion of incompetent teachers

The question of the presence of a high proportion of incompetent teachers in high schools is a delicate problem. It is, however, central to the issue and has to be tackled if the overall problem is to find a solution.

I should first make clear upon what I base my contention concerning the existence of these incompetent teachers. Over the last seven years, I have taught courses of ESL and linguistics to practising teachers in various parts of the province. This experience has left little doubt in my mind that although a number of these teachers of ESL display a very high level of competence in English, a considerable number possess a mediocre level and that a smaller number have such a low level that they are hardly capable of putting two correct sentences together, a lack unfortunately not compensated for by an adequate knowledge of English grammar. This judgement is obviously subjective. I only include it in this article because numerous discussions with colleagues, teachers, students and curriculum advisers leave me in little doubt as to the validity of my evaluation of the situation. Furthermore, more objective support can be found in Acheson *et al* (1977).

Assuming then that my judgement is valid, the problem concerns steps to be taken to improve the situation. There are two aspects:

- (i) Action to be taken concerning such teachers presently holding posts in ESL.

(ii) Policy concerning the appointment of new teachers.

(i) This is partly a human problem. One must first find some means of deciding who are those teachers who are not sufficiently competent in ESL to do the teaching they have been appointed to do and then, having done this, a means must be found of persuading these teachers to take the necessary steps to improve their English. As the evaluation of teachers' competence will necessarily require the co-operation of the teachers themselves, an initial attempt may be made by using the self-evaluation technique utilized by Acheson *et al* (ibid). Such a proposal is based on the assumption that most teachers with an inadequate knowledge of English are aware of the fact and are desirous of improving it³. For those unaware and those aware but unwilling to take the necessary steps to remedy the situation, the scheme would obviously meet with little success. As only a voluntary scheme has the remotest possibility of success, the system will have to accept the presence of the recalcitrant few.

The evaluation done, school boards must then be prepared to finance the necessary steps needed to provide these teachers with leave of absence without loss of salary. During this leave of absence, they will be obliged to take courses at university⁴, preferably in English-speaking provinces or countries. This suggestion obviously will entail great financial outlay which may prove too heavy for school boards to support. If this is the case, the Government must play its part and provide financial support for the scheme.

This latter suggestion might not be as unrealistic as it might appear. Ironically, the implementation of Bill 101 with its restrictions on the rights of French-speaking Quebecers to go to English schools, could result in such people demanding a much-improved teaching of ESL in the province thus bringing pressure to bear on the Government⁵.

Associated to this question of the need for competent teachers is that of the increasing demand for the teaching of ESL in elementary

schools. This is a laudable move. Nevertheless, before implementation of such plans is made, the question of the availability of competent teachers should be thoroughly considered. It would surely be counter-productive to establish a plan of this nature only to find it doomed to failure thanks to a lack of such teachers. The situation thus created would, furthermore, exacerbate the present shortage in high schools by attracting teachers of ESL to the elementary level which is happily less beset with the problems of lack of motivation and bad discipline. I would suggest, therefore, that we first attempt to solve the problem of competent teacher shortage at the high school level before embarking on the province-wide teaching of ESL at the elementary level.

(ii) The recruitment of new teachers, is a problem which concerns cegeps, universities and school boards.

Because of the regulation concerning admission to university which establishes 201 courses as the entrance level, it is imperative for cegeps to define clearly the content of this course, be extremely demanding of the students who take it and make a determined attempt to standardize this course and other courses on a province-wide basis⁶. This last point is of great importance. At the moment universities are faced with students having identical marks at the 301 level, for example, but widely different levels of ability. This situation exists because cegeps decide course content and passing criteria on an individual institution level. It is essential for universities to know that, say, 70% at the 201 level, no matter from which part of the province the student comes, indicates he or she has attained a clearly-defined level of ability.

There are three ways in which universities can improve the situation:

(i) Demand a higher standard of students passing language courses. At present, it is still often the practice to permit a student to pass when there are important elements of the course he or she has not mastered. If, as can happen, a particular student attains only the minimal passing

mark in each language course he takes, his final level of competence may not be adequate.

(ii) As a partial solution to the problem implied in (i), universities should impose a final examination of both oral and written ability on all students before they are granted their degrees.

(iii) Insist on all students majoring in English spending a year in an English-speaking province or country without the company of fellow Quebecers. I add this last proviso because of the practice here in Canada of organizing courses of ESL which are attended by large numbers of Quebecers together. This immediately diminishes the value of the student's experience because in many cases he naturally gravitates to the company of his fellow-Quebecers. The type of scheme I have in mind is similar to one used in Europe where the potential language major spends a year as a teaching assistant in a school in the country of his or her choice. In this way, he or she is immersed in the language and culture and, in addition, has ready-made contacts in the school where he or she is.

School boards can do their part by being far more stringent in their recruitment procedures before offering posts to potential candidates. Their minimum requirement of candidates should be a major in English. They should also implement some testing of candidates to make certain that each has an adequate knowledge of written and spoken English. They might also make it a standard practice not to appoint any English teacher without consultation with the Head of the department of English and of the curriculum adviser. In addition to this being an added check on the quality of the candidate, it will also involve these two individuals in building up a group of teachers for whom they will both feel partially responsible. The present system of presenting the Head of a department with a new staff member without his having a say in his or her selection is a first step in creating disinterest and lack of motivation in building up a department in which he can take pride.

Of course, such a procedure presents few problems if there is an adequate supply of good candidates. The "crunch" comes when a school board is faced with only inadequately competent candidates, an all-too-frequent situation here in Quebec. Current policy seems to be to give the post to the best of the inadequate and then do nothing more about it. This can only worsen the present situation.

As an extreme measure, one might propose that in such circumstances no candidate should be appointed. I would suggest that the students thus deprived of their English course would possibly be better off than being faced with a teacher who does not have sufficient knowledge of the subject matter he or she is supposed to teach.

Given contemporary society, such a measure can obviously not be implemented. As a compromise, when a candidate whose English is lacking has had to be appointed, he should be obliged to take immediate steps to bring his English up to the required standard. When someone is appointed at the end of the school year he should have to spend part of the summer, preferably in an English-speaking province or country, improving his English. Where this is not possible, as, for example, when a teacher has to assume his duties very shortly after being appointed, he should be obliged to take courses at university during his first year and spend a lengthy period in an English-speaking province or country at the earliest opportunity, during the following summer.

I can well imagine these suggestions being met by school boards with the reply that they are unrealistic and that they do not take into account unions, collective agreements and the Government. This may be so. However, even if the solution to these problems presents what might appear insurmountable difficulties, the problems should at least be aired and not hidden by our talking about other less important problems such as questions concerning which type of method to use. The most perfect method possible will be of limited use in the hands of an incompetent teacher.

(3) Educational policy of School Boards

Educational policy in Quebec in respect to language teaching in the past decade or so has been marked by a move away from formal grammar and writing towards the so-called "oral approach". In the case of ESL, this seemed an eminently reasonable move to make given the sterility of the grammar-translation method of teaching and the clamour on the part of students and parents for English courses which would teach students how to speak the language. However, as has often been the case in developments in foreign language teaching (cf. Mackey (1965) and Kelly (1969)) the baby has one again been washed away with the bath water. Educational policy makers seemed to have thought that teaching students how to speak a language was in some way incompatible with their being taught some explicit knowledge of the grammar at the same time. They were of course abetted in their thinking by theoreticians of the audio-lingual approach who thought that students would acquire an adequate knowledge of grammar by "induction". These two forces have had undeniably positive effects in removing the grammar-translation method from schools. Unfortunately, the pendulum has swung too far. It is time for it to swing back to position of compromise between the two extremes. I shall return to this point during the discussion of methods.

In addition to school boards' educational policy being at fault on the point just discussed, it was also wrong in seemingly regarding the Province as one big homogeneous area containing students with all the same needs in regard to ESL. They should not be too harshly criticized for this for the clamour for an oral approach was certainly province-wide. Nevertheless, it does seem somewhat short-sighted to consider a high school student in, say, Chicoutimi as having the same needs as his counterpart in Montreal.

School boards must begin to undertake a thorough evaluation of the situation in which English is being taught and the restraints such a situation imposes on the aims of their courses. There are many areas of

Quebec which are far-removed from contact with English-speaking areas. Most students in these areas will remain there after leaving school and will, therefore, have little or no need for any of the productive skills they may have learned at school. This fact, allied to the small amount of time devoted to the teaching of ESL in schools, makes little sense of policies the avowed aim of which is to produce students who can converse with a certain fluency in English.

It would be far more reasonable for school boards, given the great difficulty of teaching ESL in Quebec, to set somewhat less ambitious goals for their students. I am not suggesting that any one of the four skills of reading, writing, speaking and listening should be completely ignored. However, I do think that school boards should redefine their aims for ESL by taking into consideration firstly, the feasibility of teaching all four skills to an equal extent and secondly, the relative need their students will have for the four skills. I would maintain that in the type of area I am discussing that it would make more sense to realise that if students have a need for English after school it is to be able to read and understand the spoken language. This being so, emphasis should be placed on the teaching of the two receptive skills, not, however, to the exclusion of the productive skills. It is clearly a question of priorities⁷.

In areas of high contact with English, such as parts of Montreal, the Eastern Townships and parts of the Gaspé, the priorities will obviously be different. In these areas, students have a greater need for productive skills and school boards must define their aims accordingly. My concern is, however, for the areas of low contact with English where at present school boards are setting for themselves aims which are simply not achievable and, in doing so, are creating a myriad of problems both for teachers and students.

Improvement in the use of available methods

As pointed out elsewhere in this article, and I feel it is worthy of repetition, although improvement in the use of methods can only have a positive effect on the teaching of ESL in Quebec, it will not be sufficient in itself to solve the problems created by the low achievement of high school students learning ESL. Far too frequently in the past, teachers and administrators have looked to some new method as a panacea for the ills of ESL without first directing their efforts to the solving of the major problems some of which I have just discussed.

It should be noted that I have been very careful to entitle the section "Improvement in the USE of available methods" to emphasize the fact that answers cannot be found in some new method but in making better use of what we already have. I take this position because I believe that what are purported to be new methods are only modified versions of older methods. The reading of the section on the history of language teaching in Mackey (1965) and of Kelly (1969) amply illustrates the point. Even the new cognitive code learning method based on the tenets of developmental linguistics and generative grammar is not strikingly different from a method of the past, "The New Method Grammar" of H. E. Palmer. Consider the following quote from the introduction: "The learners find out the grammar for themselves. Examples are given and the learners are helped to discover and apply the rule". True Palmer does not talk about hypothesis testing; however, I would maintain that a similar process is implicit in Palmer's description.

In addition to our stopping looking for revolutionary new methods as an answer to our problems, we should further resist the temptation of looking for solutions in doctrinaire methods based on psycholinguistic hypotheses concerning how post-puberty students learn a second language. There has been a great deal of research on first language acquisition and somewhat less on second language learning. However, in the latter case, apart from some reasonably obvious conclusions about mother tongue

interference and overgeneralization, I have to agree with the point made by Diller (1971), "Unfortunately, educational research hasn't been able to prove much of anything about language learning".

Even experiments intended to demonstrate the relative merits of the different available methods have failed to produce really decisive results (cf. Pimsleur and Bonkowski (1961), Scherer and Wertheimer (1962), Terrey (1965), Mueller (1972), Smith (1970), Von Elek and Oskarsson (1972), Ellegard (1973)). Ironically, one of these experiments, that of Smith which compared inductive, deductive and grammar-translation methods, produced the result that students being taught by the latter method achieved the best results. However, the problem with this experiment and the others mentioned are the many variables which render the results unreliable (cf. Diller (1971) for a discussion of a number of these variables).

Anyone who has any practical experience of teaching ESL cannot fail to be wary of doctrinaire methods. The one that has dominated ESL in Quebec for the last decade or so can only confirm this wariness. It is now generally accepted that the audio-lingual method as exemplified by that of Lado is based on an impoverished, inadequate and simplistic theory of language acquisition and learning. In addition to this rejection on theoretical grounds, such methods have also been strongly criticized for their boredom-inducing pattern practices, their lack of realistic language use and the low achievement of students learning by this method.

Given this situation, what is distressing about the present state of ESL in Quebec, is the fact that many school boards are still using the method, even to the point of having recently purchased the 1975 version of Lado which adds little new to that of 1972.

This is, of course, typical of developments in foreign language teaching. What was once a new and revolutionary method comes to be regarded as the standard method and remains so even after it has been shown to have far from lived up to its claims.

These comments can leave the informed reader in little doubt as to my own point of view. Given our state of ignorance of the underlying reality of second language learning, teachers must rely heavily on their own and others' experience. This often shows that there is good and bad in all methods and that the only sensible approach is an eclectic one which will attempt to amalgamate what has been found to work in the past in the numerous methods used. Thus, as an example, elements of the audio-lingual approach might well be retained for the teaching of pronunciation, an area in which it has had success; the direct method has demonstrated its usefulness in the stimulation of student interest and in its development of communicative competence; cognitive code learning in its initial attempts seems to have had some success in teaching grammar (cf. the experiments comparing methods already mentioned); even the much-maligned grammar-translation method is not without some value for more advanced students.

It is time for school boards to consider this point of view and investigate methods which in addition to being eclectic from the author's viewpoint, are also sufficiently flexible to allow free rein to a particular teacher's own eclecticism⁸. The Paulston and Bruder (1976) method seems to be a particularly good example of the type of method I have in mind.

The adoption of such methods might also have the added advantage of giving a certain confidence back to the teacher who has so long been expected to unquestioningly follow the directives of the authors of methods without bringing the value of his own experience to the teaching task. The method must give the teacher the possibility of different approaches from which he can choose the one most suited to the situation he is in.

I am not suggesting here that practical experience should replace linguistic research into language learning. That would obviously be absurd, particularly as I am engaged in it myself. What I am suggesting

is that great caution should be shown before what are normally only tentative conclusions about language learning are developed into some new method and accepted by school boards as an answer to their problems.

What I am proposing in the adoption of an eclectic method is, of course, in no way original. It has been proposed by many in the past, noteworthy among whom are Sweet (1899), Carroll (1966), Ney (1973) and Corder (1973). Furthermore, it has already been put into practice, notably in France where it was known as "la méthode active". Mackey (1965) describes its approach in the following way: "The language skills are introduced in the following order: speaking, writing, understanding and reading. Activities included oral practice, reading aloud, and questions and answers. There is a certain amount of translation, with some deductive grammar, and some visual aids". This is a somewhat unsystematic description of the type of approach I have in mind.

I should perhaps at this point clarify my position on the question of grammar and translation in the eclecticism I am discussing for it is this aspect which is perhaps the most controversial. Given the limited time which is devoted to the teaching of ESL, it is unrealistic and impractical to set as the aim of that teaching the production of students who can express themselves fluently in English. The aim must be far less ambitious. Having decided on the relative importance of receptive and productive skills of both the written and spoken word, our aim should be to produce students who have basic skills which will permit them to progress to a more advanced stage should they so desire.

I see these students as belonging to one of three broad types. Most of them will unfortunately fall into the category of those who will seldom use any of their acquired skills after leaving school. This is a fact of life in Quebec and it must be accepted. A second smaller group, living in areas of low contact with English speakers but having the desire to read and listen to English, will need and use the receptive skills they have acquired at school. Lastly, there

is the smallest group of the three, comprising those students who will be in active contact with English speakers. I maintain the most common need for all three groups is a thorough knowledge of grammar. Even the first group who will not use the language in their every day life will retain their knowledge of the language better if they have a good conscious knowledge of grammar which they can call upon should they have to use the language at some later date.

How should this competence in grammar be taught? It should not be the type of teaching that aims at having students parrot grammatical rules, but aims, rather, at giving the students a conscious knowledge of rules which must be applied in living situations, so that conscious knowledge with constant application thereof will become increasingly unconscious. De Sauzé (1959) describes the process in the following way: "... two stages of knowledge of a language: the conscious one, during which we use the language slowly, applying rules of grammar, reasoning various relationships as we proceed. The second one, ... the automatic stage, occurs when we speak, read and write the language like our mother tongue"⁹.

How is this conscious knowledge to be acquired by the student? Here we must try to apply those principles of Palmer's "The New Method Grammar" which I have already indicated are similar to those of the cognitive code learning method. The students have to be permitted to experience a particular element of grammar in action and then helped to discover the underlying rule. The helping on the part of the teacher is minimally explicit. An example will be helpful, that of the various uses of the progressive. As a first step, the aim is to help the student discover the use of the progressive for actions which are actually taking place at the time of speaking. The average student should have little difficulty in discovering for himself the meaning of the form in this context, providing ample, clearly-contrasting use of the simple and progressive form are shown. However, although the student may discover the use for himself in situations where only English

is used, it is important for the teacher to give a clear account himself of the use and this to make sure that all the class has a clear understanding of the use. This is particularly important because the teacher can easily be misled into thinking that the students understand more than they really do. Lado (1977) finds that students miss up to 20% of the information required when only the second language is used in visual demonstrations. Intuitively, I would put the figure appreciably higher.

At this first stage in the teaching of the progressive, the teacher has been minimally explicit, limiting himself to confirming what he believes the students have already discovered. The next use to be introduced at some later time will be the use of the progressive to express actions which have already begun, are on-going but are of a temporary nature, such as "I'm taking five courses this term", "I'm going to work by bus this week because my car is being repaired", "I'm living in an apartment at the moment", etc. The discovery on the part of the student is more difficult at this stage; this may result in the teacher's having to intervene with an explanation to clarify the students' impressions. It is here that the teacher's experience plays an important role, for he must decide at which point to intervene. That point is when the students become frustrated by the difficulty and when, therefore, any further time devoted to discovery on their part will be counter-productive.

At this point, having discovered two seemingly different uses of the progressive, the more able students may be able to face the challenge of discovering what is common to both uses, and this as a first step in the understanding of the underlying meaning of the progressive form.

This brief outline is sufficient to give the reader an idea of the type of approach I have in mind without discussing the treatment of the other more nuanced uses of the progressive which would be treated in basically the same way.

In this example I have been concerned with the acquiring of the underlying meaning of a verb form. As to the other aspects of grammar, morphology and syntax, I do not see a different approach being necessary for these two. The same procedure can be followed entailing demonstration of the form in action, contrasted with other forms; the students being actively encouraged and helped to think consciously about the underlying rule; the teacher's intervening at various points to help lead the students to the right conclusion and finally giving a clear statement of the rule bringing out differences and similarities with French; then following up with practice of the rule in realistic dialogue and written work.

Now, as to the question of translation. Following the valid rejection of the grammar-translation method and the establishment of the audio-lingual methods, there was a taboo against any form of translation. This taboo has recently become somewhat relaxed even to the point of Lado¹⁰, himself, accepting its use when it is really necessary and as a last resort.

The main reason for the rejection of translation as a valid teaching technique is because it is thought to make the student think in his mother tongue when speaking a second language and thus increase mother tongue experience. However, as I have pointed out elsewhere (Sheen, 1977), students who had been taught English by methods such as that of Lado, still commit two-thirds of their errors because of mother tongue interference. I would, therefore, take the position that exclusion of the mother tongue and the comparison of the two languages does not reduce the incidence of mother tongue interference. Palmer (1917: 251) takes a similar position, stating that "... the exclusion of the mother tongue is generally, if not always, a vicious procedure productive of the most harmful results".

I would maintain that the best way of reducing such errors is to make the students aware of the differences between the two languages. This can be best achieved by the judicious use of translation. I do not mean

by this the giving of passage for translation, although this can be useful used at the right point in the learning process. What I am referring to is the use of informal contrastive analysis by the teacher at the point where he intervenes to confirm what students have discovered for themselves or to explain a point of grammar that they have not been able to grasp.

Again an example will be helpful. Assuming that in the teaching of the "... have been (... ing) since/for..." construction, the students have arrived at an understanding of the use of the form by the procedure already described. As part of this procedure, the students naturally associate the form with its French counterpart "... est... depuis...". It is at this point that the teacher must discuss the difference between the two languages, pointing out the reasons why English uses the present perfect instead of the present and why there are two prepositions to fulfill the function of "depuis".

One has to be very careful in suggesting this type of approach otherwise the reader might easily conclude that I am proposing some long lecture on contrastive analysis. I am not. What is entailed is a necessary step in the student's acquiring of the conscious knowledge of the grammar of English. This process can be much facilitated by his understanding of the differences between the two languages and can be achieved without having to resort to a long lecture using technical terms although such a style of teaching does require the students to know the elementary terminology for the parts of speech¹¹.

This last point is somewhat related to abandonment of the teaching of the grammar of the mother tongue, the result of the adoption of the "oral approach" during the last decade. Clearly, the approach to the teaching of grammar that I am proposing would be much less onerous on the teacher of ESL if the students are being taught the grammar of French at the same time as they are learning English. Such a situation is not unfortunately for the immediate future. However, perhaps we can hope that

the increasing outcry against the abysmal knowledge of French displayed by many high school-leavers may ultimately lead to the pendulum swinging back to a point where knowledge of the grammar of one's own language is regarded as an asset.

In conclusion, it should be understood that just as I do not regard any method as a panacea to the ills of ESL in Quebec, I do not regard the eclectic one I have proposed as one either. Realistically, one has to accept the fact that the improvement in the teaching and learning of ESL is an extremely difficult task which can only be achieved in the long term. I consider most of what I have suggested as being reasonably obvious to anyone having experience in the field. My modest purpose in writing this article is to provoke discussion of the problems treated here for it is only in discussing them openly that we can hope to find solutions to them, solutions that must be found if the teaching of ESL in Quebec is to become a viable educational activity and to cease to be what some high school teachers of my acquaintance have described as a "joke".

NOTES

1. I use this rather ambiguous term despite the objection of Twaddell (1976: 113-114) as it is the most convenient way of referring to methods based on a behaviouristic approach to language teaching and learning which uses mimicry-memorization drills as a means of inducing overlearning which in turn is thought to lead to the acquisition of automatic language habits and inductive generalization of grammatical structures.
2. The oversimplification in audio-lingual methods and particularly that of Lado is, however, intentional in the initial stages. Consider, for example, this from Lado (1972: 8)

"... l'étudiant devra passer par une étape préparatoire où l'ampleur des problèmes linguistiques est réduite de plus d'une manière. Il s'agit dans ce cas de *performance linguistique partielle* (partial linguistic performance ou PLP). Après un stage plus ou moins prolongé au niveau de la performance linguistique (PLP) l'étudiant pourra enfin s'attaquer à des faits de langage au niveau de la performance linguistique globale (FLP) et ainsi s'acheminer vers une connaissance intégrale de l'anglais".

The problem is that in a number of important cases, the teaching of the progressive, for example, the method goes little beyond "une étape préparatoire".
3. For a similar point of view concerning teachers in other countries cf. Lee (1974).
4. For further discussion of this need cf. Spencer and Miller (1977).
5. That the Government is aware of the need for the improvement of the teaching of ESL in Quebec was made clear in Premier Levesque's comments to members of his own Taillon riding on 3rd October, 1977. In this address, he said that he deplored the lack of good quality teaching of ESL in Quebec and that his Government intends to take steps to improve the situation.
6. I am informed that cegeps as institutions can do nothing officially to implement a movement for standardization. Action must be taken by the Department of Education or by teachers themselves as an allied group. Let us hope that one or both of these bodies take some action, and soon.
7. For a more lengthy discussion of this point cf. Davies (1976) and Kirkwood (1972).

8. Jakobovits (1973) makes some very apt comments on, among other things, the need to give the teacher flexibility in his teaching.
9. I support such an approach because basically, given the time devoted to the teaching of ESL in high schools, I feel that the acquiring of a practical knowledge of English as being similar to the acquiring of many skills. Diller (1971) uses the analogy of chess to exemplify the need for a conscious knowledge of underlying rules. I think it inadequate because it fails to bring out the difference between the acquiring of a skill naturally (as in acquiring one's mother tongue) and artificially (as in acquiring a second language in the classroom). I prefer an analogy from sport. Children in Europe start playing soccer at a very early age almost from the time they start to walk and thus naturally acquire the various skills of kicking, heading and controlling the ball without ever understanding the various "rules" for the underlying body movements. On the other hand, many North Americans are now beginning to learn but often only in their adolescent years. Not having acquired the skills at an early age, they have great difficulty in learning them and have to be helped by being shown the mechanics or "rules" of the various body movements. By practising the movements, slowly at first, having understood them, the learners are gradually able to acquire the necessary skills but most will always have great difficulty in performing these skills with the fluidity and grace of those who began acquiring the skills from a very early age. As in all analogies there are points of difference with the object of comparison; I feel, however, that this one adequately illustrates my point concerning how one acquires a second language in the classroom in a postpuberty period.
10. Cf. Lado's address to the TESOL conference in New York, 1976.
11. Cf. Mills (1977) for a proposal for a similar use of the teaching of grammar by the use of comparative material in the teaching of French as a second language in Canada. On the other hand, for an opposing point of view cf. Jakobovits (1970: 20). His view is based on the supposed invalidity of "the assumption of transfer", a view which my experience as learner, speaker and teacher of a second language leads me to reject.

BIBLIOGRAPHY

- ACHESON, P., d'ANGLEJAN, A., de BAGHEERA, I., TUCKER, R., "L'anglais Langue seconde au Québec: *Profil du Maître*". Communication présentée à l'occasion de la 11e Assemblée Annuelle de TESOL, Miami, 1977.
- CARROL, J., "The Contribution of Psychological Theory and Educational Research to the Teaching of Foreign Language", in *Trends in Language Teaching*, Valdman, A. (ed.), McGraw Hill, New York, 1966.
- CORDER, S. P., "The Significance of Learners' Errors", dans *IRAL V*, 1967, pages 161 à 170.
- "Idiosyncratic dialects and error analysis", dans *IRAL IX II*, 1971, pages 147 à 159.
- Introducing Applied Linguistics*, Harmondsworth, Middlesex, Hazell Watson et Viney Ltd, 1973.
- DAVIES, N., "Receptive and Productive Skills in F.L.L.", in *The Modern Language Journal*, December 1976.
- DILLER, K., *Generative Grammar, Structural Linguistics and Language Teaching*, Newbury House Publishers, 1971.
- ELLEGARD, A., "L'enseignement explicite et implicite de la grammaire des langues étrangères", dans *Bulletin CILA*, No 18, 1973, pages 47 à 57.
- JAKOBOVITS, L. A., *Foreign Language Learning: A Psycholinguistic Analysis*, Rowley, Massachusetts, Newbury House, 1970.
- "Freedom to Teach and Freedom to Learn", in *TESOL Quarterly*, Vol. 7, June 1973, No 2, pp. 117-126
- KELLY, L. G., *Twenty Five Centuries of Language Teaching*, Rowley, Mass., Newbury House, 1969.
- KIRKWOOD, J. N., "Some Thoughts on Designing a F.L. Course", in *Audio-Visual Language Journal*, Winter 1972.
- LADO, R., *Lado English Series*, Centre Educatif et Culturel Inc., Montréal, 1972.
- Lado English Series*, New Edition, Centre Educatif et Culturel Inc., Montréal 1975.
- "Current Views in EFL" in *SPEAQ*. Vol. 1, No 2, Spring 1977.

- LEE, W. R., "On Getting Down to Grass Roots in EFL Teacher Training", in *English Language Teaching*, Vol. XXIX, Oct. 1974, No 1, pp. 35-42
- MACKEY, W. F., *Language Teaching Analysis*, Don Mills, Longmans, 1965.
- MILLS, G., "Contrastive Analysis and Translation in Second Language Teaching", in *The Canadian Modern Language Review*, Vol. 33, No 5, May 1977, pp. 732-745
- MUELLER, T. H., "The Effectiveness of Two Learning Models: The Audio-Lingual Habit Theory and the Cognitive Code-Learning Theory", in *The Psychology of Second Language Learning*, Cambridge, U.K., 1971.
- NEY, J., "Towards a Synthetization of Teaching Methodologies for TESOL", in *TESOL Quaterly*, Vol. 7, March 1973, No 1, pp. 3-13
- PALMER, H. E., *The New Method Grammar*, London, 1938.
- PAULSTON, B. P., *Teaching English as a Second Language: Techniques and Procedures*, Cambridge, Mass., 1976.
- PIMSLEUR, P., and BONKOWSKI, R. J., "The Transfer of Verbal Material across Sense Modalities", in *Journal of Ed. Psychology*, LII, 1961, pp. 104-107
- de SAUZE, E. B., *The Cleveland Plan for the Teaching of Modern Languages with Special Reference to French*, Winston, Philadelphia, 1929, rev. ed., 1959.
- SCHERER, G. A. C., et WERTHEIMER, M., "The German Teaching Experiment at the University of Colorado", *German Quaterly*, XXXV, 1962, pages 298 à 308.
- SHEEN, R., "Les implications pédagogiques de l'analyse des erreurs", *SPEAQ*, Vol. 1, No 2, Printemps 1971, pages 63 à 72.
- SMITH, P. D., *A Comparison of the Cognitive and Audio-Lingual Approaches to Foreign Language Instruction: The Pennsylvania Foreign Language Project*, Philadelphia, The Center for Curriculum Development Inc., 1970.
- SPENCER, S., and MILLER, M., "Let's Get High School Foreign Language Teachers Back in the University", *The Canadian Modern Language Review*, Vol. 33, No 4, March 1977, pp. 516-519.
- SWEET, H., *The Practical Study of Languages: A Guide for Teachers and Learners*, Londres, Oxford U.P., 1899.

TAYLOR, B., "The Use of Overgeneralization and Transfer Learning Strategies by Elementary and Intermediate Students in ESL", dans *Language Learning*, Vol. 25, No 1, 1975, pages 73 à 108.

TORREY, J. W., *The Learning of Grammar: An Experimental Study*, NIMH Progress Report on Grant No 07167, 1966.

VON OLEK, T., et OSKARSSON, M., "An Experiment Assessing the Relative Effectiveness of Two Methods of Teaching English Grammatical Structures to Adults", dans *IRAL* X/1, 1972, pages 60 à 72.

LANGUES ET LINGUISTIQUE, N° 3, 1977: 71-79

UNE CARTE DE GÉOGRAPHIE LINGUISTIQUE
QUESTION 1341: LE BOUT D'UNE CORDE DE BOIS DONT
LES MORCEAUX SONT DISPOSÉS PAR RANGS ALTERNÉS

Gaston Dulong

Résumé: *Le dépouillement de la question 1341 donne lieu à une carte de géographie linguistique avec trois aires: celle d'échiquette dans l'Ouest, celle de croisée ou centre, celle de cage dans l'Est.*

Gaston DULONG, Licencié ès lettres, professeur à l'Université Laval
(Québec).

Langues et linguistique, n° 3, 1977

© Département de langues, linguistique et traduction
Faculté des lettres, Université Laval
Québec (Québec) CANADA

ISSN 0226-7144

lli.ulaval.ca

Toutes les enquêtes sur le terrain faites dans l'Est du Canada en vue d'un Atlas linguistique sont terminées depuis 1973. Nous en sommes actuellement à l'étape de mise en mémoire par ordinateur.

Nous avons cru que le lecteur serait intéressé à voir une *sortie d'ordinateur*. A cet effet, nous avons choisi la *question 1341*. Cette question avait pour but de faire dire par les témoins comment s'appelle "Le bout d'une corde de bois dont les morceaux sont disposés par rangs alternés" de façon à empêcher le bois de s'ébouler.

Un tel bout d'une corde de bois doit toujours être plein, les morceaux de bois devant être bien tassés les uns contre les autres et la quantité de bois employée dans une telle "construction" doit être égale à celle d'un même volume de la même cordée dont les morceaux ne sont pas par rangs alternés.

La carte de l'ensemble de l'Est du Canada où se sont déroulées nos enquêtes est divisée en deux parties par une ligne passant à l'est de Grande-Baie (16), de Baie-Saint-Paul (20), Montmagny (124) et Lac-Etchemin (121).

La *partie Ouest* de notre carte comporte un encart comprenant le Témiscamingue, l'Abitibi et la partie occidentale de l'Ontario. La *partie Est* comprend un premier encart pour la basse Côte-Nord: Rivière-au-Tonnerre (5), Hâvre-Saint-Pierre (4), Natashquan (3), Tête-à-la-Baleine (2) et Blanc-Sablon (1), de même que Port-Meunier (146) sur l'île d'Anticosti et un deuxième encart comprenant les Îles-de-la-Madeleine (154,155), le sud-est du Nouveau-Brunswick, l'île-du-Prince-Édouard et la Nouvelle-Ecosse (160, 161, 162, 163, 164).

La sortie de l'ordinateur donne l'ensemble des réponses à cette question:

- a) *réponses directes* à la question posée;
- b) regroupement sous la rubrique X: *Autres* de mots, de syntagmes, de phrases recueillis par les enquêteurs et transcrits en écriture phonétique, mais qui ne répondent pas directement à la question.

Dans les *réponses aux questions* trois mots occupent la presque totalité de l'espace: *échiquette* (relevé 57 fois), *croisée* (relevé 48 fois) et *cage* (relevé 47 fois).

Ces mots représentés respectivement par un cercle ○ (*échiquette*), une croix ✕ (*croisée*) et un carré □ (*cage*) ont été portés manuellement sur la carte en attendant que l'ordinateur lui-même inscrive les réponses obtenues à chacun des 170 points d'enquêtes.

En nous reportant à la carte, il saute aux yeux que le mot *échiquette* occupe massivement la partie occidentale de notre territoire, à l'ouest d'une ligne passant par les points 30, 105 et 107. En effet, à l'ouest de cette ligne, *cage* n'apparaît qu'aux points 94 et 46 dans le sud ainsi qu'aux points 67, 73 et 172 en Abitibi et dans le nord de l'Ontario, régions de colonisation récente faite par des colons venus de régions où prévalent et "échiquette" et "cage".

Par contre, à l'est l'une ligne passant par les points 33, 20, 127 et 125 se retrouve massivement le mot *cage* avec ici et là quelques "croisée".

Enfin, entre "échiquette" et "cage", plus précisément dans la région de Québec, de la Beauce et sur les deux rives du Saint-Laurent se situe le territoire incontesté de la *croisée*.

Nous avons là un exemple typique de ce que seront les cartes de l'ALEC (Atlas linguistique de l'Est du Canada) avec presque toujours la région de Montréal qui fait bande à part alors qu'à l'est de cette région dont la frontière n'est jamais fixe se trouve la région de Québec qui tantôt s'étend jusqu'à l'atlantique, tantôt s'arrête un peu à l'est de Québec comme c'est le cas ici.

Quand le bout de la corde de bois ne présente pas cette construction par rangs alternés, on utilise un "piquet", "poteau", "piton", "toise" ou "équerre avec sa base" qui doivent souvent être maintenus bien verticaux par des étais variés: "accotoir", "repoussoir", "brace", "guette", "garde".

Ici "toise" désigne un piquet planté sur lequel on indique par une coche la hauteur que devra avoir la corde de bois.

Terminons par cette phrase qui contient un superbe imparfait du subjonctif: "fallait qu'il (le bois) fût croisé pour monter carré".

Gaston DuLong
Université Laval

QUESTION 1341

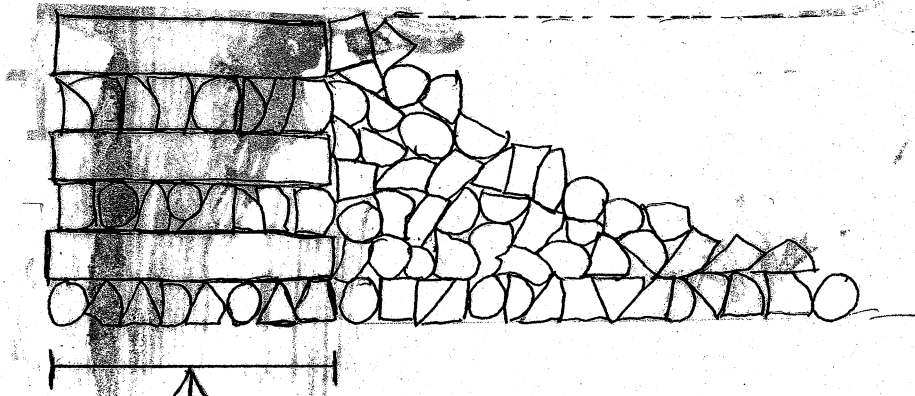
Bout d'une corde de bois

échiquette /éεiket: 35, 65, 97, 165, 167, 169/éeχket: 60-, 63,
 76, 77, 81/éεikét: 96/éεχket: 58, 170/éεik'et: 30, 36, 39, 40, 43,
 55, 62, 78/éεχket: 80, 84-, 106/éεik'èt: 41, 86, 90, 95, 98, 99, 105,
 107/éεχket: 45/ee'iket: 50/ee'χket: 38, 82/eeχket: 48, 57, 70, 74,
 88/eeχket: 52, 66, 68, 79-, 85/ee'ik'et: 42/ee'χket: 61/eeik'é't: 83/
 àεiket: 56/aeχket: 49-/aeχkét: 92/àεik'et: 47/aeχket: 54/
 àεχket: 166/eik'et: 93-
 cage /kaɹ: 9, 14, 17, 18-, 33, 129, 130, 140, 150, 152, 158, 172/
 kāɹ: 156/kàɹ: 2, 5, 8, 10, 11, 12, 16, 20, 46, 67, 73, 94, 103, 109,
 113, 125, 127, 128, 131, 132, 134, 135, 136, 137, 138, 139, 142, 144,
 145, 157/k'àɹ: 148/khàɹ: 163/káɹ: 155/kåɹ: 3
 maison /mézõ: 164
 échelette /eelet: 63-/eel'é't: 49
 borton (x cage pleine) /bòrtõ: 22
 croisée /krwèzé: 13, 25, 28, 29, 34, 60, 63, 81, 93, 101, 104, 110,
 114, 117, 119, 122, 151, 153, 156, 160, 163, 168/kwèzé: 71/krwèzé:
 15, 27, 89, 99, 100, 102, 112, 115, 141, 149/kwřèzé: 1/krèzé: 118,
 120/kwèzé: 18, 31, 33, 59, 69, 72, 75, 91, 108, 109-, 111, 161
 (bois) croisé /kwèzé: 2
 tête de corde /tèt dé kòrd: 4-
 tête /tèt: 64/tèt: 6, 151
 face /fàs: 26
 bout croisé /but kwèzé: 91
 bout biaisé /but byèzé: 91
 bout tricoté /but triχkòté: 91

DIVISION x: Autres

piquet /Pikè: 51, 55, 124, 151/Pik'è: 8, 11, 12, 46, 75, 98, 100,
 113, 121, 159/Piχè: 94/Pik'à: 39/Pχk'à: 83/Pik'à: 85, 164-/Piχ'à:
 109/Pχ'à: 28, 79, 81/Pik'à: 98, 102, 115, 122, 143, 144, 147/Pik'à:
 87/Pχ'é: 10/Piket: 7/"piquet": 9, 43, 82
 poteau /Pótó: 29, 56, 74, 86/Pótó: 54/Pætó: 162

piton (x petit poteau) /pitõ:162
 brace (l ang brace) (g f) (x étai) /brés:12,51,55,56,98
 guette (g f) (x étai) /gèt:102,121
 accotoir (x étai) /akòtwér:94
 repoussoir (x étai) /rpuswé:8
 garde (x étai) /gàrd:143
 équerre (x piquet avec sa base) /ekèr:84
 toise /twèz:116
 baguette /bàvèt:8
 hart de coudre /hâr dé kùd:98
 dans le bout /dã lbu:144
 au bout /ó bu:12,134/ó but:2/ó bût:8,11,13,81,98
 (à) chaque bout /eàk bût:100
 entre (deux piquets) /ãt:144/ãtèr:122,147
 fallait qu'il fût croisé pour monter carré /fâlè ki fu
 krwèzé pûr môté kâré:110
 cager (x faire une cage ou croisée) /kajé:140/kàjé:19,
 36,137/kãjé:142
 (bois) cagé (x bois cordé en forme de cage) /kajé:4

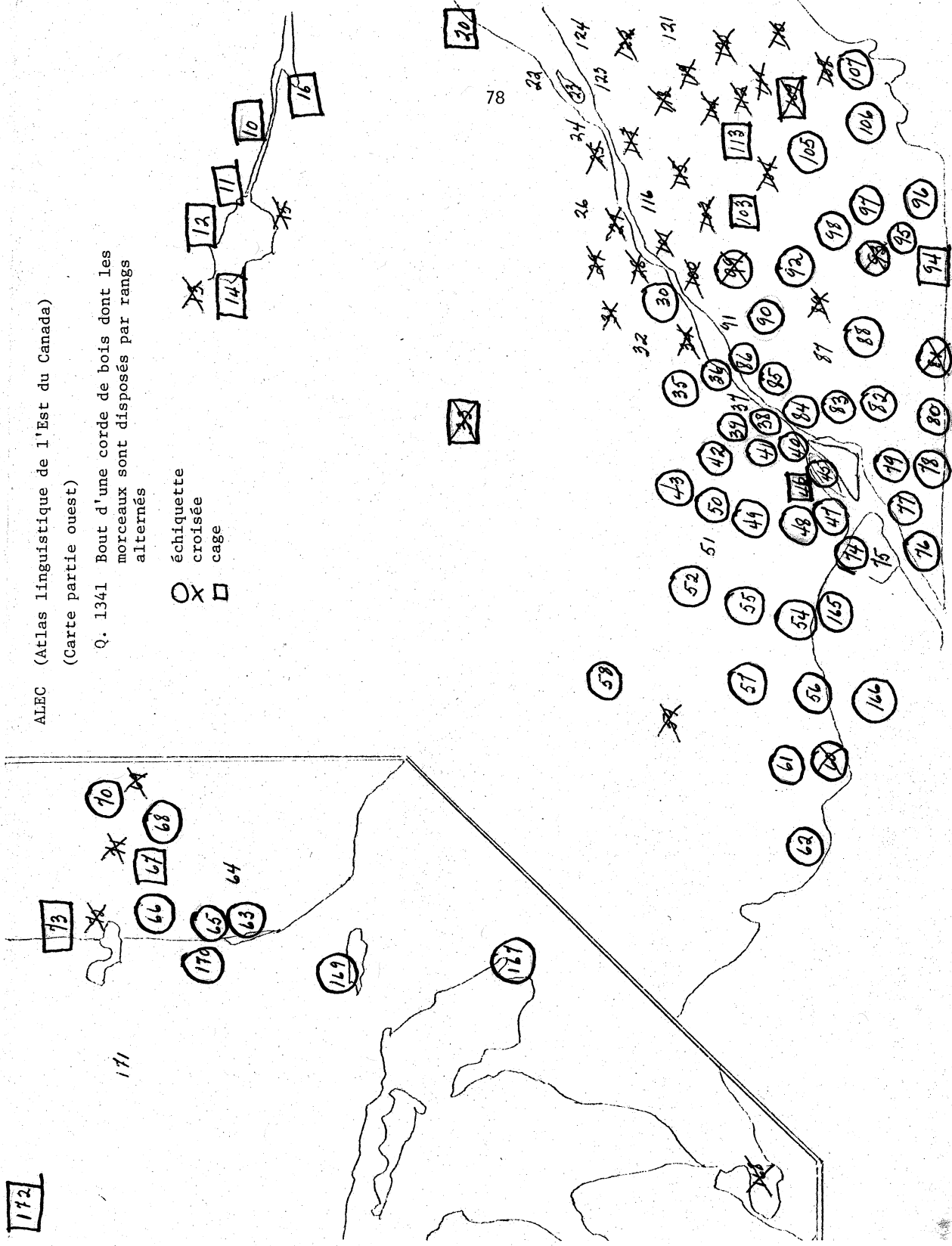


Bout d'une corde de bois dont les morceaux sont
 disposés par rangs alternés.

ALEC (Atlas linguistique de l'Est du Canada)
(Carte partie ouest)

Q. 1341 Bout d'une corde de bois dont les
morceaux sont disposés par rangs
alternés

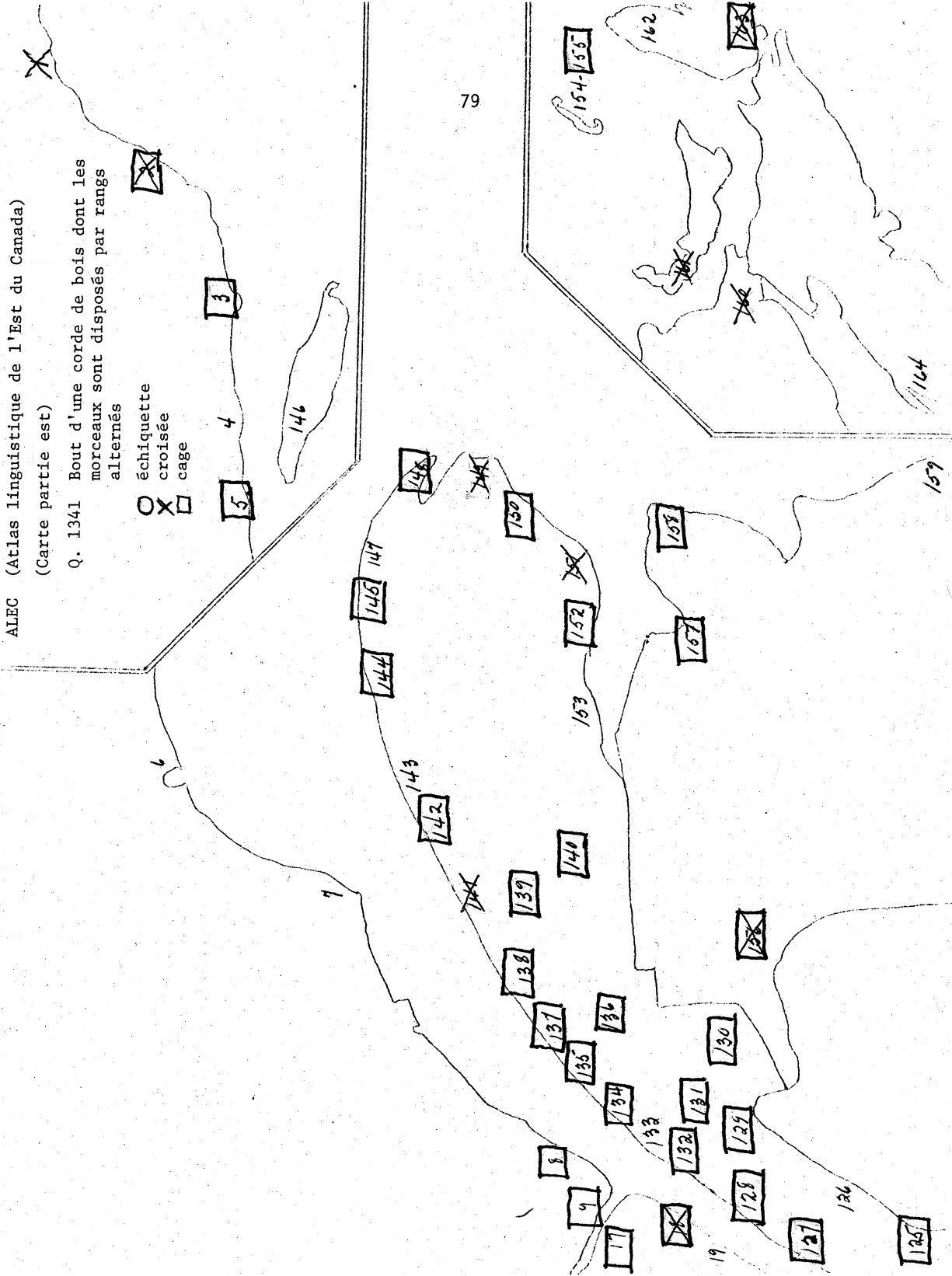
○ X □
échiquette
croisée
cage



ALEC (Atlas linguistique de l'Est du Canada)
 (Carte partie est)

Q. 1341 Bout d'une corde de bois dont les
 morceaux sont disposés par rangs
 alternés

- échiquette
- ⊗ croisée
- cage



L'ARGOT AMBIER ET SA FAMILLE

Claude Poirier

Résumé: *Dans ses matériaux d'origine inconnue (tome 21 du Französische etymologische Wörterbuch), Wartburg a réuni un certain nombre de données concernant la famille du verbe ambier sans cependant proposer de solution au problème étymologique qu'elle pose. L'examen des textes et des études dépouillés par Wartburg invite à une organisation différente des matériaux et une recherche complémentaire permet de retrouver d'autres représentants de cette famille attestée surtout dans la littérature argotique. Le problème de l'origine du verbe ambier paraît moins insoluble à la lumière de ces compléments.*

Claude POIRIER, Docteur de 3^e cycle (Strasbourg), professeur à l'Université Laval (Québec).

Dans le tome 21 du FEW, Wartburg a réuni, sous les concepts "aller" et "fuir", plusieurs représentants d'une famille dont l'identification fait problème; les formes en question sont les suivantes:

Argot *ambier* v. n. "aller" (1596-1725), *embier* (1596-1630), *ambier* "fuir" (1596), pik. "aller de côté et d'autre, tourner autour de".
 -- Rückbildung argot *bier* "aller, marcher" (1628-Deiv 1867);
 übertragen *bier sur* loc. "se servir (de tel procédé) pour gueuser, contrefaire, feindre" (1596), SainéanSourc; EsnaultMét 234 n 2 (FEW 21, 339a). Argot *ambier* v. n. "fuir" (1596) (FEW 21, 344b).

La présentation que le FEW fait de certaines de ces données appelle des commentaires que nous formulerons dans une première partie. Nous donnerons ensuite une liste d'attestations qu'on ne trouve pas au FEW et qui semblent se rattacher à cette même famille. Nous proposerons enfin des éléments de solution au problème étymologique que posent ces formes⁽¹⁾.

COMMENTAIRES DES DONNEES DU FEW

Wartburg a groupé autour de la notion d'"aller" la presque totalité des emplois d'*ambier* qu'il a recueillis entre 1596 et 1725. Nous avons examiné les textes d'où les attestations ont été tirées et, à notre avis, le sens d'"aller" est beaucoup trop vague, souvent même inexact; d'autre part, le mot *ambier* revient de temps à autre dans l'expression *ambier le pelé*, qu'il faudrait donner comme telle. Voici comment nous proposons de présenter ces attestations (nos définitions sont appuyées par la citation des passages):

Ambier v. intr. "aller, chercher sa vie ici et là, en nomade", dans *Vie genereuse* 1596, pp. 154-155:

« Le pechon qui *ambie* o nosis qui sesis ont fouqué la morfe
(= prob. l'apprenti-gueux qui cherche sa vie ici et là
avec nous qui lui avons donné la nourriture) ».

Ambier le pelé loc. (*pelé* "chemin", v. FEW 8, 484a) "parcourir le chemin":

« et prismes ce que bon nous sembla autour du village, et *ambiasmes le pelé* juste la targue (= vers la ville, v. EsnaultArg 597a), c'est-à-dire nous enfilasmes promptement le chemin de la prochaine ville » Vie genereuse 1596, p. 157;

« Ce docteur fit couper un bras de l'un de ces penduz et le met (sic) en son bissac, et *ambiasmes le pelé* à deux lieues de là, et arrivasmes à Niort » ib. 168;

« Après ce bel effect nous *ambiasmes le pelé* à une lieue de là » ib. 169.

Ambier v. intr. "aller":

« *Ambier*, c'est aller; et ils demanderont où *ambie* le courrier? il respondra: j'*ambie* au taudis, c'est à dire à la maison » Guillaume Bouchet, *Les Serées* (1598), III, 130, cité d'après SainéanSourc I, 173.

Sens attesté chez Cotgrave 1611, "to goe; (barrag;)", chez Oudin 1660 (qui donne aussi *embier* "id."), "mot en jargon. Yr, caminar".

Ambier v. intr. "s'en aller":

« La polisse (= le vol, v. SainéanSourc II, 426) y est elle chenastre (= bon, excellent, ib. 310)? Nenny, c'est ce qui me fait *ambier* hors de cette Vergne (= ville, ib. 466) » Jargon 1628, p. 232.

Il faut sans doute aussi présenter de façon différente les attestations d'*embier* que Wartburg a relevées de 1596 à 1630. En fait, cette variante ne figure pas dans Vie genereuse 1596⁽²⁾; on la trouve bien dans Pasquil 1623 et dans Response 1630, mais elle n'a pas le sens d'"aller", mais plutôt celui de "s'en aller":

«Et pour ne point avoir du riffle Sur le timbre ou sur le niffle, Il nous faut bientost *embier* Et en la taude le laisser » (3) Pasquil 1623, p. 222;

«... d'un charbonnier, qui la reçoit humainement, la cacha des chasseurs qui la chassoient. Puis, quand ils furent *embiez*, elle embrassa ce charbonnier...» Response 1630, p. 256.

ou encore celui de "fuir":

«elle happa le taillis et *embia* gourdement, et *bia* se cacher en la logette d'un charbonnier, qui la reçoit humainement » Response 1630, p. 256 (4).

ATTESTATIONS NOUVELLES

Ambier v. intr. "aspirer à, ambitionner":

«Mais pluseur en leur dis mains k'on ne sieut, se fient. Pourquoi? pour chou qu'on voit que pluseur haut *ambient*» Gilles li Muisis, 14e s., cité d'après Tobler-Lommatzsch 1, 327.

Cotgrave enregistre des sens semblables, s. v. *ambier*, soit "to sue for an office, labour for promotion, canvas for a place"; de même Besch 1864, 1887 et 1892, s. v. *ambier* v. a. «Fig. Ambitionner. Fort peu usité» .

Embier (ambier) v. intr. "chercher sa vie ici et là, en nomade":

«Je n'*embye* ny suz le grand trimar (= chemin, v. EsnaultArg 616b), ny suz le petit» Rasse des Noeuds, 1566, cité d'après EsnaultArg 10a.

C'est sans doute ce sens qui se retrouve chez Cotgrave 1611, "to goe about" (et qui survit en picard, voir l'attestation du FEW: pik. "aller de côté et d'autre").

Bier v. intr. "aller":

«*Bier* à la tassetière (= taverne, v. EsnaultArg 598b)» Rasse des Noeuds, 1566, cité d'après EsnaultArg 57a;

«Et, pour conclure, c'est que nozis *bient* en menues⁽⁵⁾ dymes: c'est que nous marchons à plusieurs intentions» Vie genereuse 1596, p. 163;

«Le daulvage *biant* à l'antigle, au rivage huré et violente la hurette, et pelant la mille au coesre: c'est le mariage des gueuz et gueuzes quand ils vont epouzer à la messe» (6) ib. 180;

«Le diable vous emportera, qui sechez de paillarde envie, dont vous regorgez, comme le savon des levres des gueux qui *bient* sur le grand trimard (= chemin, v. EsnaultArg 616b)» Béroalde de Verville, 1606, cité d'après Huguet I, 578a, s. v. *biez*.

Bier "aller" est encore relevé par Larch 1872-1888 et par France 1907⁽⁷⁾.

Atrimois ambiant "voleur, brigand", dans Vie genereuse 1596, p. 190, expression dont le sens propre est "voleur des grands chemins", v. SainéanSourc II, 277.

Ambier v. tr. "faire le tour de", chez Cotgrave 1611, "to compasse"; aussi chez Besch 1864, 1887 et 1892: *ambier* v. a. "tourner autour d'une chose" (sens à rapprocher du picard *ambier* "tourner autour de", donné par Wartburg, voir supra).

Ambier v. intr. "fuir":

«*Ambier*, fuir» Jargon 1628, p. 191;

«... et meziere de happer le taillis et *ambier* le plus gourdemment qu'il me fut possible» (8) ib. 233;

«Leurs plus cruels ennemis, Qui les mettent en grand peine, Leur font happer le taillis, *Ambier* à perte d'haléine» ib. 235;

«il m'a tant sasbrée (= bâtonnée, v. EsnaultArg 563a) que j'ay esté contraincte de happer le taillis et *ambier* par le derriere » ib. 242;

«... une quantité de pauvres qui *ambierent* hors de la Vergne (= ville, v. EsnaultArg 632b) quand elle fut attrimée (= prise, ib. 23a)» Response 1630, p. 263;

«*Ambier*, fuir » Cartouche 1725, p. 329.

Ambier "fuir" a été repris par Delvau et par Larchey dans leurs dictionnaires, probablement à partir de ces textes (v. Delv 1867 et Larch 1872-1888).

Bier sur loc. "se servir (de tel procédé) pour gueuser, contrefaire, feindre":

«ils *bient sur* le minsu (= simplicité, v. EsnaultArg 430b), c'est à dire truchent (= mendiant, ib. 621a) sans aucun artifice » Jargon 1628, pp. 221-222;

«... que durant ce temps l'on use d'aucun artifice en la truche (= art de mendier, v. EsnaultArg 621a); ains, au contraire, que chacun *bie sur* le minsu » Response 1630, p. 262.

Cette locution figure encore dans France 1907 ⁽⁹⁾.

Embier le pelé loc. "parcourir le chemin":

«il faut *embier le pelé*, gagner le haut et mettre ses quilles à son col » Comédie 1633, p. 307;

«Il faut *embier le pelé* juste la targue (= vers la ville) » ib. 310.

Ambieux adj. "qui a des détours, des tortuosités":

«(Le duc d'Orléans ressentait) l'aiguillon de l'honneur et de l'esprit *ambieux* et imaginaire de Mme sa fille (la duchesse de Berry) » Saint-Simon, cité par Littré («mot inusité») et par Larousse («mot mal formé et aujourd'hui inusité»); v. aussi Besch 1887 qui note «rad. *ambier* ».

Guernesey *ambionner* v. intr. "trotter", v. EsnaultArg, s. v. *ambier*.

Picard *ambion* adj. "boiteux", ib. (10).

PROBLEME ETYMOLOGIQUE

L'étude de l'origine de la famille d'*ambier* n'a, sauf erreur, fait l'objet d'aucune étude particulière, si ce n'est les brèves indications de Delvau, de Esnault et de Besch 1864-1892. Le premier veut expliquer *ambier* par *ambes* "jambes", mot qu'il a inventé de toutes pièces afin de rattacher *ambier* au lat. *ambo* "la paire" (v. à ce sujet SainéanSourc II, 68, et EsnaultArg 10a, s. v. *ambier*). Pour Esnault, *ambier* serait une «forme patoise (Ouest) et italienne (*ambiare*) d'*ambler*, marcher (lat. *ambulare*)» (ib.). Les parlers de l'Ouest connaissent en effet la palatalisation du groupe *bl* en *by*, mais cette tendance qui est évidemment à dissocier, du point de vue historique, de la palatalisation italienne semble être d'origine trop récente ⁽¹¹⁾ pour pouvoir justifier les premières apparitions d'*ambier*. La note de Besch 1887, pour brève et gratuite qu'elle soit, nous semble beaucoup plus près de la réalité: «*Ambier* (...) du lat. *ambire*, aller autour».

En effet, les différentes attestations groupées plus haut (celles données par Wartburg et celles que nous avons apportées) rappellent le lat. *ambire*. Le verbe latin présentait plusieurs sens qui peuvent être mis en relation avec ceux d'*ambier* et de sa famille: lat. *ambire* v. tr. "aller à l'entour"; fig. "entourer"; "entourer qn pour le prier, le solliciter", surtout en parlant du candidat qui sollicite les suffrages, abst. "solliciter, briguer" etc. (v. Gaffiot, *Dictionnaire latin-français*, p. 111a; v. aussi Ernout et Meillet, *Dictionnaire étymologique de la langue latine*, 4e éd., p. 26b); chez les auteurs chrétiens, le mot prend aussi le sens voisin de "désirer ardemment" et peut s'employer avec un complément indirect (*ad Deum precationibus ambire*, *ambire ad aliquem*, v. Blaise, *Dictionnaire latin-français des auteurs chrétiens*, p. 76a).

Cp. les sens suivants d'*ambier*: v. tr. "faire le tour de", "tourner autour d'une chose" (d'où peut-être: "chercher sa vie ici et là, en nomade", "aller çà et là"); v. intr. "aspirer", "solliciter (une fonction, un poste)", "se donner de la peine (pour obtenir une promotion)", "ambitionner"; aussi *ambieux* adj. "qui a des détours, des tortuosités". Les autres sens des verbes *ambier* et *bier* ("aller", "s'en aller", "fuir") n'offrent pas de difficulté particulière puisqu'on peut les tirer assez facilement de ceux de "tourner autour de", "aller çà et là", etc.

Le rapprochement que nous faisons entre le lat. *ambire* et le fr. (et l'argot) *ambier* suppose l'existence d'une variante *ambiare*; cette forme a sans aucun doute été connue, et il y a lieu de s'étonner que Wartburg n'y ait pas fait allusion. En effet, dans son *Mediae Latinitatis Lexicon Minus* (latin médiéval des six siècles compris entre 550 et 1150), Niermeyer pose l'équivalence AMBIARE = *ambire* (v. p. 39b); la variante *ambiare* est attestée aussi par le participe présent *ambiante* (dans *Rhythmi aevi Merovingici et Karolini*, texte qu'on situe entre le VIe et le IXe s., v. Otto Prinz, *Mittelateinisches Wörterbuch*, München, 1967, I, 544b) et par l'ablatif *ambiatu* (← **ambiatus*, -us m. "détour" < *ambiare*, dans *Chronicae, quae dicuntur Fredegarii scholastici*, entre 613 et 658, ib., p. 542b).

On ne peut écarter l'hypothèse qu'il y ait, parmi les nombreuses attestations d'*ambier*, des formes homonymes, d'origines différentes, les unes issues d'*ambiare*, les autres de provenance obscure. Nous avons pour l'instant l'impression que toutes les attestations concernent une même famille. Si cette famille a bien pour étymon le lat. *ambiare*, ses représentants pourraient être regroupés comme suit (d'après le modèle du FEW):

AMBIARE aller autour, faire le tour de

1. M. fr. *ambier* v. tr. "faire le tour de" Cotgr 1611, fr. m. "tourner autour d'une chose" Besch 1864-1892, pik. "tourner autour de". Argot *ambier* v. intr. "chercher sa vie ici et là, en nomade" (1566, Esnault-Arg), *ambier* (1596); m. fr. *ambier* "aller çà et là" Cotgr 1611, pik.

"aller de côté et d'autre". Argot *ambier* v. intr. "aller" (1598-Cotgr 1611), Oudin 1660 "id.; marcher", *embier* "id." (1597 (?), Oudin 1660); argot *embier* v. intr. "s'en aller" (1623-1630), *ambier* "id." (1628); argot *ambier* v. intr. "fuir" (1596-1725 ; Delv 1867-Larch 1888), *embier* "id." (1630). Argot *ambier le pelé* loc. "parcourir le chemin" (1596), *embier le pelé* (1633). Argot *atrimois ambiant* expr. "voleur, brigand" (1596).

Dér. Guernesey *ambionner* v. intr. "trotter" EsnaultArg; pik. *ambion* adj. "boiteux" EsnaultArg. Dér. régress. argot *bier* v. intr. "aller, marcher" (1566-1725 , EsnaultArg, Huguet, SainéanSourc; Larch 1872-France 1907); argot *bier sur* loc. "se servir (de tel procédé) pour gueuser, contrefaire, feindre" (1596-1630, SainéanSourc, EsnaultMét 234 n 2; France 1907).

2. A. fr. *ambier* v. intr. "aspirer" GMuis; m. fr. "solliciter (une fonction, un poste); se donner de la peine (pour obtenir une promotion)" Cotgr 1611; fr. m. v. tr. "ambitionner" Besch 1864-1892 («fort peu usité »).

Dér. fr. m. *ambieux* adj. "qui a des détours, des tortuosités" («inusité » Littré, Lar; Besch 1887).

Claude Poirier

NOTES

- (1) Pour les abréviations utilisées, voir *infra*, p.
- (2) Dans son édition de *Vie genereuse* 1596, Fournier rappelle cependant en note, à la page 187, un des passages de *Comédie* 1633 où l'on peut lire l'expr. *embier le pelé* (nous citons ce passage plus loin). Peut-être Wartburg a-t-il attribué cette forme à *Vie genereuse* 1596.
- (3) *Riffle* "rebuffade, coup", *timbre* "tête", *niffle* "nez", *taude* "taudis, maison", d'après les notes explicatives de l'édition de Fournier, p. 222. GdfC 8, 98c, cite ce passage et définit *embier* par "aller à l'entour"; cette définition est évidemment à corriger.
- (4) Le verbe *embier* est employé aussi, en 1597, dans un sonnet de Lasphrise reproduit dans *SainéanSourc* I, 303: «N'embiant on rouillarde, et de noir roupillant, Sur la gourde fretille, et sur le gourd volant, Ainsi tu ne luras l'accolante tortouse». Le sens d'*embier* (comme d'ailleurs celui de tout le passage) n'est pas aisé à préciser; *n'embiant on rouillarde* signifie peut-être: en allant (marchant?) on boit un coup (le verbe *rouillarder* ne semble pas attesté ailleurs, mais EsnaultArg relève *rouillarde* f. "bouteille de vin", *se rouiller le mou* "boire un coup", p. 557b).
- (5) Probablement mauvaise lecture pour *menées* "douzaines", v. *SainéanSourc* I, 145, et II, 396; v. aussi EsnaultArg 423b.
- (6) Passage difficile, dont le début peut se traduire: la noce allant à l'église (v. EsnaultArg, s. v. *daulvage*). Voici l'équivalent français des autres termes argotiques, selon EsnaultArg: *rivage* *huré* m. "union légitime" 364b; *hurette* f. "femme de coère?" 364b; *mille* f. "femme, épouse au sens large" 429a; *coesre* (s.v. *coère*) "chef de mendiants" 173b; le sens de *violente* n'a pu être précisé ni par EsnaultArg 636a (s. v. *violante*) ni par *SainéanSourc* II, 467.
- (7) *Bier* "aller" est bien attesté entre 1628 et Delv 1867 (données du FEW): nous en avons relevé une quinzaine d'attestations dans *Jargon* 1628, une dizaine dans *Response* 1630; on le rencontre également dans le glossaire de *Cartouche* 1725, p. 330, et chez Delv 1867.
- (8) Litt.: ... et moi de m'enfuir au plus vite et de fuir le plus promptement qu'il me fut possible. *Happer le taillis* et *ambier gourdement* sont deux expressions synonymes (voir aussi les exemples suivants).
- (9) *Bier sur* "se servir (de tel procédé) pour gueuser, contrefaire, feindre" est une expression née de *bier* "marcher". Les premières attestations de cette expression permettent de saisir le passage

du sens propre au sens figuré, cf. Vie genereuse 1596, pp. 163-164: «*Biez sur* le rufe (= feu, v. EsnaultArg 561a), c'est marcher en homme qui a bruslé sa maison, et feindre y avoir perdu beaucoup de bien... *Biez sur* le minsu (= simplicité, ib. 430b), c'est aller sans artifice... *Biez sur* l'anticle (= messe, ib. 12b), c'est feindre avoir volé une messe devant quelque saint... *Biez sur* la foigne (= guerre, ib. 302a), c'est feindre avoir perdu son bien par la guerre... *Biez sur* le franc mitou (= litt. vrai malade, ib. 309b et 433a), c'est d'estre malade à bon escient: tu es sain, tu ne sçaurais y bier... *Biez sur* le toutime (= l'ensemble des choses, ib. 611b), c'est aller à toutes intentions et avoir tant de jugement et de dextérité, se contrefaire du franc mitou, du rufle, de l'anticle, et de la foigne; bref, s'aider de tout ».

- (10) Nous n'avons pas retenu les formes *biard* "côté" (Jargon, éd. de 1836), norm. *s'embiarder* "s'enfuir", Mayenne *débiarder* "se sauver", que Sainéan rapproche de la famille d'*ambier* (cf. *L'argot ancien: 1455-1850*, Paris, 1907, p. 166). EsnaultArg 54b, s. v. *biarder*, ne propose d'ailleurs pas d'étymologie. Il peut s'agir de représentants de la famille du grec *epikarsios*, v. FEW 3, 229b-231a: cp. m. fr. *bihés* "côté", wallon. *biair* "biais", St-Hubert *byêrdê* "biaiser", loch. *biaiser* "aller en biais; chercher un détour", etc.
- (11) La palatalisation de *l* dans les groupes *k, g, p, b, f + l* n'est attestée dans l'Ouest qu'au 17^e siècle, mais peut-être dès le 16^e s. dans le Berry pour le groupe *gl* (v. Pignon; *L'évolution phonétique des parlers du Poitou*, p. 397); Pignon ne donne aucune attestation ancienne pour le groupe *bl*.

PRINCIPALES ABREVIATIONS

Les abréviations utilisées sont celles du *Französisches etymologisches Wörterbuch* (FEW), de W. von Wartburg; voici les abréviations nouvelles (et quelques autres qu'il est utile de rappeler):

- Besch 1864, 1887 et 1892 = Bescherelle, *Dictionnaire national*, 10e éd., Paris, 1864; id., *Nouveau dictionnaire national*, Paris, 1887; id., 3e éd., Paris, 1892 (nous n'avons pas pu consulter les premières éd. du *Dictionnaire national*).
- Cartouche 1725 = Granval, *Le Vice puni ou Cartouche*, 1725, dans SainéanSourc I, 329-337.
- Comédie 1633 = A. de Montluc, *La Comédie des Proverbes*, 1623, dans SainéanSourc I, 307-310.
- Delv 1867 = A. Delvau, *Dictionnaire de la langue verte: argots parisiens comparés*, 2e éd., Paris, 1867.
- EsnaultArg = G. Esnault, *Dictionnaire historique des argots français*, Paris, 1965.
- EsnaultMét = G. Esnault, *L'imagination populaire: métaphores occidentales*, Paris, 1925.
- France 1907 = H. France, *Dictionnaire de la langue verte: archaïsmes, néologismes, locutions étrangères, patois*, Paris, 1907.
- Gdf = Fr. Godefroy, *Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes du IXe au XVe siècle*, Paris, 1880-1902 (GdfC pour le Complément).
- Huguet = E. Huguet, *Dictionnaire de la langue française du XVIe siècle*, Paris, 1925-1965.
- Jargon 1628 = *Le Jargon ou Langage de l'Argot reformé*, etc., 1628, dans SainéanSourc I, 187-248.
- Larch 1872-1888 = L. Larchey, *Dictionnaire historique, étymologique et anecdotique de l'argot parisien*, 6e éd. des *Excentricités du langage*, Paris, 1872; id., *Dictionnaire historique d'argot*, 10e éd., Paris, 1888.
- Lar = P. Larousse, *Grand Dictionnaire Universel du XIXe siècle*, Paris, 1866-1876.

Pasquil 1623 = *Le Pasquil du rencontre des Cocus à Fontainebleau*, 1623, dans Fournier, *Variétés historiques et littéraires*, t. III, 217-228.

Response 1630 = *Response et Complaincte au Grand Coesre sur le Jargon de l'Argot reformé*, etc., 1630, dans SainéanSourc I, 249-264.

SainéanSourc = L. Sainéan, *Les sources de l'Argot ancien*, Paris, 1912, 2 vol.

Tobler-Lommatzsch = A. Tobler et E. Lommatzsch, *Altfranzösisches Wörterbuch*, Berlin-Wiesbaden, en cours de publication depuis 1925.

Vie genereuse 1596 = P. de Ruby, *La Vie genereuse des Mercelots, Gueuz et Boesmiens, contenans leur façon de vivre, subtilitez et Gergon*, 1596, dans E. Fournier, *Variétés historiques et littéraires*, t. VIII, 147-191; une des citations de ce texte a été prise dans SainéanSourc I, 145-167.

Les abréviations a. fr., m. fr., et fr. m. signifient respectivement ancien français (jusque vers 1350), moyen français (environ de 1350 à 1600) et français moderne (depuis 1600).

Les mots argotiques difficiles seront brièvement définis entre parenthèses, généralement d'après EsnaultArg, parfois d'après SainéanSourc II, 264-468.

LANGUES ET LINGUISTIQUE, N° 3, 1977: 95-128

LES ARTICLES APPARTEMENT ET BOLE (BOL) DU
TRÉSOR DE LA LANGUE FRANÇAISE AU QUÉBEC

Marcel Juneau
Claude Poirier

Résumé: *Les articles appartement et bol(e) sont des échantillons du futur Trésor de la langue française au Québec. Tout en illustrant la méthode mise au point par les auteurs du dictionnaire pour décrire le vocabulaire spécifique des francophones du Québec, ils abordent pour la première fois à partir d'une documentation s'échelonnant sur près de quatre siècles l'étude de mots québécois qui présentent des problèmes de contact avec l'anglais.*

Marcel JUNEAU, Docteur de 3^e cycle (Strasbourg), professeur à l'Université Laval (Québec).

Claude POIRIER, Docteur de 3^e cycle (Strasbourg), professeur à l'Université Laval (Québec).

Langues et linguistique, n° 3, 1977

© Département de langues, linguistique et traduction
Faculté des lettres, Université Laval
Québec (Québec) CANADA

ISSN 0226-7144

li.ulaval.ca

Le projet du *Trésor de la langue française au Québec*, en gestation depuis près d'une décennie, a pris véritablement son essor en 1977 grâce à l'octroi de crédits substantiels provenant du Conseil des Arts du Canada et du Ministère de l'Éducation du Québec. Les cinq prochaines années seront consacrées essentiellement aux travaux de dépouillement. La cueillette des données se poursuivra, mais à un rythme moins soutenu, pendant les quelque dix autres années (c'est là un minimum) prévues pour la réalisation du TLFQ. Le recours à l'ordinateur pour la composition des articles rendra possibles les corrections et les remaniements que ces nouveaux dépouillements et les progrès de la linguistique, et plus spécialement de la lexicologie, imposeront aux responsables de l'entreprise; l'informatique permettra également la publication, sans frais prohibitifs (sur microfiches), de plusieurs éditions successives, chaque fois refondue et enrichie, qui viendront jaloner la phase de rédaction intensive.

Bien que la priorité soit accordée aux dépouillements d'ici 1982, l'équipe du TLFQ a amorcé depuis un moment déjà la rédaction d'un certain nombre d'articles. Dans les pages qui suivent, nous soumettons à l'attention de la critique deux des articles qui viennent d'être rédigés, soit *appartement* (par Claude POIRIER) et *bol(e)* (par Marcel JU-NEAU). Ces articles présentent un intérêt commun. Ils abordent, à partir d'une large documentation (puisée dans des textes anciens - documents d'archives ou récits de missionnaires, de voyageurs -, dans des journaux, dans des oeuvres littéraires, dans des notes d'enquêtes sur le terrain, dans des récits oraux et dans des monographies les plus diverses), l'étude de mots dont les emplois au Québec ont été généralement expliqués par l'influence de l'anglais. Les recherches poursuivies par l'équipe du TLFQ permettent de démontrer l'origine galloromane d'*appartement* au sens de "pièce, chambre" et, dans le cas de *bol(e)*, de faire le partage entre l'héritage français et l'apport anglais (1). De

(1) Voir à ce sujet l'article de Claude Poirier, *L'anglicisme au Québec et l'héritage français*, dans *Travaux de linguistique québécoise*, t. 2, 1978, pp. 43-106.

façon plus générale, ces deux monographies illustrent la richesse des matériaux actuellement réunis et la démarche lexicographique adoptée, qui vise à dégager et à expliquer historiquement tous les traits spécifiques du français québécois d'hier et d'aujourd'hui, sans pour autant négliger les associations paradigmatiques et syntagmatiques que la documentation permet de saisir. Les articles *appartement* et *bol(e)* donnent enfin une idée de l'éclairage nouveau que les travaux sur l'histoire du vocabulaire québécois projettent sur celle du français et de ses principaux dialectes (2).

-
- (2) La discussion des nombreux problèmes que suppose la réalisation du TLFQ (problèmes liés au contenu de l'oeuvre, à la documentation, à la structure des articles, etc.) ne pouvait pas être abordée dans ces quelques pages; pour ces questions, on se reportera à l'ouvrage de M. Juneau, *Problèmes de lexicologie québécoise. Prolegomènes à un Trésor de la langue française au Québec*, P.U.L., Québec, 1977 (qui contient d'ailleurs une première version de vingt-cinq articles du TFLQ) et au fascicule qui l'accompagne, *Notes et éclaircissements à propos du Trésor de la langue française au Québec* (rédigé par M. Juneau, avec la collaboration de M. Massicotte et de Cl. Poirier).

APPARTEMENT subst. m., qqf. f. [plur. plus fréq. ancienn.].

Prononc. [apartəmã]. - Graphies *appartement, apartement, appertement, apertement, arpartement*; au pl. *-ments, -mens, -mants, -mans, -ment*.

5 1^o Pièce, chambre (ds un logement).

- DOC. (généralt au plur.) - [...] *les appartements seront séparées par une cloison tirée d'épaisseur enboutez et blanchi des deux costés seulement dans le premier étage et le second [apartement syn. de chambre ds ce ms.] 1683, 1^{er} déc., Québec, ASQ, L. Joliet, cité d'après CF 33, 1945-1946, p. 71. - Le second étage est composé, savoir a gauche de deux petites chambres a cheminée [...] et a droite [sic] deux autres chambres a cheminée [...], le troisieme étage composé de pareils appartemens que le second étage sans cheminées 1741, 5 mars, Québec, ANQ, PJJN-1257, p. 4. - Au second étage*
- 10 une chambre qui a une cheminée avec deux croisée donnant sur la rue S[ain]t-Pierre et une sur la ditte platte forme; au troisieme étage pareil a p p a r t e m e n t sans cheminée ayant veu par deux croisées sur la sus ditte rue Ib., p. 5. - Tous les gros murs et ceux de refent seront renduit en dedans au bouclier dans les a p a r t e m e n s lo-
- 15 geables et les joints tirés dans le reste 1748, 18 oct., Québec, ANQ, gr. Chr.-H. Dulaurent, p. 1. - Partager lad[it]e maison en quatre a p p a r t e m e n t s 1749, 13 mai, Québec, ANQ, gr. N. Pinguet, pp. 1-2. - Dans les different a p p a r t e m e n s qu'occupoit le dit defunt
- 20 1784, 24 nov., Québec, ANQ, gr. A. Dumas. - Dans un a p p a r t e m e n t s'est trouvé sept chaises 1791, 17 oct., Québec, ANQ, gr. Ch. Voyer. - Un grand escalier qui mene aux mansardes qui forment [sic] sept a r p a r t e m e n t [sic] dont un étoit ci-devant une chapelle, et les autres servant de hangard, de chambre a coucher et de depece
- 25 1800, 16 mai, Kamouraska, ANQ, gr. B. Duberges. - Faire les divisions dans ladite maison pour quatre cabinets, pour une chambre de compagnie, une salle, et corridor, une cuisine, et faire des cloisons pour diviser ces a p p a r t e m e n s les uns d'avec les autres 1829, 9 oct., Québec, ANQ, gr. R.-G. Belleau, p. 2. - Des cinq bons a p p a r t e m e n t s qu'il y avoit il en a fait quatre, et ce qu'il y a de plus
- 30 enrageant, c'est de voir que le tout est insignifiant, et qu'il n'y aura que la cuisine de grande, toutes les autres chambres sont plus petites que celles qui y étoient avant 1835, 1^{er} déc., Rivière David (Yam.), ANQ, AP-G 279-2, n^o 312. - Le second étage sera divisé en deux logements de trois a p p a r t e m e n t s chaque 1862, 29 juill., Québec, ANQ, gr. H. Bolduc. - Contenant ledit étage trois chambres ou
- 35 a p p a r t e m e n t s 1869, 23 mars, Lévis, ANQ, gr. L. Bégin (fréq. chez ce not.). - Logement des institutrices coprenant [sic] trois a p p a r t e m e n t s 1917, 13 juin, Ile Bizard (Montr.), *Délibérations des Comm.* - Etc. - (F.) Apprès que M[onsieu]r Guértin aura fini les
- 40 a p p e r t e m e n t neuve, je reviendrez les peinturé ce qui me

prendras bien une [quin]zaine [ms. 15zaine] de jour 1842 (1972), 29 déc., Fr.-M. Lepailleur, *Journal d'exil*, 54. - P.-ê. aussi: *Le rambrissage de l'intérieur du passage & de l'intérieur de toutes les appartements* 1896, 25 févr., s. 1., ANQ, AP-P 1007, par O. Gignac (toutes peut cependant représenter un m., v. JunPMeun 91).

JOURN. (générait au plur.). — [...] *les hauts de la maison qu'occupe Antoine Bellonny [...] consistant en plusieurs appartements, ensemble les mansardes, grenier, etc. et la moitié d'une belle voute* [version angl.: *apartments*; orth. p.-ê. influencée par la forme fr.] 1788, 24 janv., *La Gazette de Québec*, p. 3. - [...] *une bonne maison en bois comprenant cinq appartements en un seul étage* [version angl.: *apartments*] 1788, 25 déc., id., p. 3. - *Cette maison contient neuf appartements très-bien finis* 1860, 3 janv., *Le Journal de Québec*, p. 3, col. 5. - *Vous devrez mettre de la chaux [sic] de chaux dans tous vos appartements* 1880, 10 janv., *Le Vrai Canard*, Montréal, p. 1, col. 4. - *La vieille femme alla réveiller son époux qui roupillait sur un sofa dans un appartement voisin* 1880, 11 déc., id., p. 1, col. 4. - *Le vieillard et sa jeune épouse habitent trois appartements dans une vieille maison de la rue Maisonneuve* 1881, 2 avril, id., p. 2, col. 3. - *Le logement de 1ère classe situé dans le haut de la même maison et comprenant 8 appartements, cabinet d'aisance, hangars [...] 1883, 29 janv., Le Nouvelliste, Québec, p. 4, col. 1. - [...] cet agrandissement permettra de mettre à la disposition des élèves de nouveaux appartements qui faciliteront le roulement des groupes d'élèves employées aux travaux pratiques* 1913, 3 janv., *Le Soleil*, Québec, p. 1, col. 7. - *Ménage à vendre [titre] Un ameublement de quatre appartements, presque neuf, à vendre à bon marché* Ib., p. 9, col. 3.

LITT. — *Alors passez par ici, dit-elle en ouvrant une porte qui donnait dans un petit appartement généralement nommé dans les campagnes bas côté* 1837 (1968), Ph. Aubert de Gaspé, *Le chercheur de trésors*, 55; autres ex. 3, 46, 60. - *Chaque chambre peut avoir environ quinze pieds carrés, et contenir douze ou quinze personnes. Il y a autour de cet appartement commun de petites cellules, qui servent de cabinet de nuit pour deux ou trois prisonniers* 1837 (1969), Fr.-R. Angers, *Les révélations du crime*, 96. - [...] *le tout contenu dans un appartement de vingt-cinq pieds de long sur quinze de large, vu que, pour la circonstance, la cloison, qui divisait la salle d'entrée d'avec la chambre à coucher, a été abattue et mise au grenier* 1845, A. Poitras, *Un bal de faubourg*, ds *La Revue Canadienne*, II, 139a. - *L'endroit où ils étaient formait une espèce de petit cabinet de travail; une table, trois à quatre fauteuils [...] quelques livres [...] et une carte du Canada, appendue à l'un des côtés de l'appartement, en composaient tout l'ameublement* 1849 (1973), G. Boucher de B., *Une de perdue, deux de trouvées*, 322; autres ex. 117, 302. - *Madame Guérin et la jeune Louise étaient assises près d'une table, dans la grande salle, qui formait avec deux petits cabinets et la cuisine ou salle des gens, la seule partie habitée de la maison. Le*

- 95 reste comprenait deux salons bien meublés, et quatre autres petits cabinets ou chambres à coucher. Ces appartements situés à la suite des autres et sur le même niveau étaient fermés à la clef, et ne s'ouvraient que dans les grandes occasions 1852, P.-J.-O. Chauveau, Charles Guérin, 27; autres ex. 117, 169, 172, etc. - L'intérieur parfaitement éclairé par des croisées pratiquées sur tous les côtés, et rendu accessible par deux portes, l'une placée au milieu de la façade
- 100 et l'autre en arrière communiquant avec la cuisine, était divisé en quatre appartements d'égale grandeur [...]. Il y avait ainsi cuisine, chambre à dîner, chambre de compagnie et chambre à coucher 1862, A. Gérin-Lajoie; Jean Rivard, ds *Les Soirées Canadiennes*,
- 105 II, 295. - Une cloison partant du mur opposé semblait vouloir séparer cette partie de la maison en deux pièces; seulement elle s'arrêtait avant d'arriver au poêle et aucune cloison ne la rejoignait, de sorte que ces deux compartiments de la salle unique, chacun enclos de trois côtés ressemblaient à un décor de théâtre, un de ces décors conventionnels dont on veut bien croire qu'ils représentent deux appartements distincts, encore que les regards des spectateurs les pénétrant tous les deux à la fois 1916 (1957), L. Hémon, *Maria Chapdelaine*,
- 110 30. - Mais t'aurais dû voir ça comme c'était beau le nouveau logement [...]. C'était grand, toutes des grands appartements.
- 115 Toutes les enfants avaient une chambre sauf Gilles, bébé, y couchait dans not' chambre 1971, M. Letellier, *On n'est pas des trous de cul*, 48; autres ex. 44 et 63; aussi au sens de "logement", 60.
- ET. — Il y avait deux appartements : un pour la maîtresse et l'autre pour la salle de classe 1951, MursLav 46 (citant un témoin). - 1960, DawsIO 20; autre ex. 53. - 1970, Lafleur Drave 150 (citant un témoin de la Mauricie, juin 1967).
- ENQ., LITT. OR. — Va dans toutes les chambres, les appartements, si tu veux 1915, Sainte-Anne-de-la-Poc., AF, coll. Barbeau 25, p. 2 (il s'agit de chambres ds un château; chambre est d'ailleurs plus frêq. ds le récit). - Mon doux monsieur, z-allez plus loin, 125 cherchez ailleurs un logement, car [dans] tous les places de notre chaumière il n'y a plus d' appartement 1960, 30 juill., Saint-Joseph-de-Mékinac (Champl.), AF, coll. Descôteaux 13. - [...] c'était long, ça faisait quasiment la largeur de l' appartement 130 1966, Saint-Alban (Portn.), AF, coll. Cayouette 70. - Etc. (ds divers autres comtés, Beauce, Charlevoix, Gaspé, Saint-Maurice, etc.). - (Franco-ont.) I' ont fait bâtir enn' gross' maison, mé' tout en bois, queu'qu' chos' de b'en inflammab'le, et p'is c'était pour tout' brûlé' à l'électricité ça. P'is, c'était arrangé que, en mettant le feu, que 135 chaqu' piton pouvait mett' le feu à n'import' quel appartement à la fois, tu sé's b'en, ou à r'güien qu'eunn' 1953, janv., Verner, ds LemVieux 2, 35-36; autre ex. 38. - 1959, 7 nov., Sturgeon Falls, ib., 7, 100. - (F.) C'était bien beau, c'était six belles appartements, mais la septième [...] 1965, Sault-au-Mouton (Sag.), ds 140 N. Schmitz, *La Mensongère*, 157 (il s'agit de chambres dans un château; autre ex. même page). - V. aussi la première attestation franco-ont.

- (où la notation *eunn'* indique que le mot est f.). - Aucune question de l'ALEC ne porte sur le concept "pièce (ds une maison)". Cependant, certains témoins ont employé le mot *appartement* en réponse à une question de l'enquêteur concernant l'endroit où l'on plaçait les rameaux bénits (Q-2000): *dans tous les appartements* Portn. (pts 25 et 26), *dans chaque appartement* Lév. (pt 117), Portn. (pts 27 et 29), Berth. (pt 38), Terrebr. (pt 49), Shefford (pt 88), Riv.-du-Loup (pt 134), *dans les appartements* Rim. (pt 135).
- 145
- 150 Quelques syntagmes
- *Appartement à coucher* f. "chambre" (hap.)
- ET. — 1930, Gl.
- *Grand appartement* m. "pièce où l'on se tient habituellement" (hap.)
- 155 ET. — Ib. (dans un commentaire sur l'usage can.).
- *Un (trois, quatre, ...) appartements* "un logement de (trois, quatre, ...) pièces" (cabinets non inclus généralt)
- ENQ. — Paraît général au Québec.
- 160 BIBL. — Recueilli ds la plupart des gloss. ou recueils de mots, dont Gingr 1880, Cl, Di, Gl, Bél². Anglicisme d'après BarbRam et Barb², Lorr, Bibeau 42, Colpr 43, PoirGl; archaïsme d'après OLF fiche 005353, p.-ê. normandisme d'après DavTrad (pour l'étude de l'ensemble de la question, v. PoirAngl 55-56 et ci-dessous HIST.). Pour le genre f.,
- 165 v. Mans, Gl, Tur 92. Pour l'orth. avec un seul *p*, v. DagDiff et DavTrad. Pour les abrév. *apt*, *appt* et *app.*, v. DagRéfl 137-140, Colpr 32.
- [Ds la plupart des contextes recueillis, *appartement* "pièce, chambre" entre en relation avec divers autres mots désignant des pièces de la maison, comme *bas-côté*, *bord*, *cabinet*, *cuisine*, *salle*, etc. En québ. anc., on l'employait le plus souvent au plur. (surtout précédé d'un chiffre ou d'un adj. ind., comme *tous*, *plusieurs*). Jusqu'au début du XXe s., *chambre* avait souvent le sens de "pièce", surtout ds des expr. comme *chambre à dîner*, ~ *de compagnie*, ~ *à coucher* (ce dernier encore courant, cf. s.v. *chambre*); la montée d'*appartement* au cours du XIXe s. a provoqué son recul. Le fr. *pièce*, qui ne semble pas avoir eu cours en québ. anc. (d'après les recherches faites par V. Paradis qui a examiné plus de 5 000 doc. anc., soit tous les marchés et devis de construction passés devant des notaires de la région de Québec entre 1632 et 1870 et conservés aux ANQ), occupe encore peu de place en québécois;
- 170
- 175
- 180 on dira *louer un cinq pièces* tout aussi bien que *louer un cinq appartements*, mais *appartement* est beaucoup plus usuel que son concurrent dans les autres contextes (*peinturer tous les appartements*, *faire le*

ménage dans les ~, visiter les ~, un grand ~, etc.).

185 D'autre part, le fr. *appartement* "local d'habitation, composé de plusieurs pièces contiguës, dans un immeuble qui comporte plusieurs de ces locaux" (DFC) commence à être connu mais le mot reste moins courant ds ce sens:

LITT. — *Ce matin, nous nous sommes levés plus tôt qu'à l'ordinaire, dans notre petit "appartement" coquet et intime. Déjà celui-ci nous semble différent, de ne pas entendre dans la cuisine les mouvements discrets de la "bonne", et de ne pas trouver tout prêts sur la table nos deux tasses de chocolat et nos quatre petits "croissants" de pain* 1915, E. Bilodeau, *Un Canadien errant*, 236 (la scène se passe à Paris; à noter l'emploi du mot entre guillemets par l'auteur).
190
195 *Ils avaient souvent dîné ensemble dans son petit appartement meublé, situé dans le quartier interlope* 1948, R. Charbonneau, *Les désirs et les jours*, 138. — *Le sergent Robitaille éparpille ses hommes sur la carte, il me destine dans le centre-ville, un appartement suspect, une descente l'été passée [sic], du monde peu ordinaire, braque de bord en bord et dangereux* 1975, M. Bolduc, *Les images de la mer*, 25.
200

Le fr. *appartement* est généralement remplacé ds la langue parlée par *logement* ou *loyer* (v. ce mot); de même, ds les annonces, la préférence va à la formule *logement à louer*. V. aussi *bloc à appartements*, *maison d'appartements* (ou à ~).
205

Le fr. class. *appartements* "locaux d'une certaine importance occupés par une personne de haut rang ou exerçant des fonctions élevées" (GLLF) est attesté en québ. depuis le XVIIe s. On le retrouve souvent aujourd'hui ds les récits folkloriques mais il n'est pas sûr que les conteurs, qui l'ont appris par tradition orale, lui conservent le sens mélioratif ancien (v. d'ailleurs les passages cités sous LITT. OR., ci-dessus, où *appartements* a le sens de "pièces"):
210

DOC. — *Nous lui [l'évêque] avons prêté notre séminaire, qui est à un des coins de notre clôture et tout proche la paroisse. Il y aura la commodité et l'agrément d'un beau jardin; et afin que lui et nous soyons logés selon les Canons, il a fait faire une clôture de séparation. Nous en serons incommodées, parce qu'il nous faut loger nos séminaristes dans nos appartements; mais le sujet le mérite et nous porterons cette incommodité avec plaisir, jusqu'à ce que sa maison épiscopale soit bâtie* 1659, Québec, Mère Marie de L'Incarnation, *Lettres* (éd. Richaudeau), II, 139. — *Pour réparations faites au Petit Séminaire et des appartements occupés par M[onseigneur] neu* 1766, Québec, ASQ, C-9, p. 88.
215
220

JOURN. — *Le thé fut servi dans le salon de la Reine, et le concert fut exécuté dans les appartements voisins* 1788, 10 janv., *La Gazette de Québec*, p. 1. — *Les appartements du*
225

château étoient illuminés Ib., p. 2.

230 LITT. — Et, pendant que ces gueux héroïques agonisaient pour leur roi, Sa Majesté Louis XV filait d'heureux jours dans les petits appartements dorés de Versailles, avec la belle marquise de Pompadour, enchantée que la perte du Canada pût dérider le front de son royal amant 1891, J. Marmette, *Récits et souvenirs*, 10.

235 ET. — Mgr. de Laval, après avoir passé quelques jours chez les Jésuites, occupa des appartements neufs à l'Hôtel-Dieu 1861, J.-B.-A. Ferland, *Cours d'histoire du Canada*, I, 448, n. 1.

240 LITT. OR. — A dit, y a de quoi pour t'amuser, a dit, viens icitte, m'a tout' te montrer, les appartements du château 1959, 30 oct., Saint-Théodore-d'Acton (Bagot), ds N. Schmitz, *La Mensongère*, 133. - [...] on va entrer toutes les deux, avec la princesse dans les appartements du roi [...] 1965, Matane, AF, coll. Cayouette 49. - Là le roi i a fait fouiller tous les appartements du château [...] 1966, Saint-Alban (Portn.), AF, coll. Cayouette 75. - (P.-ê. f., v. ci-dessus ligne 50) [...] t'as jamais vu toutes les appartements du château 1961, 15 août, Sainte-Agnès (Charl.), AF, coll. Gagnon 3.]

245

2^o Subdivision, compartiment (en parlant d'autre chose qu'un logement).

- ds un grenier:

250 DOC. — Deux grenier qui servent de hengard, et en outre deux autres appartements plus haut dont un sert à mettre divers minuties et un autre de pigeonnier 1800, 16 mai, Kamouraska, ANQ, gr. B. Duberges.

255 ENQ. — Dans le grenier, [il] y avait toujours un petit appartement pour mettre les guénilles vers 1930 (1977), Saint-Narcisse (Rim.).

- ds une cave (hap.):

DOC. — De faire les ouvertures, poser trois fenêtres [...] des appartements dans la cave de ladite maison 1818, 17 sept., Québec, ANQ, gr. J. Bélanger, p. 1.

260 - ds une laiterie (hap.):

DOC. — 1 lot de bois premier appartement 1841, 29 juill., Saint-Jean-Port-Joli, ANQ, gr. S. Fraser, p. 14 (le contexte indique qu'il s'agit de l'inventaire d'une laiterie).

- ds une réserve (hap.):

- 265 DOC. — *Posé un radiateur avec tous ses accessoires dans un des appartements du dépôt de la communauté 1887, déc., Québec, AMHDQ, Rec. et Dép. de la Communauté, Brouillons 7.*
- ds un bâtiment (servant à divers usages) (hap.):
- 270 DOC. — *Ce bâtiment sera divisé en quatre appartements par des cloisons [...]. L'appartement servant d'étable sera divisé en trois places pour chevaux, avec crèche 1840, 5 août, Québec, ANQ, gr. M. Tessier, pp. 7-8.*
- ds une étable:
- 275 DOC. — *Un grant etable en deux arpartemans [sic] de pieus de traver avec des pautaux 1748, 18 mars, Montréal, ANQM, gr. A. Souste. - Les ouverture de l'appartement des cochons 1813, 20 déc., Québec, ASQ, Sém. 122, n° 135.*
- 280 ENQ. — *L'appartement des veaux, des cochons, des poules; c'était un carré, on barrait un coin dans l'étable vers 1930 (1977), Saint-Narcisse (Rim.).*
- Désignant plus particulièrement la stalle du cheval:
- 285 DOC. — *Laquelle écurie sera divisée en cinq appartements et les barrures nécessaire telles que sont celles du vendeur dans son écurie du sud-ouest avec une porte double et un chassis [...], toutes les barrures & appartement de la dite écurie seront blanchies et unies 1832, 19 nov., Sainte-Anne-de-la-Poc., ANQ, gr. A. Bé-langer.*
- 290 JOURN. — *Il sera nécessaire de le [cheval] tenir dans les bandages environ dix semaines, après cela on peut le mettre libre dans un appartement peu étendu 1867, 31 janv., La Gazette de Joliette, p. 3, col. 2.*
- 295 ENQ., LITT. OR. — *I va faire un tour autour du... du bâtiment, ga fait qu'i s'en revient, toujours qu'i veut rentrer encore dans l'appartement d'la p'tite jument 1955, 4 août, Chicoutimi, AF, coll. Laforte 345. - D'après l'ALEC (Q-385 stalbe), connu sporadiquement ds quelques régions, soit ds celle du Saguenay (pts 10 et 16; aussi pt 73, village abitibien fondé par des Saguenéens), ds celle de La Malbaie (pts 18 et 19), ds quelques villages des comtés de Maskinongé, de Berthier et de Joliette (pts 35, 36, 37 et 39) de même qu'à L'Isle-Verte (pt 133). Relevé à Yamachiche (Saint-Maur.) en 1962 (FSFFC).*
- 300

Cf. *entre-deux, crèche, barrure* (plus fréquents ds ce sens); aussi *place* (ds le passage de 1840 ci-dessus, ligne 271).

- ds un moulin:

305 DOC. — *C'est que les eaux [...] emplissent l' appartement des rollets et des lanternes où elles se gèlent 1791, Montréal (?)*, ASQ, Sém. 78, n° 9B, pp. 11-12. — *[...] les dimensions des principales roues et rouets pour que vous fassiez proportioner les appartements ou ils doivent être logés 1806, 3 juin, Montréal*, ASQ, Sém. 82, n° 4A. — *D'après ces données votre ouvrier pourra aisément proportioner les appartements de la grande rolle et des rouets Ib.* — *Le tuyau du poêle que l'on pourra mettre dans l'appartement des roues 1825, Ile-aux-Coudres (?)*, ASQ, Seign. 46, n° 25A, p. 1. — *Le lambris de l'appartement des moulanges, 200 madiers 1848, Québec (?)*, AMHDQ, Seign. de Saint-Ignace. —
310 (F.) *De calfeutrer et tirer les joints des dits deux moulins à farine tant en dedans qu'en dehors, afin que les appartements se refermant les grandes roues soient chaudes 1817, 19 juill., Québec*, ANQ, gr. R. Lelièvre, pp. 4-5.

320 ENQ. — *Encore connu de quelques vieux meuniers, à Baie-Saint-Paul et à Saint-Joachim (Charl.)*, v. LHeurMeun 7-9, 16, 17.

Cf. chambre (~ des roues, ~ des rouets, ~ des huches, etc.).

- ds un atelier de menuiserie, une scierie:

325 ENQ. — *L'appartement des machines; anciennement, l'engin, les moteurs de la machine étaient dans un appartement séparé [de cette pièce sortait l'arbre de couche servant à actionner les machines, d'après l'explication du témoin] vers 1930 (1977), Saint-Narcisse (Rim.)*.

Cf. chambre (~ des machines).

330 - *Spécialt Compartiment dans une cabane (sorte de lit-alcôve, cf. s.v.) (hap.)*.

DOC. — *Dans lad[ite] cuisine une cabanne a trois appartements en bon état 1765, 27 juin, Montréal, ANQM, gr. A. Foucher*.

- *Fosse à cendre (sous un foyer) (hap.)*.

335 DOC. — *De construire deux petites voutes qui serviront de cendrières [...]; ces cendrières [...] seront donc deux petits appartements voutés au-dessous du premier étage; ces voutes seront surmontées de deux gros tuyaux ou espèces de grandes cheminées maçonnées en pierre; à chacun des trois étages, il y aura une petite ouverture pour porte par laquelle les cendres seront jettées; elles seront retirées par l'ouverture qui sera faite pour une porte en fer 1827, 17 mars, Québec, ANQ, gr. A.-Arch. Parent, pp. 2-3.*

- *Compartiment d'un contenant (hap.)*.

345 DOC. — *Item un petit casseau a trois appartemens*
1762, 7 juin, Montréal, ANQM, gr. A. Foucher.

BIBL. — L'HeurMeun ib. (en parlant d'un moulin); PoirAngl 55-56.

350 HIST. — Le fr. *appartement*, emprunté à l'it. *appartamento* au
XVI^e s. mais peu usuel avant le XVII^e (v. BW⁵), était souvent employé
au plur. à l'époque classique et désignait l'ensemble des pièces ser-
vant à l'habitation personnelle dans une demeure luxueuse (v. TLF; G.
Gougenheim, *Les mots fr. dans l'histoire et dans la vie*, I, 175). *Ap-*
appartement sing. au sens de "pièce, chambre" est attesté en fr. à partir
355 du milieu du XVIII^e s. (dénoncé par Desgrouais 1766, v. Féraud 1787 qui
reprend cette condamnation à son compte) et a été répandu au XIX^e (si-
gnalé par Chaudenson *Réunion* 683 dans un doc. fr. de 1801; relevé chez
Lamartine 1851, v. TLF (Fonds Gamma), chez Dumas, v. Darbelnet *Survi-*
vance 1137, et chez Flaubert, v. GLLF; déconseillé par Littré et par
Besch 1892); il survit ici et là en France, notamment en Normandie
360 (d'après F. Boillot cité par DavTrad; v. aussi R. Lepelley, *Le parler*
normand du Val de Saire, 141, qui note l'expr. *un grand appartement*
"une grande pièce", en l'occurrence la cuisine; attesté déjà en 1797-
1798 ds un dép. voisin, soit celui d'Eure-et Loir, v. IGLF), en Breta-
gne (le passage suivant, tiré d'un doc. du XVII^e s., en est peut-être
365 un premier témoignage: "Pour deux milliers de clous pour réparer sur le
grenier et autres *appartements* de la maison... l L. 16 s." 1673, v. J.
Lemoine et H. Bourde de la Rogerie, *Le livre de comptes de l'abbé Rahuel*
(1669-1676), Rennes, 1930, p. 119), en Saintonge, à Marseille de même
que dans le dép. de la Haute-Loire (v. FEW 7, 672b).

370 Diverses indications donnent à penser que l'anglais n'est pas à
l'origine de cet emploi sur le sol français (ce qui n'exclut pas une
influence angl. ultérieure, p. ex. par le biais des traductions, v. M.
Rat, *Traduttore, traditore*, dans *Déf. de la langue fr.*, n^o 45, 1968, p.
13); en effet l'angl. *apartment* au sens de "pièce, chambre" ne semble
375 pas plus ancien que son correspondant fr. (1715 *apartments* au sens
d'"appartement, logement", aucun ex. sing. avant le XIX^e s., v. OED 1,
381a) et l'existence d'*appartement* "id." ds le parler de deux anciennes
colonies fr. (le Québec, et la Réunion, v. Chaudenson ib.) est un indi-
ce de son ancienneté ds les parlers du Nord-Ouest et de l'Ouest de la
380 France (p.-ê. connu dès le XVII^e s. en Bretagne, v. ci-dessus). *Appar-*
tement "id." est prob. issu en France de l'emploi plur. du mot; ds le
fr. général de l'époque classique, le plur. *appartements* désignait
avant tout l'ensemble des pièces d'une maison luxueuse, mais il pouvait
aussi - et à plus forte raison dans le parler populaire et dans les par-
385 lers locaux - s'appliquer à des locaux d'une richesse et d'une impor-
tance moindres (Marie de L'Incarnation l'emploie en parlant des pièces
occupées par des religieuses, v. ci-dessus, ligne 218).

Au Canada français, *appartement* "pièce, chambre" est
à l'origine un legs galloroman puisqu'on le rencontre ds des textes

390 d'archives du Régime français (depuis 1683, v. sous 1^o). Le mot est
généralement employé au plur. ds les doc. notariés et ds les journaux
des XVIIIe et XIXe s., ce qui semble être un reflet de l'usage classi-
que, d'ailleurs attesté au Québec depuis le XVIIe s. (v. ci-dessus li-
gne 206); en revanche, la littérature présente depuis le début (1837)
395 des exemples plus nombreux du sing. que du plur. L'expr. *grand appar-*
tement "pièce où l'on se tient habituellement" (il s'agissait généra-
lement de la cuisine, appelée aussi *la place*) vient prob. du normand
(v. l'attestation donnée par R. Lepelléy, ci-dessus). Le genre féminin,
400 attesté ds quelques-uns des passages cités et ds des glossaires, se re-
trouve aussi en France (v. Gougenheim *Desgranges 1821*, 89).

L'influence anglaise ds la diffusion du mot au Québec ne peut
cependant être écartée, v. p. ex. les passages traduits ds *La Gazette*
de Québec, l'abrév. angl. du mot, signalée dans BIBL. (l'orth. avec un
seul *p*, d'ailleurs peu fréquente, n'est pas forcément révélatrice). Le
405 mot est régulier depuis le début du XIXe s. (les contextes cités sous
DOC. ne reflètent pas cette plus grande fréquence puisque nous avons
tenu à reproduire tous les passages antérieurs à la Conquête).

Appartement "pièce, chambre" est répandu sur tout le territoire
québécois. On le connaît aussi en Acadie et ds les régions francopho-
nes de l'Ontario, mais il est difficile de porter un jugement sur la
410 vitalité du mot en dehors du Québec. Les parlars franco-américains ne
semblent pas l'avoir conservé.

Les emplois regroupés sous 2^o sont des applications particuliè-
res du sens 1^o et l'ancienneté de certains d'entre eux en révèle l'ori-
gine française (v. p. ex. le passage de 1748); le sens de "compartiment
415 dans la grange, ds le grenier" est d'ailleurs connu ds l'Ouest de la
France et ds le parler créole de la Réunion (v. FEW et Chaudenson *ib.*).
La concordance des emplois québécois et réunionnais (les sens 1^o et 2^o
sont connus dans les deux parlars) et la provenance galloromane évidente
420 du sens 2^o rendent encore plus certaine l'origine fr. du sens 1^o. Le
sens 2^o n'est pas répandu en dehors des régions rurales.

Attest.: env. 310 (3,5% avant 1760, 61% entre 1760 et 1900, 35,5%
au XXe s.).

BOLE, BOL subst. f. et m. [moins fréq.]

Prononc. [bɔl] en général; prononc. isolées: [bɔl̥] ALEC Q-157 pt 110, [bɔʃl̥] Q-339 pts 18 et 73, [bul a læ] ib. pt 150. - Graphies *bole* (fréq.), *bolle* (fréq.), *bol* (fréq.), *bowl*, *boll*, *bôle*, *bôle*, *bouille*.
5 Au m. pratiquement toujours *bol*.

1° Récipient de forme hémisphérique ou s'en rapprochant, sans rebord ni anse, de dimension variable (jatte, bol...), destiné principalement à contenir des aliments liquides ou de consistance gélatineuse; son contenu.

- 10 DOC. — *Trois b o l e s [...] une douz[ain]e et demy tasse a caffè* 1783, 8 janv., Sainte-Anne-de-la-Poc., ANQ, gr. L. Cazes (fréq. chez ce not.). - *Quatre petits pots et une b o l e de terre* 1787, 17 oct., Québec, ANQ, gr. Ch. Voyer. - *Une b o l l e de grais vicié pleine de bouton* 1797, 13 oct., Sainte-Anne-de-la-Poc., ANQ, gr. A. Dionne.
15 - *Deux tetiere [théière], deux pots, cinq tasse a café, un pot a laite, une b o l l e blanche, deux b o l e s de grais et un pot noir* 1798, 22 juin, ib. (fréq. chez ce not.). - *Douze assiettes, trois terrines, quatre b o l e s et une saliere, quatre chelins* 1806, Montréal, ds RAPQ, 1953-55, 151. - *Une vieille b o l l e de grais, 3 terrines* 1816, 13 août, Montmagny, ANQ, gr. I.-G. Boisseau (fréq. chez ce not.). - *Une soupière, quatre plats, quatre b o w l s* 1818, 21 sept., Sainte-Geneviève, ANQM, gr. A. Jobin. - *Item deux tasses à boire de fer blanc avec une b o l l e est[imées] quinze sols* 1842, 28 mars, Saint-Michel (Yam.), AJS, gr. J.-O. Chèvrefils. - *Une b o l l e de porcelaine et une de pierre* 1855, 2 mars, Montmagny, ANQ, gr. S.-L. Fraser.

- JOURN. — [...] *la personne à qui elle appartenait [une certaine quantité de porcelaine de contrebande que l'on transportait par eau] s'étant app[re]güe que cet officier étoit déterminé à en faire la saisie, a mis le pied dans les b o l l e s et les a brisé [sic] en pièces* 1765,
30 3 janv., *La Gazette de Québec*, p. 2 (une autre attest. ds ce contexte; texte angl.: *bowl*) (FSPFC).

- ENQ., LITT. OR. — *L'hiver, un caribou, je pense qu'une b o l d'un pot, s'aurait tout tenu ce qu'il avait dans le corps p'is l'été, c'était pansu, c'était b'in plein* 1973, Saint-Urbain (Charl.) (témoin cité par N. Lafleur, *La vie tradit. du coureur de bois*, 75). - *Une b o l e , c'est un grand plat en vaisselle, en pyrex teint, pour cuisiner, pour mélanger un gâteau, par exemple...* Saint-Augustin (Portn.). - *Mettre une b o l e de farine [tiré d'une recette de gâteau] Château-Richer.* - A la question 157 plats, "vaisseaux" (récipients en général) de l'ALEC, *plat et vaisseau* reviennent généralement ds les réponses, mais *bol(e)* a été relevé près d'une quarantaine de fois et le plus souvent au f. - (Franco-ont.) 1959, 28 oct., Cache Bay, ds *LemVieux* 3, 164.

[Il n'est pas exclu que ds certains ex. cités ci-dessus *bole* ait
 45 plutôt l'un des sens signalés ds les col. qui suivent, les contextes n'é-
 tant pas toujours clairs.]

Quelques syntagmes

- *Grand(e) bole*

DOC. — *Deux grandes bolles de porcelines* 1779,
 14 sept., Québec, ANQ, gr. J.-N. Pinguet. - *Item un grand pot et une*
 50 *grande bole prisé ensemble trois chelins* 1784, Longueuil, ds
 RAPQ, 1947-48, 40. - *Item une grande bole fêlée, une teyere*
 1790, 12 juill., Laprairie, ANQM, gr. I.-G. Bourassa. - *1 beurié, une*
 55 *grande bolle et un pot bleuf* 1801, 21 mars, Sainte-Anne-de-la-
 Poc., ANQ, gr. A. Dionne. - *Une grande bolle, cinq terrines*
 1807, 29 déc., Saint-Vincent-de-Paul, ANQM, gr. J.-B. Constantin. - *Une*
 60 *grande bolle fleurie* 1822, 21 janv., L'Islet, ANQ, gr. I.-G.
 Boisseau (fréq. chez ce not.). - *Huit grandes bolles de*
fayence, deux theyères de fayence, une douzaine de tasses à thé avec leurs
souscoupes 1840, 20 nov., Saint-Ours, AJS, gr. J.-B. Maranda. - *Deux*
bolles, six sols [...]. Une grande bolles [sic] et
quatre terrines de terre, trente sols 1841, 7 juill., Rigaud, ANQM, gr.
 L. Adams.

ENQ. — *La grand bole blanche, c'est un grand plat* Saint-
 Augustin (Portn.). - L'ALEC Q-157 connaît [grã bol] à Saint-Léonard (Nic.,
 65 pt 99) et à Mont-Louis (Gaspé-Nord, pt 144).

Au sens de contenu d'une *bole* avec l'idée de mesure (ici au m.,
 mais s'emploie aussi au f. ds ce sens et pas seulement ds le syntagme
grand(e) bole):

70 *Prendre des bains de son à vache. Mettre un grand bol de*
son dans la cuve [remède contre la scarlatine] 1974 (1976), Rouyn, ds
 N. Lafleur, *La vie quot. des premiers colons en Abitibi-Témiscamingue*, 88.

- *Bol(e) à soupe*

DOC. — *Une bolle a soupe estimé à vingt sols* 1843,
 16 févr., Lachine, ANQM, gr. J. Dubreuil.

75 LITT. — *Il [...] ouvrit la porte du fourneau et huma l'arôme des*
fèves bouillant dans leur jus [...] puis, plongeant une grande cuiller
dans le pot fumant, il remplit deux bols à soupe [...] 1975,
 A. Major, *L'épidémie*, 136 [à noter ici que le (ou là?) *bol à soupe* con-
 tient des fèves].

80 Le simple *bol* est également courant:

La soupe trop chaude dans la Bol [sic] 1970, V.-L. Beaulieu,

Jos Connaissant, 238. - (M.) *Alors Zéphirine, prenant la soupe dans un bol, se mit à la faire avaler par lentes cuillerées à la malade* 1936 (1972), *Anthologie d'Albert Laberge* (éd. G. Bessette), 37; autre ex. 212.

- 85 ENQ. — (Pratiquement toujours au m.) *Un bol à soupe* 1966, Saint-Jacques (Montc.) (FSPFC). - Usuel un peu partout au Québec; *plat à soupe* est également fréq. (v. ci-dessous ligne 104).

- *Bole à punch* (ou *ponce*) (accompagnée d'une soucoupe)

- 90 DOC. — *Une bolé a punch, quatre chelins* 1806, Montréal, ds RAPQ, 1953-55, 144. - *Une bole de fer à ponce avec une cueillère de corne, ensemble cinq chelins* 1819, 12 juill., Montréal, ANQM, gr. Th. Bedouin. - *Une bole de fer à ponce et cueillère d'argent* 1820, 2 mars, ib. - *Une grande bole à ponce de porcelaine, dix chelins* 1820, 20 déc., ib. - *Une bole à ponce et la soucoupe* 1827, 3 juill., ib.

- *Bol à sucre* (hap.; sucrier ayant la forme d'un *bol*; m. ou f.?)

DOC. — *Bols à sucre* 1873, avril, Québec, AUQ, Journal 22, 64.

- 100 - *Bol(e) à lait* (*bole* ds laquelle on laisse refroidir le lait avant de l'écrémer)

- 105 DOC. — *Douze terrine, quatre bolles à lait, douze assiettes* 1837, 27 nov., Québec, ANQ, gr. O. Grégoire. - *Quarante bolles à lait jaune* 1848, 17 juill., Lauzon, ANQ, AP-P 647, signé Bourget. - *Un plat à soupe [ms. souper avec r biffé], deux petites bolles à lait* 1853, 31 mai, Saint-Louis-de-Lotbin., ANQ, gr. T. Bédard. - *4 bolles a lait* 1857, 12 févr., Portneuf, ANQ, AP-G 160. - *2 bowls a lait, 1 jar* 1867, 24 mai, Lévis, ANQ, gr. L. Bégin. - Aussi *bole au lait: Six grandes bolles au lait* 1853, 26 juill., Montréal, ANQM, gr. P.-C. Valois.

- 110 JOURN. — [...] *un bel assortiment de bols à lait, porterie, plats, cruches, jarres [...]* 1860, 3 janv., *Le Journal de Québec*, p. 4, col. 3.

- 115 ENQ. — L'ALEC Q-339 relève ce syntagme çà et là au Québec, mais plus souvent le simple [bɔl] (le genre n'est pas précisé en général); fortement concurrencé par *terrine* et *plat à lait*.

Pour le simple *bol* ds ce sens, on relève aussi le passage suivant:

LITT. OR. — *La femme avait tiré ses trois vaches et elle avait mis son lait dans les vaisseaux - dans ce temps-là, on mettait le lait dans les bols* 1918, La Tourelle (Gaspé), ds JAF 33, 224.

- 120 - *B o l e à b e c* (hap.)

DOC. — *Deux bolles à bec et une théyère* 1844, 13 mars, Boucherville, ANQM, gr. L. Lacoste.

- *B o l à c o n f i t u r e* m. (hap.; récipient ds lequel on sert les confitures, confiturier?)

- 125 DOC. — *Huit petits bol a confiture* 1843, 11 juill., Saint-Charles (Bellech.), ANQ, gr. Jos. Gosselin (*confiturier* bien attesté ds nos doc.).

[*B o l e* souvent opposé à *pot* et à *terriner*; d'autre part, *plat* et *vaisseau* paraissent être des génériques par rapport à *bole*.]

- 130 Quelques emplois particuliers

- Récipient en forme de *bole* faisant partie du service à thé et destiné à recevoir les restes de thé (parfois de café) déposés au fond de la tasse (A l'époque, il était d'usage de vider sa tasse dans un autre *b o l* avant de reprendre une seconde tasse de thé GenObj 190, s.v. *piscine* [v. illustration]; le terme le plus courant pour désigner l'objet en question était d'ailleurs *piscine*, cf. s.v.; v. aussi ci-dessous pour d'autres expr.).

- 140 DOC. — *Item onze tasses de porcelaine, douze secoupes, six tasses a caffè, une theyere, une b o l e , un sucrier, un pot a lait et un autre pot et le cabaret de ferblanc verni, le tout prisé ensemble cent vingt chelins [...]* 1784, Longueuil, ds RAPQ, 1947-48, 40. - *Un service a thé contenant une theyere, un sucrier, un pot a lait, deux assiettes, une b o l e , douze tasses a caffè, douze tasses a thé, douze souscoupes de porcelaine, quatre livres* 1806, Montréal, ds RAPQ, 1953-55, 144. - *Deux douzaines de tasses et souscoupes de porcelaine fine avec la b o l e , ensemble trente chelins* 1819, 27 mars, Montréal, ANQM, gr. Th. Bedouin, - *Un service à thé de porcelaine commune comprenant vingt-quatre tasses et souscoupes, un sucrier, pot au lait et la b o l e , ensemble dix chelins* Ib. - *Un sette de porcelaine de douze souscoupes et vingt-quatre tasses, pot au lait, thepot, sucrier, b o l l e* 1828, 6 août, Québec, ANQ, gr. Jos. Gosselin. - *Un service à thé: douze bolles [tasses] et leur secoupes, thepots, sucrier, pot au lait et une b o l l e s de fayence gris* 1833, 15 juill., Saint-Pierre (Montm.), ANQ, gr. A.-N. Blais. - *Aussi b o w l à v i d a n g e s : 2 b o w l s a v i d a n g e s et deux sauciers et 1 beurrier* 1867, 21 nov., Lévis, ANQ, gr. L. Bégin; *s l o p b o w l : 1 theière, un beurrier, 2 pots à lait et 1 s l o p b o w l* [souligné ds le ms.] 1867, 24 mai, ib.

- 160 - Récipient en forme de *bole* muni d'un couvercle (v. déjà *bol à sucre*, ci-dessus ligne 96).

DOC. — *Seize boilles de blacking* 1829, 24 août, Métis, ANQ, AP-G 240-34. — *1 boill noir chaussure...* .20 1931, L'Isle-Verte, Livre de comptabilité d'un marchand général (Archives familiales), 521. — *2 boill noire poêle...* .40 Ib. — *1 boill huile*20 1932, ib., 453. — *1 boill terebentine...* .25 Ib., 531. — *1 boill liniment...* .30 1933, ib., 456. — *1 boill térébentine* Ib., 460. — *1 boill alcool...* .50 1939, ib., 427.

BIBL. — *Boil(e)* sens 1^o recueilli ds la plupart des gloss. ou recueils de mots. Voir notamment: Cl; Di; GeoffrZigz 1, 41; Gl; JunInV 170 212; ALEC Q-157; MassicGr 307; PoirGl.

2^o Vase à boire muni d'une anse, tasse; son contenu.

DOC. — (Souvent ds les synt. *bole à thé, ~ à café*) *Une boull - le a th é* 1764, 3 nov., Neuville, ANQ, gr. J. Gouget. — *Six boilles et une taitiere* [théière] 1779, 24 sept., Québec, ANQ, gr. J.-N. 175 Pinguet. — *Bolle ou tasse a caffè* 1780, 28 févr., Beauport, ANQ, gr. L. Miray. — *Quatre petites boiles a thé et les secoupes* 1797, 13 oct., Sainte-Anne-de-la-Poc., ANQ, gr. A. Dionne (*bole frég. chez ce not.*). — *Deux boiles, trois soucoupes et deux pots de fayance, ensemble trois livres* 1800, 8 juill., Montréal, ANQM, gr. Th. 180 Barron. — *Une demi-douzaine de boilles et leurs soucouple* [sic] *avec le thépote, six francs* 1818, 11 févr., Québec, ANQ, gr. D. Lefrançois. — *Huit boiles et souscoupes, un sucrier, une theyere et pot au lait, ensemble cinq chelins* 1820, 18 juill., Montréal, ANQM, gr. Th. Bedouin. — *Item des boilles à thé et leurs soucoupes* 1820, 185 6 sept., Montréal, ANQM, gr. Ch. Huot. — *Six tombleurs* [grands verres] *et six boilles à café* 1840, 24 déc., Saint-Ours, AJS, gr. J.-B. Maranda; mais ds le même doc.: *Six tasses et six souscoupes. - Dix boilles à café et neuf soucoupes prisées et estimées le tout a un écu* 1856, 25 avril, Québec, ANQ, gr. G. Larue; ds le même 190 doc.: *Onze boilles à thé et soucoupes prisées et estimées à quatre chelins le tout. - Sept tasses à thé et leurs souscoupes, six boilles à lait* [à ne pas confondre avec l'emploi signalé cidessus ligne 99] *et quatre boilles à caffè* 1866, 26 nov., Saint-Ours, AJS, gr. J.-B. Maranda. — *1 sucrier, 6 bowls à café communes et 1 petit plas jaune creux* 1867, 21 nov., Lévis, ANQ, gr. 195 L. Bégin. — Etc.

LITT. — (M.) *Un poêle toujours ronflant, des couvre-plats bien étamés, une longue file d'assiettes, de bols et de soucoupes rangés dans des buffets à jour, donnaient à la cuisine un perpétuel air de fête* 1877 (1975), Faucher de Saint-Maurice, *De tribord à bâbord*, 83. — (F.) *J'm'en va qu'ri d'l'eau à la pompe. J'ai ben cru vòer qu'à'que* [sic] *chose qui grouillait au fond d'la bol. J'ai bu pareil [...]* 1945, M. Grandbois, *Maria de l'Hospice*, 44.

ENQ. — *Une tasse, c'est quelque chose de "fancy". Une bole,*

- 205 *c'est une tasse ordinaire Saint-Augustin (Portn.); ds une autre famille de cette localité: On parlait toujours de b o l e s chez nous, sauf pour la petite tasse en granit [dont les parois étaient perpendiculaires au fond]. On parlait aussi de tasse comme mesure: la grand tasse. - La b o l e est plus grosse que la tasse Charlesbourg. - B o l e se dit pour le thé. A propos du café, on parlera de tasse Saint-Tite (Lav.).*
- 210 - L'ALEC Q-151 *Tasse de porcelaine ou de terre cuite a relevé tasse à peu près partout (sauf en dehors du Québec où mog est fréquent).*

BIBL. — Voir notamment: Cl; Di; Gl; Bél²; LavSag 154, n° 159; ALEC Q-151; PoirGl.

- 215 [Bole et tasse sont bien vivants en québ., le premier étant senti comme plus pop. (le second présente des sens que le fr. gén. ne connaît pas, cf. s.v.). On oppose parfois bole et tasse; ds ce cas, bole a souvent le sens de "tasse à café" et tasse celui de "tasse à thé", mais l'inverse se produit. Il y a des cas également où bole à
- 220 *thé et ~ à café s'opposent.]*

3° Récipient portatif large et peu profond, de forme arrondie, destiné principalement à la toilette; cuvette.

- DOC. — *Un lavoir et la b ô l e , deux chelins et demi 1819, 20 avril, Montréal, ANQM, gr. Th. Bedouin. - Un lavoir avec sa b o l e et une boîte à poudre, quatre chelins 1819, 12 juill., ib. - Un lavemain de pin coloré avec trois b o l e s et un pot de fayance, ensemble cinq chelins 1820, 18 juill., ib. - Une b o l l e et un lavemain et un pot bleu 1829, 13 juill., Québec, ANQ, gr. J. Gosselin. - Un lavemain avec la b o l l e et le pot 1840, 24 déc., Saint-Ours, AJS, gr. J.-B. Maranda. - Un lave-main avec la b o l l e et le pot un ecu 1841, 16 juill., Rigaud, ANQM, gr. L. Adams. - Un lavoie avec un pot, une b o l l e , une brose et une serviette 1844, 22 juill., Cap-Saint-Ignace, ANQ, gr. A. Larue. - Un lavemain et sa b o l l e 1845, 5 août, Saint-Félix-de-Valois (Jol.), ANQM, gr. F. Chénier. - Voir encore ci-dessous sous bole à mains.*
- 225
- 230
- 235

Quelques syntagmes synonymes

- b o l (e) à (ou a u x , d e s) m a i n (s)

- DOC. — (F.) *Une b o l e à m a i n [...] un pot de chambre 1867, 9 avril, Montréal, ANQM, gr. L.-T. Chagnon. - (M.) Un b o l e à m a i n , une thétière à un chélin 1845, 3 juin, Montréal, ANQM, gr. A. Montreuil.*
- 240

LITT. — (M.) *Retour, Dave et Jeremy reviennent des champs [...] C'est la maison, le b o l à m a i n s , le souper avec ses mouches,*

245 *ses grillades, son thé vert et ses rotages* [action de faire des rots]
1976, J.-P. Filion, *Saint-André Avellin... le premier côté du monde*, 95.

ENQ. — L'ALEC Q-102 relève *bole à mains* (aussi, sporadiquement, *bole aux mains* [également quelques attestations un peu plus anciennes ds FSPFC] et *bole*) surtout ds l'Ouest du Québec; l'Est utilise plutôt *bassin* (cf. s.v.; autres termes: *plat*, *à mains*, *des mains...*). — Aussi *bole des mains* (hap.)
250 1964, Deschailons (Lotbin.) (FSPFC).

- *bole aux bains*

DOC. — *Un pot à barbe* [...] *Une bole aux bains* [...] *Un miroir* 1846, 13 nov., Rigaud, ANQM, gr. L. Adams. — *Une bolle aux bains avec cruche, un écu* 1847, 2 févr., ib.

- *bole à lave-mains* (hap.)

DOC. — *2 bolles à lavemain* 1892, Beloeil, ANQ, AP-G 53-2, p. 159.

- *bole à l'eau* (hap.)

260 DOC. — *Trois bolles à l'eau* 1850, 7 mars, Montréal, ANQM, gr. C.-E. Belle.

- *bole à (ou de) toilette*

DOC. — *1 bolle à toilette* 1860, 10 déc., Beloeil, ANQ, AP-G 159.

265 ET. — *Bol de toilette "cuvette"* 1914, BlanchDict¹ (cet emploi ne doit pas être confondu avec celui signalé ci-dessous ligne 305).

Quelques syntagmes de sens légèrement différent

- *bole à barbe* (hap.; plat à barbe)

270 ENQ. — [bɔl a barb] Saint-Côme (Jol., ds ALEC Q-151).

- *bole à savon* (hap.; plat à barbe?)

DOC. — *Une bouteille à eau et lave-pieds* [...] *Deux bolles à savon* 1846, 13 nov., Rigaud, ANQM, gr. L. Adams.

- *bole à doigts* (hap.; rince-doigts)

275 DOC. — *Dans la salle à manger* [...] *Vingt-une boles à*

d o i g t et deux caraffes bleu, vingt-cinq chelins 1806, Montréal, ds RAPQ, 1953-55, 145.

- *bole à laver* (hap.; récipient en forme de *bole* pour les petites lessives; cp. *terraine à savonner* "id." ds GenObj s.v. *terraine*)

280 DOC. — *Une bolle à laver estimée trente sols* 1832, 26 sept., Saint-Constant, ANQM, gr. F.-X. Leblanc.

BIBL. — Pour *bol(e)* sens 3^o voir notamment: Du; Cl; Rinfr; Di; GeoffrZigz 1, 41-42; Gl; Tur (*bol à main*); ALEC Q-102; DitchLouis.

4^o Cuvette des cabinets (masc. fréquent).

285 LITT. — (F.) *Tu veux lire sur la bol* 1973, J. Barbeau, *Le chant du sink*, 15. - (M.) [...] *le trou était l'équivalent d'un bol de W.C. vers 1954*, JAD, *Mémoires d'un pêcheur*, 93. - *A genoux devant le Bol* [...] 1970, V.-L. Beaulieu, *Jos Connaisseur*, 75. - [...] *il claque la porte, on l'entend qui s'écrase sur le bol* 1971, G. La Rocque, *Corridors*, 151; deux autres attest. à la p. 152, mais *bol de toilettes* (v. ci-dessous) est attesté à deux reprises à la p. 166. - [...] *s'assir sur le bol* [...] 1974, J.-M. Poupart, *C'est pas donné à tout le monde d'avoir une belle mort*, 96.

295 ENQ., LITT. OR. — (F.) *Pis, elle dit, une bole, elle dit, comment vous appelez ça? - Ben, il dit, on appelle ça une bole! - Elle dit, nous autres, on appelle ça un trou!* 1961, 17 oct., Saint-Edouard (Mask.), AF, coll. Descôteaux 494. - *J'ai été à la salle de bain tout à l'heure, là, pis le couvert [...] de la bole, là, était levé* 1964, 3 juin, Rouyn, AF, coll. Michaud 7. - *On connaît bole et bole de toilette mais on dit fréquemment toilette(s) (sur-tout au plur.). On dit: Il est assis sur la bole ou sur les toilettes; mais on dira fréquemment: Veux-tu nettoyer la toilette? Saint-Augustin (Portn.). - Bol m. s'entend ds le parler pop.*

Quelques syntagmes synonymes

305 - *bol(e) de toilette(s)*

LITT. — *Passer sa vie assis sur une bolle de toilettes, c'est pas toujours drôle, prenez-en ma parole!* 1973, M. Tremblay, *C't'a ton tour, Laura Cadieux*, 68; cp. 69: [...] *j'passe mes grandes journées assis sur les toilettes* [...]. - (M.) *le bol de toilette, la pompe à eau, tous les tuyaux sont crevés* 1970, P. Châtillon, *Le journal d'automne de Placide Mortel*, 102. - *En plein bonheur, c'est un bol de toilette qui m'a conduit à la lecture* 1973, R. Carrier, *Le deux-millième étage*, 85 (cité ds ClasNéol s.v. *toilette*). - *Aussi [...] le bol des toilettes* [...] 1973, R. Ducharme, *L'hiver de force*, 118 (v. également ci-dessous BIBL.).

ENQ., LITT. OR. — (F.) V. ci-dessus ligne 299. — (M.) *Tu nettoieras le bol de toilette en faisant le ménage de la chambre de bain* 1952, Saint-Antoine (Rich.) (FSPFC).

- *bol blanc* (hap.)

320 LITT. — [...] *le bol blanc* [...] 1974, A. Major, *L'épouvantail*, 40.

- *bole à marde* (hap.)

LITT. — [...] *une bolle à marde* [...] 1974, J.-M. Poupart, *C'est pas donné à tout le monde d'avoir une belle mort*, 70.

325 BIBL. — Corr 10 (1937) (*bol f.*); Barb² 85b (*bol f.*); Colpr 45 (*bol des toilettes*, le genre n'est pas précisé); Bêl² (*bol de toilettes m.*); RobFrC (*bol m.*, 18; *bol de toilette m.*, ib.).

[*Bol f.*, "cuvette des cabinets", semble plus fréquent que *bol m.* dans le parler pop.; en revanche, la forme masc. est mieux attestée dans la litt. Le synt. *bol(e) de toilette(s)* est bien connu, lui, à tous les niveaux de langue. Le terme *toilette(s)*, fréquemment utilisé au plur., désigne le plus souvent (en plus du local) la cuvette et son réservoir d'eau. Il s'emploie également comme synonyme de *bol(e)* ou *bol(e) de toilette(s)*, mais souvent ds un contexte différent (ainsi on ne recourra pas à *toilette(s)* si l'on veut amuser ou faire rire son interlocuteur; cf. s.v.). Le terme *trou* (cf. ci-dessus ligne 296) paraît rare. Le terme fr. *cuvette* est pour ainsi dire inexistant en québ.; *closet* "latrines" est cependant répandu.]

330

335

5° Abreuvoir automatique rappelant la forme d'un récipient hémisphérique (jatte, bol ...) et utilisé généralement à l'intérieur de l'étable, de l'écurie...

340

ET. — [...] *anciennement, on faisait boire les vaches dans des auges d'épicéa [de z oʒ] creusées à l'herminette, aujourd'hui, elles sont remplacées par des abreuvoirs qui fonctionnent automatiquement [de bɔl] m. f., [de z abɛvʷɛr] m. f. 1977, MassicGr 251.*

345

ENQ. — (le genre n'est pas précisé en général) [*bɔl*] *ce dans quoi le cheval boit* 1960, Saint-Narcisse (Champl., FSPFC). — *Id.* 1964, Saint-François (Montm., FSPFC). — [*bɔl*] *ce dans quoi la vache boit* 1964, Saint-Jean-Port-Joli (L'Islet, FSPFC). — Paraît général au Québec (et le plus souvent au f.).

350

- *bol(e) à vache*

ENQ. — *Une bole à vache* Saint-Augustin (Portn.). — Semble général au Québec et d'ordinaire au f. (Bêl² s.v. *bol* n'enregistre que le m.).

- 355 BIBL. — Bé1¹⁻² (*bol* à *vache* m.); LavSag [bɔl] (le genre n'est pas précisé); MassicGr 251 et 271 [bɔl] m. et f.

[Syn. ou quasi-syn.: *auge* (parfois m., cf. s.v.) et *abreuvoir* (parfois f., cf. s.v.). Ce dernier s'entendrait non seulement ds le sens d'"abreuvoir automatique" mais aussi ds celui, plus général, de "point d'eau naturel ou aménagé où les animaux vont boire"; cf. Gl.: "... mare, lieu où l'on mène les bestiaux. Ex.: *Mener les vaches à l'abreuvoié*", s.v. *abreuvoié* et *abreuvoière*.]

6° *Par métaph., fam. Tête* (toujours f.).

- 365 ET. — *Nous employons aussi b o l pour tête. Qui ne s'est jamais cogné la b o l contre une solive? Qui n'a pas, dans son jeune âge, reçu un coup de poing sur la b o l? A qui n'est-il pas arrivé d'avoir mal à la b o l, le lendemain d'une débauche de table?* 1924, GeoffrZig 1, 42.

- 370 ENQ., LITT. OR. — *J'ai un maudit mal de b o l e Saint-Augustin* (Portn.). — L'ALEC Q-2085 *tête* relève le mot *tête* partout. Comme t. affectifs, *caboche*, *coco* et *tomate* sont les plus fréq.; *bole* est attesté une vingtaine de fois. — (Franco-ont.) *I' avè' in tuyau d'castor su' 'a b o l [...]* 1959, 5 oct., Sturgeon Falls, ds LemVieux 7, 249.
- 375 — (Sens fig.) *Un tel, c'est une b o l e : très intelligent* 1974, Montréal (FSPFC). — *C'est une maudite b o l e : il est superbement intelligent* Saint-Augustin (Portn.). — *C'est une grosse b o l e , il est très intelligent* Jonquière.

BIBL. — GeoffrZig 1, 42; Gl; Bé1²; LavSag 168, n° 26; RobFrC 42; ALEC Q-2085; LemVieux 7, 279a.

- 380 [Syntagmes fréq.: *se cogner la bole*, *se péter la ~*; *avoir mal à la ~*, *avoir un mal de ~*; au fig., *c'est une ~*, *une maudite ~*, *une grosse ~*. — Pour le composé *rase-bole* m. "*coupe de cheveux très courte*", cf. s.v. — Les personnes instruites et les jeunes emploient parfois l'expr. fr. (pop.) *en avoir ras le bol* "ne plus supporter qch, être excédé" (Ex.: *On e n a " r a s l e b o l "* à l'éducation des adultes 1975, 1^{er} déc., *Le Soleil*, Québec, C5, titre d'un article; *Les participants semblaient e n a v o i r manifestement " r a s l e b o l "* de formuler des recommandations depuis 10 ans [...]) Ib., col. 1); mais ds le peuple, on entend *en avoir plein le* (ou *son*) *casque* (cf. s.v.), *~ le* (ou *son*) *chapeau*, *~ le dos*, *en avoir par-dessus la tête*.]
- 385
- 390

• BOLEE subst. f.

Prononc. [bɔle]. — Graphies *bolée*, *bollée*.

1° Contenu d'une jatte, d'un bol (lait, crème, soupe, gelée, cretons, etc.).

- 395 LITT. — *Les objets les plus disparates s'entassent sur la tribune, aux pieds du crieur: au milieu des citrouilles rebondies et des navets palots, voici une appétissante b o l é e de tête en fromage [...]* 1918, A. Rivard, *Chez nos gens*, 89. — *Prendrais-tu une b o l é e de bouillon? J'en ai du chaud sur le poêle* 1947 (1971), G. Guèvremont, Marie-Didace, 205. — *Deux b o l é e s de soupe aux fèves à ras bord [...]* 1974, J.-M. Poupart, *C'est pas donné à tout le monde d'avoir une belle mort*, 15. — *Une bonne b o l é e d'soupe aux pois* 1975, R. LePage, *La pétaudière*, 66; autres ex. 22, 68, 77 et 96.

- 405 ENQ., LITT. OR. — *Donnez-moi une b o l é e de cortons* [var. de cretons] 1915, Sainte-Anne (Kamour.), JAF, 30, 80. — [bole] *L'Avenir* (Drumm., pt 92, ALEC Q-339 *Grands plats ds lesquels on laisse "reposer" le lait...*). — Paraît connu partout au Québec.

- 410 BIBL. — Cl; Rinfr; BFFC 3 (1904-05), 128; Di; BlanchDict¹; Gl; FEW 18, 33b; LavSag 154, n° 160; Bél²; PoirGl; DorrMiss (plusieurs glos-sairistes définissent le mot par "contenu d'un bol", mais il n'est pas exclu que *bol* englobe, sous leur plume, le sens de "tasse").

2° Contenu d'une tasse.

- 415 LITT. — *Pintoche, gobelet en main. — Mais, sur le haut, enfin, houp! houp! c'est la double b o l é e de ponce* 1965 (1971), F.-A. Savaud, *La Dalle-des-Morts*, 103 [noter que le contenant est un gobelet]. — *Dehors, il devait faire approximativement vingt degrés sous zéro, mais quand nous poussâmes la porte [d'une cabane de pêche aux "petits poissons des chenaux"], ce fut une volée de cris et de chants, on nous offrit des b o l é e s d'alcool [...]* 1970, P. Châtillon, *Le journal d'automne de Placide Mortel*, 80. — *Ensuite, il prit une b o l é e d'eau froide [...]* 1976, A. Harvey, *Contes et légendes des Iles-de-la-Madeleine*, 2, 111. — (Acad.) *Et j'ai pensé que vous voudriez bien accorder une b o l é e d'eau fraîche à un pauvre quêteur [...]* 1975, A. Maillet, *Emmanuel à Joseph à Davit*, 43.

- 425 ENQ. — *Une [bole] de café Saint-Lambert* (Lév.). — *Prendre une [bole] d'eau chaude* Saint-Augustin (Portn.). — Semble connu en général au Québec. — (Acad.) 1957, Chéticamp (FSPFC).

BIBL. — Gl (*Une b o l é e de thé*); FEW 18, 33b; LavSag 154, n° 160; PoirGl.

- 430 [Bol bien vivant ds le sens de "contenu d'une tasse", cf. ci-dessus, 2°. *Tassée* paraît peu répandu; cependant, il s'emploie fréquemment au sens de "contenu d'un récipient en forme de tasse (mais plus grand que la tasse) destiné à transvaser l'eau", cf. ci-dessus ligne 208.]

435 Par métaphore:

LITT. — [...] *la fenêtre ouverte était une bouche aspirant de grandes bolées d'air* [...] 1969, V.-L. Beaulieu, *La nuitte de Malcomm Hudd*, 56. [L'expr. du fr. mod. *prendre un bol d'air*, de même sens (cf. DFC), n'est pas utilisée.]

440 HIST. — *Bole* f. est attesté, avec régularité, à partir de la Conquête: dep. 1765 au sens (1^o) de "jatte, bol..." et dep. 1764 au sens (2^o) de "tasse". Il est sûr que l'angl. *bowl* (1. "A concave vessel, nearly hemispherical and larger than a cup", 2. "The amount a bowl will hold", 3. "A large drinking vessel; goblet", etc., v. Funk-Wag
445 1974; aussi Webster 1966, OED, SHOED, etc.) a contribué de façon décisive à l'implantation du mot au Québec. Nous en avons plus de cinq cents attestations dont aucune ne remonte au Régime fr., plusieurs graphies trahissent une présence de l'angl. jusque ds l'orth. (*bowl, boll, bôle, bôle, boule*), quelques prononc. contemporaines isolées semblent
450 révéler également une influence de la langue de nos voisins ([bu], [bo]), plusieurs sens (3^o et 4^o) et syntagmes sont des emprunts ou calques indiscutables (v. ci-dessous), etc.

Ceci posé, il paraît non moins sûr que *bole* était un mot connu ds le pays, au moins passivement, avant la Conquête. En effet, *bole* f.
455 "jatte", "bol", "tasse" (ou ds des sens très proches) existe ds de nombreux patois de France, notamment ds le Nord-Ouest (et plus spécialement en Normandie), ds l'Ouest et ds le Centre; il est également employé au m. avec le sens de "jatte" ds plusieurs parlars et notamment, ici encore, ds le Nord-Ouest et ds le Centre (v. Keller FEW 18, 33; quant
460 au fr. *bol* [v. ci-dessous], il est attesté à partir de la seconde moitié du XVIIIe s., v. TLF, GLLF, Prob, BW⁵, etc.). C'est sans doute par ces parlars régionaux que le mot a dû pénétrer en Nouvelle-France dès la première moitié du XVIIIe s., sinon plus anciennement. Plusieurs indices accréditent cette hypothèse (sur cette question, v. déjà JunInv 212):
465 1) le fait que *bole* soit prononcé pratiquement toujours avec [ɔ] ouvert (la régularité des graphies *bole, bolle* et *bol* dès les XVIIIe et XIXe s. donne à penser qu'il en est ainsi dep. le début) alors que, ds les mots d'emprunt, le québécois substitue généralement [o] fermé à la diph-
470 tongue angl. [ɔy] (p. ex. *boat* prononcé [bot], v. GendrAdstr 36 et JunLex 173); 2) le fait que le mot soit pour ainsi dire toujours du genre f. à époque ancienne (ce n'est qu'au milieu du XIXe s. que l'on rencontre les premiers témoignages de son emploi au m.), et que de nos jours encore le genre f. domine, sauf ds des cas où précisément un emprunt
475 direct à l'angl. est indubitable (p. ex. ds le cas de *bol(e)* au sens de "cuvette des cabinets"; ds quelques cas cependant, une pression du fr. actuel a certainement joué, non seulement ds la langue écrite mais encore ds la langue parlée); 3) le fait qu'il vive ds des parlars créoles avec des emplois identiques à ceux du québécois (*bolle* f. "tasse, écuelle; le contenu d'une tasse, d'une écuelle", v. Keller FEW 18, 33b qui
480 renvoie sans doute à J. Faine, *Philologie créole*; aussi *bol* m. au sens

fr. ds Jourdain *Martinique* 79 et Chaudenson *Réunion* 1, 72); 4) le fait que le sens de "tasse", si usuel au Québec dès le début du Régime angl., ne soit pas courant en angl. (v. les dict. angl. cités ci-dessus).

485 De *bole* sens 1^o sont issus, notamment au XIXe s., de nombreux syntagmes et emplois particuliers. Syntagmes: *grand(e) bole* (dep. 1779), *bol(e) à soupe* (dep. 1843), *bole à punch* (ou *ponce*) (1806-1827; cp. angl. *punch-bowl*), *bol à sucre* (hap. 1873; cp. anglo-amér. *sugar-bowl*, v. Mathews et Funk-Wag 1974), *bol(e) à lait* (dep. 1837), *bole à bec* (hap. 1844) et *bol à confiture* m. (hap. 1843). Emplois partic.: "récipient en forme de *bole* faisant partie du service à thé et destiné à recevoir les restes de thé (parfois de café) déposés au fond de la tasse" (1784-1833; aussi ds le même sens *bowl à vidanges* hap. 1867; *slop bowl* 1867, v. Mathews, Webster 1966), "*bole munie d'un couvercle*" (1829, 1931-39).

495 Le sens 2^o ("tasse"), probabl. d'origine galloromane comme nous l'avons vu, est également courant, mais n'a pas eu de provignement syntagmatique et sémantique comme c'est le cas pour le sens 1^o.

500 Le sens 3^o ("cuvette", dep. 1819) est certainement un emprunt à l'angl. Quelques syntagmes synonymes: *bol(e) à main(s)* (dep. 1845 au m., dep. 1867 au f.; cp. angl. *hand-bowl*), *bole aux bains* (1846-47), *bole à lave-mains* (hap., 1892), *bole à l'eau* (hap., 1850), *bole à* (ou *de*) *toilette* (1860, 1914). Quelques syntagmes de sens légèrement différent: *bole à barbe* (hap., vers 1970; plat à barbe), *bole à savon* (hap., 1846; plat à barbe?; cp. *bol à savon* "id." ds Jourdain *Martinique* 82), *bole à doigts* (hap., 1806; rince-doigts; cp. angl. *finger-bowl*) et *bole à laver* (hap., 1832; récipient en forme de *bole* pour les petites lessives).

510 C'est également à l'angl. que le québ. doit le sens 4^o ("cuvette des cabinets" dep. 1937, mais sans doute plus ancien). Quelques syntagmes synonymes: *bol(e) de toilette(s)* (dep. 1952, mais certainement antérieur), *bol blanc* (hap., 1974), *bole à marde* (hap., 1974).

Le sens d'"abreuvoir automatique..." (5^o) est p.-ê. d'origine québ.; l'angl. ne semble pas le connaître. La première attestation de ce sens remonte à Bél¹ (ds le synt. *bol à vache*), mais il est certainement plus ancien.

515 *Bole* "tête" (sens 6^o, dep. 1924), emploi métaphorique proprement québ., est issu des sens 1^o et 2^o.

Pour les commentaires qui concernent la géographie linguistique, v. lignes 38, 86, 113, 211, 215, 246, 370.

520 Sur la vitalité de *bole* hors du Québec, v. notamment lignes 41, 170, 214, 283, 372, 409, 422, 427, 429.

Attest.: env. 535 (45% entre 1760 et 1900, 55% au XXe s.).

- 525 Le dér. *bolée*, attesté au Québec dep. 1894 au sens de "contenu d'une jatte, d'un bol" et dep. 1930 au sens de "contenu d'une tasse", était p.-ê. en usage, lui aussi, dès le Régime français. En effet, le mot est accepté du fr. gén. (au sens de "contenu d'un bol") dep. 1892 et surtout vit ds plusieurs patois de France, notamment ds le Nord-Ouest, ds le Poitou et ds le Centre (v. Keller FEW 18, 33b; pour la date d'apparition du mot en fr., v. également BW⁵ et DDM); il a pu être apporté en Nouvelle-France par les colons issus de ces régions.
- 530 En fr. actuel, *bolée* ne paraît pas usuel; le DFC ne l'enregistre pas et le PROB le signale avec la mention "régional". En revanche, il est courant en québ. (nous en avons quelque trente-cinq attestations). D'autre part, il ne connaît pas les mêmes emplois qu'en fr. Il sert à désigner le contenu non seulement d'un bol mais aussi d'une jatte (récipient de plus grande dimension); en outre, il peut être appliqué à divers contenus liquides ainsi qu'à des aliments solides tels que gelées et *cretons* tandis qu'en fr. il est réservé aux liquides et plus spécialement au cidre; cf. TLF qui définit: "liquide (gén. du cidre) contenu dans un bol".
- 540 L'expr. métaph. *aspirer de grandes bolées d'air* "respirer largement au grand air", sous la plume de l'écrivain V.-L. Beaulieu, est p.-ê. due à une réminiscence littéraire de l'auteur; le TLF relève en effet les expr. *aspirer une bonne bolée d'air* et *prendre une bolée de brise* chez des auteurs mineurs. Mais l'expr. *prendre des bolées d'air*
- 545 est attestée en Anjou (v. Keller FEW 18, 33b; le TLF ne tient pas compte malheureusement de cette attestation); comme l'oeuvre de V.-L. Beaulieu est imprégnée de régionalismes populaires, il y a lieu de se demander si cette expr. n'est pas utilisée ds certaines régions du Québec (notamment ds le Bas du Fleuve d'où est originaire Beaulieu) et si elle
- 550 n'a pas quelque lien d'ordre historique avec l'expr. angevine qui figure ds le FEW.

Attest.: env. 35 (depuis 1894).

REFERENCES CITEES EN ABREGE (1)

- ALEC: Dulong (G.) et Bergeron (G.), *Atlas linguistique de l'Est du Canada* (en préparation).
- Barb²: Barbeau (V.), *Le français du Canada*, 2e éd., Québec, 1970.
- BarbRam: Barbeau (V.), *Le ramage de mon pays. Le français tel qu'on le parle au Canada*, Montréal, 1939.
- Bibeau: Bibeau (G.), *Nos enfants parleront-ils français?*, Montréal, 1966.
- BlanchDict¹: Blanchard (E.), *Dictionnaire de bon langage*, 1^{re} éd., Paris, 1914.
- BPFC: *Bulletin du parler français au Canada, 1902-1918*.
- BW⁵: Bloch (O.) et Wartburg (W. von), *Dictionnaire étymologique de la langue française*, 5e éd., Paris, 1968.
- CF: *Le Canada français*, Québec, 1918-1946.
- Cl: Clapin (S.), *Dictionnaire canadien-français*, Montréal-Boston, 1894.
- ClasNéol: *Matériaux pour l'étude du français au Canada. Néologismes - Canadianismes*, v. 1, publiés par l'Observatoire du français moderne et contemporain sous la direction d'A. Clas, Université de Montréal, 1976.

-
- (1) Il aurait été trop long de dresser ici une liste complète des oeuvres littéraires et des études auxquelles nous nous référons. Les premières, pour lesquelles nous avons précisé l'auteur, le titre et l'année de publication (la date entre parenthèses, qui suit parfois la date de parution, est celle de l'édition que nous avons utilisée), pourront être facilement repérées. Les secondes, généralement citées en abrégé, demandaient dans la plupart des cas à être présentées. Nous en donnons ci-après une liste partielle; le lecteur désireux d'avoir la clef de l'ensemble des sigles les trouvera expliqués dans les ouvrages suivants: *Travaux de linguistique québécoise*, t. 1, publiés par M. Juneau et G. Straka, P.U.L., Québec, 1975; t. 2, publiés par L. Boisvert, M. Juneau et Cl. Poirier, 1978; M. Juneau, *Problèmes de lexicologie québécoise. Prolégomènes à un Trésor de la langue française au Québec*, P.U.L., Québec, 1977.

- Colpr: Colpron (G.), *Les anglicismes au Québec*, Montréal, 1970.
- Corr: *Corrigeons-nous*, publié par la Société du Parler français au Canada, Québec, 1930-1942.
- Darbelnet *Survivance*: Darbelnet (J.), *Survivances lexicales en franco-canadien*, dans *les Actes du XIIIe Congrès international de Linguistique et Philologie romanes*, v. 2, Québec, 1976, pp. 1133-1141.
- DavTrad: Daviault (P.), *Langage et traduction*, Ottawa, 1962.
- DawsIO: Dawson (N.), *La vie traditionnelle à Saint-Pierre (Ile d'Orléans)*, Québec, 1960.
- Di: Dionne (N.-E.), *Le parler populaire des Canadiens français*, Québec, 1909.
- Du: Dunn (O.), *Glossaire franco-canadien*, Québec, 1880.
- FEW: Wartburg (W. von), *Französische etymologisches Wörterbuch*, Bonn-Leipzig-Bâle, en cours de publication depuis 1922.
- FSPFC: Fichier de la Société du Parler français au Canada.
- Funk-Wag 1974: *Funk & Wagnalls College Dictionary, Canadian Edition*, Toronto-Montréal-Winnipeg-Vancouver, 1974.
- GendrAdstr: Gendron (J.-D.), *Le phonétisme du français canadien du Québec face à l'adstrat anglo-américain*, dans *Etudes de linguistique franco-canadienne*, publiées par J.-D. Gendron et G. Straka, Paris-Québec, 1967, pp. 15-67.
- GenObj: Genêt (N.), Décarie-Audet (L.) et Vermette (L.), *Les objets familiers de nos ancêtres*, Montréal, 1974.
- GeoffrZigz: Geoffrion (L.-Ph.), *Zigzags autour de nos parlars*, Québec, 1^{re} série, 1924; 2e série, 1925; 3e série, 1927.
- G1: *Glossaire du parler français au Canada*, préparé par la Société du Parler français au Canada, Québec, 1930.
- IGLF: *Inventaire général de la langue française*, collection d'environ six millions de fiches constituée sous la direction de M. Roques et continuée par F. Lecoy, 1936-1969; cité d'après la copie en dépôt au TLF de Nancy.
- JunInv: Juneau (M.), *Un inventaire de biens québécois de la fin du XVIIIe siècle*, dans *Travaux de Linguistique et de Littérature*, t. 10, 1 (1972), pp. 179-223.

- JunLex: Juneau (M.), *Problèmes de lexicologie québécoise. Prolegomènes à un Trésor de la langue française au Québec*, Québec, 1977.
- JunPMeun: Juneau (M.) et Poirier (Cl.), *Le livre de comptes d'un meunier québécois (fin XVIIe - début XVIIIe siècle). Edition avec étude linguistique*, Québec, 1973.
- LavSag: Lavoie (Th.), *Enquêtes sur les parlars français de Charlevoix, du Saguenay, du Lac-Saint-Jean et de la Côte-Nord. Questionnaire*, Université du Québec, Chicoutimi, 1972.
- LemVieux: Lemieux (G.), *Les vieux m'ont conté*, Montréal-Paris, t. 2 et 3, 1974; t. 7, 1976.
- LHeurMeun: L'Heureux (R.), *Contribution à l'histoire du vocabulaire du meunier au Québec*, thèse de maîtrise, Université Laval, 1974.
- Lorr: Lorrain (L.), *Les étrangers dans la cité*, Montréal, 1936.
- Mans: Manseau (J.-A.), *Dictionnaire des locutions vicieuses du Canada*, Québec, 1881.
- MassicGr: Massicotte (M.), *Le parler rural de l'Île-aux-Grues (Québec). Étude lexicale*, sous presse.
- Mathews: Mathews (M.M.), *A Dictionary of Americanisms on Historical Principles*, Chicago, 1951.
- MÜrsLav: Marie-Ursule (Soeur), *Civilisation traditionnelle des Lava-lois*, Québec, 1951.
- OED: *The Oxford English Dictionary, being a corrected re-issue with an Introduction, Supplement, and Bibliography of A New English Dictionary on Historical Principles (1884-1928)*, Oxford, 1933 (réimpr. de 1961).
- PoirAngl: Poirier (Cl.), *L'anglicisme au Québec et l'héritage français, dans Travaux de linguistique québécoise*, t. 2 (1978), pp. 43-106.
- PoirGl: Poirier (P.), *Glossaire acadien*, fasc. 1, Moncton, 1953.
- RAPQ: *Rapport de l'Archiviste de la Province de Québec*, Québec, depuis 1920-1921 (*Rapport des Archives du Québec* depuis 1963).
- Rinfr: Rinfret (R.), *Dictionnaire de nos fautes contre la langue française*, Montréal, 1896.
- RobFrC: Robinson (S.) et Smith (D.), *Manuel pratique du français canadien*, Toronto, 1973.

TLF (Fonds Gamma): textes littéraires et techniques soumis à un traitement informatique en vue du *Dictionnaire de la langue du XIX^e et du XX^e siècle (1789-1960)*, v. P. Imbs, TLF, t. 1, *Préface*, pp. XXII et suiv.

*

Archives

- AF: *Archives de Folklore de l'Université Laval (CELAT)*.
 AJS: *Archives judiciaires de Sorel*.
 AMHDQ: *Archives du Monastère de l'Hôtel-Dieu de Québec*.
 ANQ: *Archives nationales du Québec*.
 ANQM: *Archives nationales du Québec à Montréal*.
 AP: *Archives privées*.
 ASQ: *Archives du Petit Séminaire de Québec*.
 AUQ: *Archives du Monastère des Ursulines de Québec*.
 PJN: *Pièces judiciaires et notariales (collection en dépôt aux Archives nationales du Québec)*.

*

Autres sigles et abréviations

- acad.: acadien.
 hap.: hapax.
 ms.: manuscrit.

Localisation des parlers d'oïl

- Nord: Picardie.
 Nord-Ouest: Normandie, Bretagne française, Maine, Anjou et Perche.
 Ouest: Poitou, Aunis, Saintonge et Angoumois.
 Centre: Orléanais, Touraine, Berry et Nivernais.

INDEX(*)

- abreuvoir 357 (b)
 appartement 1 et suiv.
 ~ à *coucher* 151
 grand ~ 153, 395
 un grand ~ 183
 appartement f. 1, 44, 138, 243, 315, 398
 appartement 184-202
 appartements 6, 51, 170, 390
 bloc à ~ 204
 faire le ménage dans les ~ 182
 louer un cinq ~ 180
 maison à ~ 204
 maison d' ~ 204
 peinturer tous les ~ 182
 un trois, quatre ~ 156
 visiter les ~ 183
 appartements 206-245, 382
 auge 357 (b)
 barrure 301 (a)
 bas-côté 169 (a)
 bassin 249 (b)
 bloc à appartements 204
 bol 1-390, 411, 430, 440-521
 ~ à *confiture* 123, 489
 ~ à *sucré* 96, 487
 ~ *blanc* 319, 510
 ~ *des toilettes* 314, 326
 bol 460
 en avoir ras le ~ 384
 prendre un ~ d'air 438
 bole i-390, 440-521
 ~ à *barbe* 269, 503
 ~ à *bec* 120, 488
 ~ à *café* 172, 220
 ~ à *doigts* 274, 504
 ~ à *l'eau* 259, 501
 ~ à *lave-mains* 256, 501
 ~ à *laver* 278, 505
 ~ à *marde* 322, 510
 ~ à *punch* (ou *ponce*) 88, 486
 ~ à *savon* 271, 503
 ~ à *thé* 172, 219
 ~ à *toilette* 262, 501
 ~ *aux bains* 252, 500
 avoir mal à la ~ 380
 avoir un mal de ~ 381
 c'est une ~ 381
 c'est une grosse ~ 381
 c'est une maudite ~ 381
 ~ *de toilette* 262, 501
 grand(e) ~ 47, 485
 se cogner la ~ 380
 se péter la ~ 380
 bol(e)
 ~ à *lait* 99, 488
 ~ à *main(s)* 237, 246, 499
 ~ à *soupe* 72, 486
 ~ *aux mains* 237, 247
 ~ à *vache* 351, 513
 ~ *des mains* 237, 250
 ~ *de toilette(s)* 305, 330, 509
 bolée(s) 391-439, 522-552
 aspirer de grandes ~ d'air 540
 bolée(s) 530
 aspirer une bonne ~ d'air 543
 prendre des ~ d'air 544
 prendre une ~ de brise 543
 bord 169 (a)
 bowl (b)
 ~ à *vidanges* 154, 492
 slop ~ 156, 492
 cabinet 169 (a)
 caboche 371 (b)
 casque (*en avoir plein le* ~, ou *son* ~) 389 (b)
 chambre (a)

(*) Les chiffres renvoient aux lignes des articles; l'article visé est identifié, si nécessaire, par les lettres a (*appartement*) ou b (*bol*, *bole*) entre parenthèses. Les mots québécois (de forme ou de sens) sont reproduits en italique et les mots "français" ou galloromans en caractères ordinaires.

~ à dîner 173
 ~ de compagnie 173
 ~ des huches 321
 ~ des machines 328
 ~ des roues 321
 ~ des rouets 321
 chambre 172 (a)
 ~ à coucher 173
 chapeau (en avoir plein le ~,
 ou son ~) 390 (b)
 closet 337 (b)
 coco 371 (b)
 confiturier 126 (b)
 crèche 301 (a)
 cuisine 169 (a)
 dos (en avoir plein le ~) 390 (b)
 entre-deux 301 (a)
 logement 203 (a)
 ~ à louer 204
 loyer 203 (a)
 maison (a)
 ~ à appartements 204
 ~ d'appartements 204
 pièce(s) 175 (a)
 louer un cinq ~ 180
 piscine 136 (b)
 place 302, 397 (a)
 plat 40, 128, 249 (b)
 plat (b)
 ~ à lait 115
 ~ à mains 249
 ~ à soupe 87
 ~ des mains 249
 pot 128 (b)
 rase-bole 382 (b)
 salle 169 (a)
 tasse 215 (b)
 tassée 431 (b)
 terrine 115, 128 (b)
 tête 370 (b)
 en avoir par-dessus la ~ 390
 toilette(s) 331 (b)
 tomate 371 (b)
 trou 336 (b)
 vaisseau 40, 129 (b)

LAS OCLUSIVAS SORDAS YUCATECAS: / p t k / :¹
¿FUERTES, ASPIRADAS, GLOTALIZADAS?

Lysanne Coupal
Claire Plante

Résumé: *L'influence marquée du maya sur le phonétisme de l'espagnol parlé au Yucatan et en particulier sur la réalisation des oclusives sourdes est un fait bien documenté mais non expérimentalement prouvé.*

A partir d'enregistrements recueillis sur le terrain dans le cadre d'une recherche ethnolinguistique, nous avons réalisé une série de spectrogrammes et nous nous sommes mises à la recherche des indices du caractère de fortis des / p t k / de même que de leur aspiration ou glottalisation, faits qui pourraient engendrer l'effet de staccato qui distingue le dialecte de la région enquêtée. Après avoir passé en revue et mis en corrélation la durée de la tenue, sa nature, l'accentuation, la force de l'explosion et le V.O.T., nous concluons que dans l'ensemble les oclusives sourdes n'ont pas un comportement nettement différent des oclusives sourdes du madrilène cultivé (qui sont les seules à s'être mérité une description expérimentale), exception faite du / k / qui est caractérisé par des aspirations importantes, des efforts glottaux remarquables et des glottalisations. Par contre, le comportement des / p t k / de l'espagnol parlé au Yucatan semble contraster avec les réalisations mexicaines et avec celles des autres dialectes, tant insulaires que côtiers, de la zone antillaise dont le relâchement articulaire général est reconnu. A notre avis, l'effet de staccato observé s'appuie partiellement sur le comportement spécial des oclusives sourdes mais s'appuie également sur d'autres phénomènes que nous avons explorés et dont nous ferons part dans un prochain article. L'influence du maya sur l'espagnol parlé au Yucatan s'exercerait à notre avis aussi de manière indirecte: le rôle joué par la langue indigène consisterait de façon essentielle à freiner le relâchement articulaire caractéristique de toute l'aire dialectale des Antilles.

Lysanne COUPAL, Docteur de 3^e cycle (Strasbourg), professeur à l'Université Laval (Québec).

Claire PLANTE, Etudiante à la maîtrise en linguistique, Université Laval (Québec).

La fuerte influencia del maya sobre el español hablado en Yucatán es ya un *leitmotiv* en los trabajos de la mayoría de los autores que han estudiado, ya global, ya detalladamente, las particularidades del dialecto español yucateco (Henríquez Ureña, 1938 (14); González Moreno, 1942 (12); Barrera Vásquez, 1943 (2), 1961 (3); Suárez, 1945 (39); Mediz Bolio, 1951 (27); Lope Blanch, 1964 (21), 1970 (23), 1971 (24); Zamora Vicente, 1967 (40); Lapesa, 1968 (17); Ríos Meneses, 1968 (35); Alvar López, 1969 (1); Cassano, 1971 (6), 1972 (7)).

Uno de los aspectos más salientes de dicha influencia reside, según los autores citados, en la fonética y, particularmente, en la articulación por lo general "maya" de las oclusivas sordas / p t k / del español yucateco, las cuales, según algunos (Henríquez Ureña, op. cit.; González Moreno, op. cit.; Barrera Vásquez, op. cit. (2) (3); Suárez, op. cit.; Mediz Bolio, op. cit.; Lope Blanch, op. cit. (21) (23) (24); Zamora Vicente, op. cit.; Lapesa, op. cit.; Cassano, op. cit. (6) (7)), se glotalizarían, se aspirarían o se emitirían con mayor fuerza que las castellanas, no sólo en el habla de los bilingües sino también en el habla de los que no son mayahablantes.

Habíamos notado, efectivamente, en el habla de los yucatecos, un grado de tensión a veces mayor que en el castellano utilizado en el área dialectal del Caribe y habíamos escuchado también lo que nos parecía ser un posible golpe de glotis después de algunas oclusivas; sin embargo no nos parecieron estos fenómenos ni tan generalizados, ni tan llamativos como lo esperábamos. Nuestra hipótesis era que posiblemente la tensión marcada de las oclusivas sordas yucatecas así como sus aspiraciones y ocasionales glotalizaciones podían contribuir en parte a reforzar el efecto de "*staccato*" que distingue este dialecto de los otros dialectos mexicanos así como de todos los demás, tanto isleños como costeros, de la zona antillana cuyo relajamiento articulatorio general es notorio (Canfield, 1962 (5); Lope Blanch, 1968 (22));

Malmberg, 1970 (26)). Intentamos, pues, verificar nuestras observaciones auditivas e impresionistas de manera objetiva y confrontamos nuestros resultados experimentales con las observaciones de los autores citados. Para ampliar la comparación, hasta consultamos diferentes autores que han estudiado los indicios de fortis/lenis de las oclusivas sordas así como los casos de aspiración o glotalización (Gili Gaya, 1918 (11); Joos, 1948 (15); Liberman, Delattre, Cooper, 1952 (18), 1954 (19); Straka, 1963 (37), 1965 (38); Lisker, Abramson, 1964 (20); Kim, 1965 (16); Fisher-Jørgensen, 1969 (9); Gendron, 1970 (10); Malecot, 1970 (25); Bothorel-Witz, Petursson, 1972 (4); Pyo, 1973 (30); Goudaillier, 1974 (13)).

En el presente capítulo, nos hemos dedicado a buscar indicios del carácter de fortis o lenis de las oclusivas sordas yucatecas así como de su aspiración o glotalización. Esta meta nos ha llevado en un primer tiempo a estudiar la duración de la *fase de tensión*² de las oclusivas, partiendo de la hipótesis que si en condiciones de habla normal y corriente, es decir ni enfática ni excesivamente rápida, esa fase fuera particularmente larga, podría considerarse un síntoma del carácter "especial" de las oclusivas yucatecas, hecho que podría apartarlas de las demás realizaciones "normativas" del madrileño culto (Navarro, 1918 (28); Quilis, 1965 (32); Coupal-Dorion, 1974, pág. 54 (8)).³

A continuación, estudiamos la naturaleza misma de la fase de tensión de las oclusivas, es decir su carácter de relajadas o de tensas articulatoriamente indicado por el grado de nitidez en los espectrogramas, y el carácter de sonoridad o de sordez de dicha fase, partiendo de la hipótesis que tanto la tensión articulatoria como la sordez de la fase tensiva podían ser parámetros de la tensión general de las oclusivas sordas yucatecas (Quilis, 1964 (31), 1972 (34); Goudaillier, op. cit., pág. 227; Coupal-Dorion, op. cit., pág. 52).

Después, pusimos en relación la duración y la naturaleza de la fase de tensión de las oclusivas para determinar si la larga duración era un indicio pertinente del carácter de tensa y de sorda de las oclusivas, es decir si había correlación automática entre estos parámetros (Bothorel-

Witz, Petursson, op. cit., págs. 322, 336 y 345; Goudaillier, op. cit., pág. 219).

También estudiamos las correlaciones entre el acento y la naturaleza de la fase de tensión, partiendo de la hipótesis que la acentuación podía aumentar el grado de tensión de las oclusivas e impedir total o parcialmente el relajamiento articulatorio así como la sonorización (Straka, op. cit. (37); Coupal-Dorion, op. cit.).

A continuación, examinamos las correlaciones entre la barra de explosión y otros tres parámetros consecutivamente, el acento, la duración y la naturaleza de la fase de tensión, por si acaso, a pesar de la sospechada inconstancia de la visibilidad de dicha barra en los espectrogramas, pudiéramos encontrar en su presencia algún indicio de la fuerza de las explosiones (Gili Gaya, op. cit.; Joos, op. cit.; Liberman, Delattre, Cooper, op. cit. (18) (19); Fisher-Jørgensen, op. cit., pág. 86; Malecot, op. cit., pág. 1591; Coupal-Dorion, op. cit., págs. 115 y ss.).

Finalmente, estudiamos el "voice onset time" (V.O.T.), es decir el intervalo entre la barra de explosión (siempre que ésta estuviera visible)⁴ y el "principio" del sonido contiguo (Lisker, Abramson, op. cit.; Kim, op. cit.; Straka, op. cit. (38); Fisher-Jørgensen, op. cit., págs. 74 y 92-93; Gendron, op. cit.; Bothorel-Witz, Petursson, op. cit.; Pyo, op. cit.; Goudaillier, op. cit.). (Se notará que, para proporcionar más refinamiento a la definición del "voice onset time" elaborada por L. Lisker y A. Abramson (op. cit.), quienes definen el V.O.T. como siendo el intervalo de tiempo entre la barra de explosión y el momento de aparición de las vibraciones laríngeas, nos hemos visto, en algunas ocasiones, en la obligación de tomar como criterio del final del V.O.T. *el comienzo de la transición* del sonido contiguo; en efecto, dicha especificación ha sido suscitada por la observación, en nuestro corpus, de ocasionales vocales y consonantes desonorizadas, las cuales se caracterizan por transiciones formánticas visibles pero por la ausencia de una barra de sonoridad continua y nítida.)

Nuestras hipótesis de partida eran que si la larga duración de la fase tensiva pudiera ser un indicio de la tensión supraglotal de la oclusiva (Bothorel-Witz, Petursson, op. cit.; Goudaillier, op. cit.), también pudiera ser la larga duración del V.O.T. una indicación de la fuerza o energía de la misma a nivel glotal, y que, cuando procedía, cuanto más importantes las turbulencias atestiguando soplos o aspiraciones durante dicho intervalo, tanto más diferente la oclusiva de las demás realizaciones "normativas" del castellano culto. Queda claro que no queremos entrar aquí en discusiones sobre el estatuto fonológico de los rasgos de "tensión" y de "aspiración". Nuestro estudio sólo quiere ser un intento para determinar si las oclusivas sordas yucatecas son diferentes de las del castellano "normativo" peninsular cuyo V.O.T. no pasa normalmente de 2,9 cs y para las que no se encuentran casos llamativos de aspiraciones (Quilis, 1973 (33)) (V. nota 3).

Ahora bien, los datos recogidos en nuestro corpus nos han llevado a preguntarnos si la "tensión" articuladora iba necesariamente a la par de la "fuerza" a nivel glótico y de la aspiración que a veces la acompaña (Fisher-Jørgensen, op. cit.; Bothorel-Witz, Petursson, op. cit.; Pyo, op. cit.; Goudaillier, op. cit.). Después de un estudio riguroso de las diferentes realizaciones de las / p t k / yucatecas, llegamos a la conclusión que no había correlación automática entre estos dos niveles de tensión o de fuerza pero que, por lo contrario, tanto la larga duración del V.O.T. como la aspiración aparecían como más características del relajamiento *articulatorio* (Fisher-Jørgensen, op. cit., pág. 108; Bothorel-Witz, Petursson, op. cit., págs. 303, 317, 344 y 349; Pyo, op. cit., pág. 168). Aunque sólo presentemos las conclusiones a las que llegamos como tendencias generales que no se manifiestan con toda constancia, nuestros resultados nos permiten, sin embargo, considerar que la tensión articuladora no va necesariamente a la par de la fuerza glótica ni de la aspiración. De manera a evitar la confusión entre los dos niveles de tensión mencionados, optamos por calificar de "tensa" (articuladora) la consonante que no sufre relajamiento articulatorio (Bothorel-Witz, Petursson, op. cit., pág. 316; Goudaillier, op. cit., págs. 219-220); reservamos el término de

"fuerte" (glotal) para la que tiene un V.O.T., aspirado o no, de 3,0 cs y más.

En un aparte, nos ocupamos de tres (3) casos especiales de / k /, de los cuales dos (2) planteaban problemas peliagudos debido a la presencia de dos barras de explosión en los espectrogramas. En dichos casos, partimos de la hipótesis que la segunda barra de explosión fuera la manifestación de una explosión glotal posterior a la oral y que estuviéramos, pues, ante casos de glotalización (*Phonetic Transcription of Indian Languages*, 1916 (29); Straka, op. cit. (38)).

1. DURACIÓN DE LA FASE DE TENSION

Del material experimental realizado se han sacado, en diversas posiciones de la cadena hablada, veinticinco (25) casos del fonema / p /, cuatro (4) de los cuales en posición acentuada, cincuenta y cuatro (54) casos del fonema / t /, de los cuales once (11) en posición acentuada, y sesenta y seis (66) casos del fonema / k /, veinte (20) de los cuales en posición acentuada.⁵

1.1 ... de las / p t k / acentuadas

De las cuatro (4) realizaciones de la / p / en posición acentuada, una (1) es intervocálica: la duración de su fase de tensión es de 14,5 cs; dos (2) casos están en contacto con consonante (uno (1) con [s] y otro con [w]⁶): la duración de su fase tensiva es de 12,0 cs y de 10,0 cs respectivamente. La fase de tensión de la / p / acentuada dura, pues, de 10,0 cs a 14,5 cs (pr. de 12,1 cs), con excepción de un (1) caso precedido de una [m] que tiene una fase tensiva cuya duración es de 7,0 cs.

De las once (11) realizaciones de la / t / en posición acentuada, siete (7) son intervocálicas: la duración de la fase tensiva de los cinco (5) casos más representativos⁷ varía entre 8,0 cs y 12,5 cs (pr. de 10,2 cs); cuatro (4) casos están en contacto con consonante (dos (2) con

[s] y dos (2) con [n]): la duración de los en contacto con [s] es de 9,5 cs y 6,0 cs (pr. 7,7 cs) y la duración de los en contacto con [n] es de 6,0 cs y 9,5 cs (pr. de 7,7 cs). (Es de notar que las [s n] abrevian la duración de la fase de tensión de la / t / acentuada.) En contacto con consonante, la fase tensiva de la / t / acentuada dura de 6,0 cs a 9,5 cs (pr. de 7,7 cs). La / t / acentuada oscila, pues, en total, entre 6,0 cs y 12,5 cs (pr. de 9,1 cs).

De las veinte (20) realizaciones de la / k / en posición acentuada, ocho (8) son intervocálicas⁸: la duración de la fase tensiva de los siete (7) casos más representativos⁹ varía de 7,5 cs a 9,0 cs (pr. de 8,1 cs); nueve (9) casos están en contacto con consonante (seis (6) con [s], dos (2) con [η] y uno (1) con [l]): la duración de la fase tensiva de los en contacto con [s] varía de 4,0 cs a 8,0 cs (pr. de 6,5 cs); la duración de la fase tensiva de los en contacto con [η] es de 4,0 cs y de 6,0 cs (pr. de 5,0 cs); y la duración del caso en contacto con [l] es de 8,0 cs. (Es de notar que las [s η] abrevian la duración de la fase tensiva de la / k / acentuada, mientras que la [l] la deja extenderse igual que si estuviera entre vocales.) En contacto con consonante, la duración de la fase tensiva de la / k / acentuada varía de 4,0 cs a 8,0 cs (pr. de 6,3 cs). En total, la duración de la fase tensiva de la / k / acentuada oscila entre 4,0 cs y 9,0 cs (pr. de 7,4 cs).

1.2 ... de las / p t k / inacentuadas

De los veintiún (21) casos de la / p / inacentuada, notamos que para ocho (8) casos intervocálicos (V. nota 8) la duración de la fase de tensión varía de 5,5 cs a 9,5 cs (pr. de 8,0 cs), y que para cuatro (4) casos en contacto con consonante, [l m s], oscila entre 7,5 cs y 10,0 cs (pr. de 8,6 cs). Es decir que, en posición inacentuada, la / p / tiene una fase de tensión que dura de 5,5 cs a 10,0 cs (pr. de 8,2 cs).¹⁰

De los cuarenta y tres (43) casos de la / t / en posición inacentuada, veintitrés (23) casos son intervocálicos (V. nota 8): la duración de la fase tensiva de los trece (13) casos más representativos ¹¹ varía de 5,5 cs a 9,5 cs (pr. de 7,4 cs); veinte (20) casos están en contacto con consonante, [ŋ ɫ s j ¹²]; de los diecinueve (19) casos más típicos, ¹³ diez (10) son precedidos de [ŋ]: la duración de su fase tensiva oscila entre 3,0 cs y 5,5 cs (pr. de 4,3 cs); cuatro (4) casos están en contacto con [ɫ]: la duración de su fase de tensión varía de 6,0 cs a 10,5 cs (pr. de 8,1 cs); tres (3) casos se ven en contacto con [s]: la duración de su fase tensiva varía de 4,0 cs a 8,0 cs (pr. de 6,0 cs); otros dos (2) casos se notan seguidos por la consonante [j]: la duración de su fase tensiva es de 8,0 cs (pr. de 8,0 cs). (Es de observar que, como en el caso de la / t / acentuada, las [ŋ s] abrevian la duración de la fase tensiva de la / t / inacentuada; las [ɫ j], en cambio, la dejan extenderse igual que si estuviera entre vocales.) En contacto con consonante, la / t / inacentuada varía, pues, de 3,0 cs a 10,5 cs (pr. de 6,0 cs). En total, la / t / inacentuada oscila entre 3,0 cs y 10,5 cs (pr. de 6,5 cs).

De los cuarenta y seis (46) casos de la / k / en posición inacentuada, veintidós (22) casos son intervocálicos (V. nota 8): la duración de la fase tensiva de los dieciocho (18) casos más representativos ¹⁴ varía de 3,0 cs a 12,0 cs (pr. de 7,7 cs); diecisiete (17) casos están en contacto con consonante (doce (12) con [s] y cinco (5) con [ŋ]): la duración de la fase tensiva de los once (11) casos más representativos en contacto con [s] ¹⁵ varía de 4,0 cs a 7,0 cs (pr. de 5,5 cs); la duración de la fase tensiva de los en contacto con [ŋ] varía de 3,0 cs a 7,0 cs (pr. de 4,6 cs). (Es de observar que, como en el caso de la / k / acentuada, las [s ŋ] abrevian la duración de la fase de tensión de la / k / inacentuada.) La duración de la fase tensiva de la / k / inacentuada en contacto con consonante oscila, pues, entre 3,0 cs y 7,0 cs (pr. de 5,2 cs). En total, la / k / inacentuada varía de 3,0 cs a 12,0 cs (pr. de 6,5 cs).

1.3 ... en resumen:

La duración de la fase tensiva de la / p / inacentuada es igual o menor que la de la / p / acentuada, la cual es mayor o menor que la de la / p / postónica.

inacentuada (5,5 cs a 10,cs - pr. de 8,2 cs) $\bar{\bar{<}}$ acentuada (10,0 cs a 14,5 cs - pr. de 12,1 cs) $\bar{\bar{>}}$ postónica (4,0 cs a 15,0 cs - pr. de 9,5 cs)

La duración de la fase tensiva de la / t / inacentuada es igual o menor que la de la / t / acentuada, la cual es mayor, igual o menor que la de la / t / postónica.

inacentuada (3,0 cs a 10,5 cs - pr. de 6,5 cs) $\bar{\bar{<}}$ acentuada (6,0 cs a 12,5 cs - pr. de 9,1 cs) $\bar{\bar{>}}$ postónica (4,0 cs a 14,0 cs - pr. de 10,0 cs)

La duración de la fase tensiva de la / k / inacentuada es mayor, igual o menor que la de la / k / acentuada, la cual es mayor, igual o menor que la de la / k / postónica.

inacentuada (3,0 cs a 12,0 cs - pr. de 6,5 cs) $\bar{\bar{>}}$ acentuada (4,0 cs a 9,0 cs - pr. de 7,4 cs) $\bar{\bar{<}}$ postónica (3,0 cs a 16,0 cs - pr. de 8,0 cs)

En términos generales, la duración de la fase de tensión de las / p t k / no tendría tendencia a apartarse de las demás realizaciones "normativas" de las oclusivas sordas del madrileño culto (Navarro, op. cit.; Quilis, op. cit. (32); Coupal-Dorion, op. cit., pág. 54).

[l] se sonorizan así como los tres (3) en contacto con [m]. En posición inicial, los cuatro (4) casos analizados no se sonorizan. Tampoco hay sonorización en los dos (2) casos en contacto con [s] y [ʃ]. El caso restante, precedido de [o] y seguido de [w], es sonorizado. Es de observar que la sonorización es debida a una asimilación progresiva o sea que se produce al principio de la fase tensiva, pudiendo oscilar entre 1,0 cs y 4,0 cs, o prolongarse durante toda la fase de tensión, pero siempre de modo decreciente. Es sin embargo muy importante notar que la / p /, en un (1) caso, queda perfectamente sorda aunque vaya precedida de [ʃ].

La sonorización de la / t /, como ya lo observamos en el caso de la / p /, sólo se produce en posición medial, después de vocal o de consonante sonora. Sólo siete (7) de los treinta (30) casos intervocálicos no son sonorizados. Los cuatro (4) casos en contacto con [l] son sonorizados. De los trece (13) casos precedidos por [n], once (11) son sonorizados. Los cinco (5) casos en contacto con [s] y [ʃ], por fin, no se sonorizan. La sonorización es, como en el caso de la / p /, debida a una asimilación progresiva. Puede variar de 1,0 cs a 6,0 cs o prolongarse durante toda la fase de tensión. Como ya lo mencionamos en el caso de la / p /, es notorio el hecho que la / t / quede sorda en los tres (3) casos en que se ve precedida por [ʃ].

La sonorización de la / k /, como en los casos de las / p t /, sólo se produce en posición medial, después de vocal o de consonante sonora o sonorizada. De los treinta (30) casos intervocálicos, sólo nueve (9) quedan sordos. Sin embargo, el caso en contacto con [l] precedente no se sonoriza y de los siete (7) casos en contacto con [ŋ], cuatro (4) también quedan sordos. Por fin, de los diecisiete (17) casos en contacto con [s] y [ʃ] (V. nota 15), catorce (14) no se sonorizan: los tres (3) casos sonorizados van precedidos de [ʃ]. Sin embargo, es interesante observar que, en otros tres (3) casos en que se ve precedida por [ʃ], la / k / queda perfectamente sorda. La / k /, debido a su carácter más fuerte que el de las / p t /, tiende a resistir más a la sonorización que

2. NATURALEZA DE LA FASE DE TENSIÓN

2.1 ... el relajamiento de las / p t k /

El relajamiento de la / p / se produce en posición intervocálica únicamente, con excepción de un (1) caso precedido de [ʔ] y seguido de [l] que tiene un relajamiento de 2,0 cs. De los trece (13) casos intervocálicos, once (11) son relajados.

De los treinta (30) casos de la / t / en posición intervocálica, veinticuatro (24) son relajados. Entre los veinticuatro (24) casos en contacto con consonante, los cuatro (4) en contacto con [l] no son relajados; cuatro (4) casos en contacto con [s] son tensos y uno (1), precedido por [ʃ], es relajado; de los en contacto con [n], cuatro (4) son relajados y nueve (9) quedan tensos; los dos (2) casos seguidos por una [j] son relajados. El relajamiento, pues, se produce casi sólo en posición intervocálica. En contacto con consonante, tratándose de [n l s] precediendo a la / t /, generalmente no hay relajamiento. Sin embargo, la [j] postconsonántica parece favorecer el relajamiento.

El relajamiento de la / k / se produce casi sólo en posición intervocálica: sólo seis (6) de los veintinueve (29) casos intervocálicos¹⁶ no se relajan. En contacto con consonante, generalmente no hay relajamiento. Sólo uno (1) de los siete (7) casos en contacto con [ŋ] se relaja. De los diecisiete (17) casos en contacto con [s] (V. nota 15), sólo cinco (5) se relajan, de los cuales tres (3) están en contacto con [ʃ]. En contacto con [l], no hay relajamiento.

2.2 ... la sonorización de las / p t k /

Los resultados obtenidos sólo nos permiten afirmar que la sonorización de la / p /, como era de esperar, se produce únicamente en posición medial, después de vocal o de consonante sonora. Sólo dos (2) de los trece (13) casos intervocálicos no se sonorizan. Los dos (2) casos en contacto con

Las demás oclusivas sordas. Como en los casos de las / p t /, la sonorización es debida a una asimilación progresiva. Puede variar de 1,0 cs a 7,0 cs, o prolongarse durante toda la fase de tensión.

En términos generales, la naturaleza de la fase de tensión de las / p t k / tampoco tendría tendencia marcada a apartarse de las demás realizaciones "normativas" del madrileño culto (Quilis, op. cit. (31) (34); Coupal-Dorion, op. cit., pág. 52).

3. CORRELACIÓN ENTRE LA DURACIÓN Y LA NATURALEZA DE LA FASE DE TENSIÓN

3.1 ... el relajamiento de las / p t k /

La larga duración de la fase tensiva de la / p / no parece ser un indicio pertinente de su carácter de tensa a nivel articulatorio. De los cinco (5) casos largos, uno (1) es perfectamente tenso, uno (1) se relaja en menos del 50% de la duración de la fase tensiva, pero tres (3) tienen un relajamiento que se extiende en más del 50% de la duración de la fase de tensión. De los dieciséis (16) casos breves,¹⁷ tres (3) se relajan durante la totalidad de su fase tensiva, otros tres (3) durante el 50% o más de la fase tensiva, pero dos (2) casos tienen un relajamiento inferior al 50% de la duración de la fase tensiva, y ocho (8) no se relajan en absoluto. De hecho, es bajo las duraciones de fases tensivas más largas donde encontramos el relajamiento más notorio en cifras absolutas (un relajamiento de 10,0 cs ocurre bajo duraciones de fases tensivas de 15,0 cs y de 14,5 cs). (Sin embargo, no dejamos por eso de reconocer que, debido a su carácter de breve ésta pide menos esfuerzo articulatorio que la larga para ser sostenida durante su emisión.) La regla que se esperaba, a saber - a mayor duración, mayor tensión - no se verifica, pues, en el caso de la / p / estudiada (Bothorel-Witz, Petursson, op. cit., págs. 322, 336 y 345; Goudaillier, op. cit., pág. 219).

No parece haber correlación automática entre la duración de la fase tensiva de la / t / y su tensión o relajamiento a nivel articulatorio. De los trece (13) casos largos, sólo cuatro (4) casos son exentos de relajamiento articulatorio. De los cuarenta y un (41) casos breves, diecinueve (19) son extrañamente tensos. Es verdad que, dentro de los casos largos sobrantes, siete (7) tienen un relajamiento menor al 50% de su duración, pero los otros dos (2) casos son de relajamiento mayor al 50% de la duración de su fase tensiva. Por otra parte, entre los breves, es verdad que cuatro (4) casos se relajan durante la totalidad de su fase tensiva, que once (11) casos se relajan en el 50% o más de la duración de su fase de tensión y que siete (7) casos presentan también un relajamiento, aunque menor al 50% de la duración de su fase tensiva. Ahora bien, que conste que lo anteriormente calculado sólo representa un poco más de la mitad de los casos breves analizados. De hecho, es bajo la duración de fase tensiva más larga donde encontramos el relajamiento más notorio en cifras absolutas (un relajamiento de 8,0 cs ocurre en una duración de 12,5 cs). (Conste que, sin embargo, no dejamos de reconocer que, debido a su carácter de breve ésta pide menos esfuerzo articulatorio que la larga para ser sostenida durante el tiempo de su emisión.) Como en el caso de la / p /, la regla que se esperaba, a saber - a mayor duración, mayor tensión - no se verifica de modo constante en el caso de la / t / estudiada (Bothorel-Witz, Petursson, *ibid.*; Goudaillier, *ibid.*).

Tampoco parece haber correlación automática entre la duración de la fase de tensión de la / k / y su tensión o relajamiento a nivel articulatorio. En efecto, de las seis (6) realizaciones largas, ¹⁸ dos (2) casos no presentan ningún relajamiento, un (1) caso se relaja en menos del 50% de la duración de su fase tensiva, pero dos (2) casos se relajan en más del 50% de su fase tensiva y uno (1) tiene un relajamiento que se extiende durante la totalidad de la fase de tensión de la consonante. En cuanto a las breves, de los cuarenta y ocho (48) casos analizados ¹⁹ (V. nota 18), veinticuatro (24) casos no son relajados, nueve (9) se relajan en menos del 50% de la duración de su fase tensiva, sólo seis (6) casos, en el 50% o más de su fase tensiva, y nueve (9), en la totalidad de la duración de su fase de tensión. De hecho, en cifras absolutas, el relajamiento más notorio se produce bajo las duraciones

3.2 ... la sonorización de las / p t k /

La duración de la fase tensiva tampoco parece ser comarca fidedigna de la sonorización de la / p /. De los cinco (5) casos largos, uno (1) es perfectamente sordo y cuatro (4) presentan un grado de sonorización menor al 50% de la duración de su fase tensiva. De los dieciséis (16) casos breves (V. nota 17), uno (1) es completamente sonorizado, dos (2) se sonorizan en el 50% o más de la duración de su fase tensiva, pero diez (10) casos se sonorizan en menos del 50% de su fase tensiva y tres (3) no presentan ninguna sonorización. De hecho, en cifras absolutas, podemos encontrar sonorizaciones, tanto largas como breves, en relación con mayor o menor duración de la fase de tensión. La regla que se esperaba, a saber - a mayor duración, menor sonorización - no se verifica, pues, en el caso de la / p / estudiada (Bothorel-Witz, Petursson, *ibid*; Goudaillier, *ibid*).

Tampoco parece haber correlación automática entre la duración de la fase tensiva de la / t / y su sonorización. De las trece (13) realizaciones largas, un (1) caso no presenta ninguna sonorización, once (11) casos presentan una ligera sonorización menor al 50% de la duración de su fase tensiva, y sólo un (1) caso presenta más del 50% de la duración de su fase tensiva sonorizado. En cuanto a las breves, de los cuarenta y un (41) casos examinados, diez (10) tienen la totalidad de su fase tensiva sonorizada, cuatro (4) tienen el 50% o más de la duración de su fase tensiva sonorizado, pero catorce (14) tienen menos del 50% de la duración de su fase de tensión sonorizado, y trece (13) casos de las cuarenta y una (41) breves son extentos de sonorización. Sin embargo, en cifras absolutas, el mayor grado de

de fases tensivas más largas (un relajamiento de 9,0 cs bajo una duración de fase tensiva de 11,0 cs bajo una duración de fase tensiva de 11,0 cs). (Sin embargo, no dejamos de reconocer que, como ya lo mencionamos en los casos de las / p t /, debido a su carácter de breve, ésta pide menos esfuerzo articulatorio que la larga para ser sostenida durante el tiempo de su emisión.) La regla que se esperaba, a saber - a mayor duración, mayor tensión - tampoco se realiza de modo constante en el caso de la / k / estudiada (Bothorel-Witz, Petursson, *ibid.*; Goudaillier, *ibid.*).

sonorización ocurre bajo las duraciones de fases tensivas breves (duraciones breves de 7,0 cs, 7,5 cs y 8,0 cs tienen la totalidad de su fase tensiva sonorizada). No obstante lo anteriormente dicho, la regla que se esperaba, a saber - a mayor duración, menor sonorización - no parece verificarse de modo constante en el caso de la / t / estudiada (Bothorel-Witz, Petursson, *ibid.*; Goudaillier, *ibid.*).

No parece haber correlación entre la duración de la fase tensiva de la / k / y su sonorización. De las seis (6) realizaciones largas (V. nota 18), tres (3) casos no presentan ninguna sonorización y otros tres (3), una sonorización menor al 50% de la duración de su fase de tensión. En cambio, de las cuarenta y nueve (49) breves ²⁰ (V. nota 18), sólo cinco (5) se sonorizan durante la totalidad de la duración de su fase de tensión, y cuatro (4) en el 50% o más de la duración de su fase tensiva; catorce (14) casos se sonorizan en menos del 50% de la duración de su fase tensiva y veintiséis (26) no presentan, extrañamente, ninguna sonorización. Sin embargo, reconocemos que en cifras absolutas las sonorizaciones más largas vienen bajo las duraciones de fases tensivas breves (una breve de 6,0 cs se sonoriza durante la totalidad de su fase tensiva y otra breve de 8,0 cs tiene una sonorización de 7,0 cs). Pero la regla que se esperaba, a saber - a mayor duración, menor sonorización - no se verifica en el caso de la / k / estudiada (Bothorel-Witz, Petursson, *ibid.*; Goudaillier, *ibid.*).

4. CORRELACIÓN ENTRE EL ACENTO Y LA NATURALEZA DE LA FASE DE TENSIÓN

No parece haber correlación automática entre el acento, el relajamiento y la sonorización de las / p t k /. De los veinticinco (25) casos del fonema / p /, cuatro (4) son acentuados: de estos cuatro (4) casos, tres (3) no sufren relajamiento a nivel articulatorio pero dos (2) de ellos se sonorizan; de los veintiún (21) casos inacentuados, once (11) se relajan, de los cuales nueve (9) también se sonorizan, pero diez (10) quedan tensos, de los cuales cinco (5), sin embargo, se sonorizan. De los cincuenta y cuatro (54) casos del fonema / t /, once (11) son acentuados; de estos once (11) casos, cuatro (4) quedan tensos y sordos, tres (3) también quedan tensos pero se sonorizan,

y cuatro (4) casos se relajan, de los cuales dos (2) también se sonorizan; de los cuarenta y tres (43) casos inacentuados, veintidós (22) casos se relajan juntamente con su sonorización, cinco (5) casos se relajan sin sonorizarse, pero dieciséis (16) casos quedan tensos, de los cuales trece (13), sin embargo, se sonorizan. De los sesenta y seis (66) casos del fonema / k /, veinte (20) casos son acentuados: de estos veinte (20) casos, diez (10) no sufren relajamiento a nivel articulatorio ni se sonorizan, dos (2) casos quedan tensos pero se sonorizan, pero ocho (8) casos se relajan, de los cuales siete (7) también se sonorizan; de los cuarenta y cinco (45) casos inacentuados,²¹ veintitrés (23) casos se relajan, de los cuales quince (15) también se sonorizan, pero veintidós (22) casos quedan tensos, de los cuales diecinueve (19) tampoco se sonorizan. Nuestra hipótesis de partida, a saber que la acentuación podía aumentar el grado de tensión del sonido e impedir parcial o totalmente su relajamiento articulatorio así como su sonorización (Straka, op. cit. (37); Coupal-Dorion, op. cit.), no se verifica, pues, de modo constante: no hay correlación verdaderamente significativa que se pueda establecer entre el acento y el grado de relajamiento articulatorio y/o de sonorización de las / p t k / estudiadas.

5. CORRELACIÓN ENTRE LA BARRA DE EXPLOSIÓN Y EL ACENTO

Parece haber cierta correlación entre el acento y la presencia o ausencia de una barra de explosión. En lo referente a la / p / estudiada, tres (3) de los cuatro (4) casos acentuados llevan barra de explosión; de los veintiún (21) casos inacentuados, nueve (9) no llevan barra. En lo referente a la / t / estudiada, los once (11) casos acentuados llevan barra de explosión; de los cuarenta y tres (43) casos inacentuados, dieciocho (18) no la llevan. En lo referente a la / k / estudiada, los veinte (20) casos acentuados llevan barra de explosión; de los cuarenta y cinco (45) casos inacentuados,²² diez (10) no la llevan. Nuestra hipótesis de partida, a saber que la presencia de una barra de explosión pudiera ponerse en correlación con la acentuación de las oclusivas, parece verificarse, aunque no de modo constante, en las / p t k / estudiadas.

6. CORRELACIÓN ENTRE LA BARRA DE EXPLOSIÓN Y LA DURACION DE LA FASE DE TENSION

No parece haber correlación pertinente entre la existencia o inexistencia de la barra de explosión y la duración de la fase tensiva de las / p t k / estudiadas. De hecho, si de las cinco (5) realizaciones largas del fonema / p /, tres (3) llevan barra de explosión, en cambio sólo seis (6) de las dieciséis (16) breves (V. nota 17) no la llevan. De los trece (13) casos largos del fonema / t /, diez (10) llevan barra de explosión; de los cuarenta y un (41) casos breves, veintiséis (26) también la llevan. En el caso de la / k /, si de las seis (6) realizaciones largas (V. nota 18), cuatro (4) llevan barra de explosión, de las cuarenta y siete (47) breves (V. notas 16, 18, 20 y 22), sólo siete (7) no la llevan. Nuestra hipótesis de partida, a saber que la existencia de la barra de explosión pudiera ponerse en correlación con la larga duración de la fase de tensión de las oclusivas, no se verifica en los casos de las / p t k / estudiadas.

7. CORRELACIÓN ENTRE LA BARRA DE EXPLOSIÓN Y LA NATURALEZA DE LA FASE DE TENSION

Los resultados obtenidos tampoco nos permiten establecer reglas fijas en lo referente a la relación entre la existencia o inexistencia de la barra de explosión, el relajamiento y la sonorización de las / p t k / estudiadas.

En el caso de la / p /, cuando la barra de explosión deja huellas visibles en los documentos experimentales (lo cual representa el 60% del corpus analizado), dos (2) casos no son ni relajados ni sonorizados, siete (7) casos son sonorizados sin relajamiento, pero seis (6) casos son a la vez sonorizados y relajados. Cuando la barra de explosión no deja huellas visibles en los documentos experimentales, cuatro (4) casos son sonorizados y relajados, dos (2) casos son sordos y relajados, pero cuatro (4) casos son sordos y tensos.

En el caso de la / t /, si de los treinta y seis (36) casos que tienen barra de explosión (lo cual representa el 66,6% del corpus analizado), cinco (5) no son sonorizados ni relajados, si en doce (12) casos no hay relajamiento articulatorio aunque notemos sonorización, y si en cuatro (4) casos notamos ausencia de sonorización pero relajamiento articulatorio, en cambio, quince (15) casos presentan inesperadamente combinados relajamiento y sonorización con la barra. Por oposición a lo anteriormente dicho, cuando la barra de explosión no deja huellas visibles en los espectrogramas, si nueve (9) casos son sonorizados y relajados, cuatro (4) casos son sonorizados aunque no relajados, e, inversamente, tres (3) casos son relajados sin sonorización, sin embargo, dos (2) casos inesperadamente no presentan ni sonorización ni relajamiento.

En el caso de la / k /, si de los cincuenta y cuatro (54) casos que tienen barra de explosión (lo cual representa el 86,1% del corpus analizado) (V. notas 16, 18 y 22) veintitrés (23) no son ni relajados ni sonorizados, si cinco (5) son sonorizados sin relajamiento, y si siete (7) son relajados pero sin sonorización, diecinueve (19) casos inesperadamente presentan combinados relajamiento y sonorización junto con la barra. Por oposición a lo anteriormente dicho, cuando la barra de explosión no es visible en los espectrogramas, de los nueve (9) casos estudiados (V. nota 22), dos (2) son sonorizados y relajados, otros dos (2) son sordos y relajados, pero los cinco (5) casos restantes son inesperadamente sordos y tensos.

Nuestra hipótesis de partida, a saber que teóricamente la presencia de la barra de explosión pudiera ponerse en correlación con la tensión articulatoria y con la sordez de la fase tensiva de las oclusivas, no se verifica en los casos de las / p t k / estudiadas. Tal como se desprende de nuestras experimentaciones, no puede servir la barra de explosión como marca o indicio seguro de la tensión articulatoria ni del carácter de sorda de la consonante. Esto apoya lo escrito por unos autores al efecto que la barra de explosión no es un indicio seguro para la identificación de la consonante (Joos, op. cit.; Liberman, Delattre, Cooper, op. cit. (18) (19); Fisher-Jørgensen, op. cit., pág. 86; Malecot, ibid.; Coupal-Dorion, op. cit., págs. 115 y ss.). La duración del V.O.T., en cambio, parece ser un factor

importante en la identificación de las oclusivas (Lisker, Abramson, op. cit.; Kim, op. cit.; Straka, op. cit. (38); Fisher-Jørgensen, *ibid.*; Gendron, op. cit.; Bothorel-Witz, Petursson, op. cit., pág. 332; Pyo, op. cit.; Goudaillier, op. cit.).

8. EL " VOICE ONSET TIME " (V.O.T.) ²³

La última reflexión nos lleva a considerar el "voice onset time" (V.O.T.) en las / p t k / estudiadas (Lisker, Abramson, op. cit.; Kim, op. cit.; Straka, op. cit. (38); Fisher-Jørgensen, op. cit., págs. 74 y 92-93; Gendron, op. cit.; Bothorel-Witz, Petursson, op. cit.; Pyo, op. cit.; Goudaillier, op. cit.).

En el caso de la / p /, la vibración de las cuerdas vocales se realiza por lo general normalmente, inmediatamente después de la ruptura de la fase de tensión. Sólo registramos dos (2) casos de V.O.T., uno (1), breve, de 1,2 cs, y otro, largo, de 4,5 cs, en realizaciones seguidas por la consonante / w /; corresponden a una suspensión completa de la fonación; un espacio blanco atestigua que no se produce ninguna aspiración audible ni sonorización en la duración del V.O.T. El análisis del V.O.T. nos ayudó, pues, a ver la naturaleza de la / p / estudiada: no hay ni golpe de glotis, ni aspiración, contrariamente a lo afirmado desde tiempos atrás por los autores que sostienen que la / p / yucateca se articula del mismo modo que la glotalizada o fuertemente aspirada del maya (Henríquez Ureña, op. cit.; González Moreno, op. cit.; Barrera Vásquez, op. cit. (2) (3); Suárez, op. cit.; Mediz Bolio, op. cit.; Lope Blanch, op. cit. (21) (23) (24); Zamora Vicente, op. cit.; Lapesa, op. cit.; Cassano, op. cit. (6) (7)). Sólo el V.O.T. de 4,5 cs atestigua que la / p /, en un (1) caso, se articula con una fuerza glótica superior a lo que normalmente se encuentra en el madrileño culto; no tiene la / p / estudiada ninguna tendencia que la aparte de modo evidente y constante de las realizaciones "normativas" de la oclusiva bilabial sorda del castellano peninsular (Quilis, op. cit. (33)).

En diecinueve (19) de los cincuenta y cuatro (54) casos de la / t / estudiada, es decir en el 35,1% del corpus analizado, el V.O.T. tiene de 1,0 cs a 2,5 cs de duración, o sea que el funcionamiento de las cuerdas vocales empieza con un promedio de 1,5 cs después de la barra de explosión. Durante este intervalo, se nota un espacio blanco a lo largo del espectrograma en siete (7) de los diecinueve (19) casos: no se produce ninguna aspiración audible ni sonorización; en los doce (12) casos restantes, hay turbulencias ligeras que nos dejan suponer que se produce un pequeño soplo, es decir una ligera aspiración, sonorizada en un (1) caso: sin embargo, sólo se trata del 22,2% del corpus analizado. En los demás casos de la / t /, el valor del V.O.T. es nulo, con excepción de seis (6) casos cuyo valor es inferior a 1,0 cs. La / t / no sería, pues, tan fuerte como previsto por los autores ya citados, y no tendría tendencia marcada que la apartara de modo evidente y constante de las realizaciones "normativas" de la oclusiva linguodental sorda del castellano peninsular (Quilis, op. cit. (33)).

En cincuenta y cuatro (54) casos de la / k / estudiada,²⁴ o sea en el 85,7% del corpus analizado, el V.O.T. tiene de 1,0 cs a 5,5 cs de duración, es decir que el funcionamiento de las cuerdas vocales empieza con un promedio de 2,7 cs después de la barra de explosión. Durante este intervalo, se nota un espacio blanco a lo largo del espectrograma en nueve (9) casos, de los cuales dos (2) atestiguan una fuerza glotal notable por la larga duración del V.O.T. De los cuarenta y cinco (45) casos restantes, treinta y uno (31) presentan turbulencias ligeras, de 1,0 cs a 2,5 cs, lo cual nos deja suponer que en dichos casos se produce un pequeño soplo, es decir una ligera aspiración, generalmente sorda, a excepción de cinco (5) casos en que se nota sonorizada; en los catorce (14) casos restantes, hay turbulencias relativamente importantes, de 3,0 cs a 5,5 cs, que nos dejan suponer que se produce un "verdadero" soplo, o sea una aspiración fuerte. En resumen, de los sesenta y tres (63) casos de la / k / (V. nota 24), treinta y uno (31), o sea el 49,2% del corpus se acompañan de una ligera aspiración, como en el caso de la / t /, y catorce (14) van acompañados de una aspiración fuerte; ahora bien, que conste que estos catorce (14) casos sólo representan el 22,2% del corpus analizado; por

fin, se observan dos (2) casos de V.O.T. largos sin aspiraciones (de 3,0 cs y 4,0 cs respectivamente), los cuales representan el 3,1% del corpus. En los demás casos, el V.O.T. es nulo. En términos generales, la / k / no sería, pues, tan fuerte como previsto por los autores ya citados pero sí tendría una tendencia marcada, en algunos casos, a una fuerza glotal mayor y a un esfuerzo expiratorio más importante que lo que normalmente se encuentra en las realizaciones "normativas" de la oclusiva linguovelar sorda del castellano peninsular (Quilis, op. cit. (33)) y, sobre todo, del habla de la zona del Caribe (Canfield, op. cit.; Lope Blanch. op. cit. (22); Malmberg, op. cit.). En ciertos casos, hay un retraso evidente en el arranque de las cuerdas vocales para pasar a la emisión del sonido siguiente; sin embargo, reconocemos que las aspiraciones observadas no son francamente llamativas en comparación con las que se producen en otros idiomas no románicos (Lisker, Abramson, op. cit.; Kim, op. cit.; Fisher-Jørgensen, op. cit.; Gendron, op. cit.; Bothorel-Witz, Petursson, op. cit.; Pyo, op. cit.; Goudaillier, op. cit.).

9. ESTUDIO DE LOS CASOS ESPECIALES

Tres (3) casos especiales de / k / merecen un estudio más detenido. Dos (2) de ellos llamaron nuestra atención debido al hecho que, además de tener la barra de explosión convencional que se encuentra en la mayor parte de los espectrogramas, tienen también otra. Creemos, pues, que serían casos de oclusivas compuestas (es decir con dos puntos de detención del aire, uno a nivel bucal y otro a nivel glotal) cuya ruptura del momento de la fase de tensión se haría en dos fases sucesivas, primeramente bucal y luego laríngea o glotal: el paso de las cuerdas vocales del momento de la oclusión a la vibración es brusco pero se produce con retraso con respecto a la explosión bucal. Consideramos, pues, dichas, oclusivas como glotalizadas (') (*Phonetic Transcription of Indian Languages*, op. cit.; Straka, op. cit. (38)). El lugar de articulación de la / k /, más posterior o más interno que el de las / p t /, es evidentemente más propicio para la realización de articulaciones glotalizadas. El hecho que dichas realizaciones glotalizada han sido encontradas en el habla de un informante que no es mayahablante nos induce a pensar que el dialecto

maya de la región estudiada tiene cierta influencia en la pronunciación de los yucatecos de la zone investigada. Sin embargo, conste que estas articulaciones sólo representan el 3,0% del corpus analizado: por lo tanto, no creemos que el dialecto indígena tenga una influencia tan marcada ni tan generalizada como nos lo dejan suponer los autores ya citados (Henríquez Ureña, op. cit.; González Moreno, op. cit.; Barrera Vásquez, op. cit. (2) (3); Suárez, op. cit.; Mediz Bolio, op. cit.; Lope Blanch, op. cit. (21) (23) (24); Zamora Vicente, op. cit.; Lapesa, op. cit.; Cassano, op. cit. (6) (7)).

No pretendemos, en lo referente al último de los casos especiales, aportar ninguna solución definitiva. El problema reside en la configuración misma de la inscripción espectrográfica, la cual puede interpretarse ya como barra de explosión si se considera que el grado de ennegrecimiento vertical repentino del espectrograma tiene su eco en la elevación sincrónica de la línea de intensidad, ya como la manifestación del relajamiento articulatorio total de la oclusiva si se considera que la anchura excesiva de la configuración de la inscripción lo atestigua. Creemos más prudente dejar el caso en suspensión (?).

10. CONCLUSIONES

Nuestras experimentaciones acústicas nos han llevado a concluir que el efecto de "*staccato*" que notamos auditivamente no vendría causado pura y simplemente por la duración de la fase de tensión de las oclusivas sordas yucatecas ni por la naturaleza misma de dicha fase, y que ni efecto del acento, ni la fuerza de las explosiones, como tampoco las diversas correlaciones entre los diferentes parámetros enumerados, nos autorizan afirmar que las / p t k / estudiadas manifiestan tendencias que las apartan de modo constante y evidente de las realizaciones "normativas" del madrileño culto (Navarro, op. cit.; Quilis, op. cit. (31) (32) (34); Coupal-Dorion, op. cit., págs. 52 y 54). Sin embargo, reconocemos que ciertas duraciones de fases tensivas particularmente largas, tanto como ciertas realizaciones oclusivas o semiconstrictivas²⁵ y perfectamente sordas en posiciones que normalmente favorecen el relajamiento articulatorio

y la sonorización del sonido, diferencian las oclusivas sordas yucatecas de las de los otros dialectos, tanto costeños como isleños, de la zona antillana cuyo relajamiento articulatorio general es fenómeno reconocido (Canfield, op. cit.; Lope Blanch, op. cit. (22); Malmberg, op. cit.).

A nuestro parecer, el efecto de "*staccato*" no estaría relacionado con la tensión de los órganos supraglóticos tanto como con un funcionamiento glótico diferente del comúnmente encontrado en español, y que se manifiesta por una fuerza glotal y/o un esfuerzo expiratorio característicos. El maya hablado en la zona estudiada tiene cierta influencia, pues, sobre la pronunciación de las / p t k / yucatecas pero, lo repetimos, no creemos que dicha influencia sea fenómeno tan llamativo como lo dejan suponer los autores citados arriba (Henríquez Ureña, op. cit.; González Moreno, op. cit.; Barrera Vásquez, op. cit. (2) (3); Suárez, op. cit.; Mediz Bolio, op. cit.; Lope Blanch, op. cit. (21) (23) (24); Zamora Vicente, op. cit.; Lapesa, op. cit.; Cassano, op. cit. (6) (7)). En efecto, sólo la / k /, por sus casos de aspiraciones importantes, de esfuerzos glóticos notables sin aspiraciones y en fin de verdaderas glotalizaciones, demuestra de manera significativa la influencia de la lengua maya sobre el habla de la zona y del nivel investigados (Alvar López, op. cit.).

Los resultados parcialmente concluyentes a los que hemos llegado por medio del estudio de las / p t k / y del papel que desempeñan en la realización del efecto de *staccato* nos han llevado a investigar otros fenómenos (la tensión de las oclusivas sonoras, el firme mantenimiento del vocalismo, etc.) que se han revelado sumamente interesantes y que darán lugar a una publicación próxima. A nuestro parecer, la influencia del maya sobre el español hablado en Yucatán sería más bien indirecta: el papel desempeñado por la lengua indígena consistiría de manera esencial en frenar la tendencia al relajamiento articulatorio característico del área dialectal del Caribe.

De la / p / se distinguen diez (10) tipos de realizaciones posibles:

Tipo 1. [p.] oclusiva bilabial sorda 20,0%

Tipo 2.	[p]	oclusiva bilabial sorda larga	4,0%
Tipo 3.	[p̥]	oclusiva bilabial sonorizada	20,0%
Tipo 4.	[p̥]	oclusiva bilabial sonorizada breve	4,0%
Tipo 5.	[p̥]	oclusiva bilabial sonorizada fuerte	4,0%
Tipo 6.	[p̥]	semiconstrictiva (= oclusiva relajada) bilabial sorda	4,0%
Tipo 7.	[p̥]	semiconstrictiva bilabial sorda breve	4,0%
Tipo 8.	[p̥]	semiconstrictiva bilabial sonorizada	12,0%
Tipo 9.	[p̥]	semiconstrictiva bilabial sonorizada larga	16,0%
Tipo 10.	[p̥]	constrictiva bilabial sonorizada	12,0%

En posición inicial inacentuada después de pausa, la única realización encontrada experimentalmente es la oclusiva tensa y sorda, de tipo 1.

En posición inicial de sílaba, intervocálica, las realizaciones más frecuentes en orden decreciente son la semiconstrictiva parcialmente sonorizada y larga de tipo 9, la constrictiva total o parcialmente sonorizada de tipo 10, la semiconstrictiva parcialmente sonorizada de tipo 8 y la oclusiva tensa parcialmente sonorizada de tipo 3 y, por fin, la semiconstrictiva sorda de tipo 6 (con su variante breve de tipo 7). La semiconstrictiva parcialmente sonorizada y larga es la sola realización encontrada bajo el acento y en posición postónica.

En posición inicial de sílaba, precedida y/o seguida por consonante sonora o sonorizada, la realización más frecuente es la oclusiva tensa y parcialmente sonorizada de tipo 3 (con sus variantes breve de tipo 4 y semiconstrictiva de tipo 8); en contacto con consonante sorda o desonorizada se registran las realizaciones de oclusiva tensa, sorda y larga de tipo 2 y de oclusiva tensa, parcialmente sonorizada y fuerte de tipo 5. Las realizaciones encontradas bajo el acento son las de tipos 2, 3 y 5.

De la / t / se distinguen diecinueve (19) tipos de realizaciones posibles:

Tipo 1.	[t]	oclusiva linguodental sorda	11,1%
Tipo 2.	[tʰ]	oclusiva linguodental sorda aspirada	1,8%

Tipo 3.	[t̥]	oclusiva linguodental sonorizada	12,9%
Tipo 4.	[t̥̚]	oclusiva linguodental sonorizada breve	5,5%
Tipo 5.	[t̥ː]	oclusiva linguodental sonorizada larga	1,8%
Tipo 6.	[t̥ʰ]	oclusiva linguodental sonorizada aspirada	3,7%
Tipo 7.	[t̥ʰː]	oclusiva linguodental sonorizada aspirada larga	5,5%
Tipo 8.	[t̚]	semiconstrictiva (= oclusiva relajada) linguodental sorda	5,5%
Tipo 9.	[t̚̚]	semiconstrictiva linguodental sorda breve	1,8%
Tipo 10.	[t̚ː]	semiconstrictiva linguodental sorda larga	1,8%
Tipo 11.	[t̚ʰ]	semiconstrictiva linguodental sorda aspirada	3,7%
Tipo 12.	[t̥]	semiconstrictiva linguodental sonorizada	12,9%
Tipo 13.	[t̥̚]	semiconstrictiva linguodental sonorizada breve	5,5%
Tipo 14.	[t̥ː]	semiconstrictiva linguodental sonorizada larga	11,1%
Tipo 15.	[t̥ʰ]	semiconstrictiva linguodental sonorizada aspirada	1,8%
Tipo 16.	[t̥ʰ̚]	semiconstrictiva linguodental sonorizada de aspiración sonorizada	1,8%
Tipo 17.	[t̥ʰː]	semiconstrictiva linguodental sonorizada aspirada larga	3,7%
Tipo 18.	[t̚]	constrictiva linguodental sonorizada	5,5%
Tipo 19.	[t̚̚]	constrictiva linguodental sonorizada breve	1,8%

En posición inicial de sílaba, intervocálica, las realizaciones más frecuentes en orden decreciente son la semiconstrictiva parcialmente sonorizada de tipo 12 (con sus variantes larga de tipo 14 en posición acentuada y en postónica y aspiradas de tipos 15, 16 y 17), la semiconstrictiva sorda de tipo 8 (con sus variantes larga de tipo 10 bajo el acento y aspirada de tipo 11), la oclusiva tensa parcial o totalmente sonorizada de tipo 3 (con sus variantes larga de tipo 5 y aspirada, larga de tipo 7 bajo el acento y en postónica), la constrictiva total o parcialmente sonorizada de tipo 18 y, por fin, la oclusiva tensa y sorda de tipo 1. Las realizaciones encontradas bajo el acento son de tipos 1, 3, 7, 10, 11 y 14 y las encontradas en postónica son de tipos 7, 8, 10, 15 y 17: son mayormente oclusivas relajadas a nivel articulatorio y/o sonorizadas y, en más del 50% de los casos, largas.

En posición inicial de sílaba, precedida y/o seguida de consonante sonora o sonorizada, la realización más frecuente es la oclusiva tensa, total o parcialmente sonorizada, de tipo 3 (con sus variantes breve de tipo 4 cuando precedida por nasal y aspiradas de tipos 6 y 7), la semi-constrictiva total o parcialmente sonorizada de tipo 12 (con sus variantes breve de tipo 13 cuando precedida por nasal, larga de tipo 14 y breve y sorda de tipo 9 aunque precedida por / ʒ /), la oclusiva tensa y sorda de tipo 1 y, por fin, la constrictiva totalmente sonorizada y breve de tipo 19. En contacto con consonante sorda, la única realización encontrada es la oclusiva tensa y sorda de tipo 1 (con su variante aspirada de tipo 2). Las realizaciones encontradas bajo el acento son de tipos 1, 2 y 3, es decir mayormente oclusivas tensas y sordas. Las encontradas en posición postónica son de tipos 13 y 14, o sea semiconstrictivas total o parcialmente sonorizadas, breve y larga.

De la / k / se distinguen treinta y dos (32) tipos de realizaciones posibles:

Tipo 1.	[k]	oclusiva linguovelar sorda	6,0%
Tipo 2.	[k̥]	oclusiva linguovelar sorda breve	4,5%
Tipo 3.	[k̄]	oclusiva linguovelar sorda larga	1,5%
Tipo 4.	[kʰ]	oclusiva linguovelar sorda aspirada	18,1%
Tipo 5.	[kʰ̥]	oclusiva linguovelar sorda aspirada breve	1,5%
Tipo 6.	[K]	oclusiva linguovelar sorda fuerte	1,5%
Tipo 7.	[Kʰ]	oclusiva linguovelar sorda fuerte aspirada	6,0%
Tipo 8.	[Kʰ̥]	oclusiva linguovelar sorda fuerte aspirada breve	1,5%
Tipo 9.	[Kʰ̄]	oclusiva linguovelar sorda fuerte aspirada larga	1,5%
Tipo 10.	[k̄̃]	oclusiva linguovelar sonorizada breve	1,5%
Tipo 11.	[k̄̃ʰ]	oclusiva linguovelar sonorizada aspirada	1,5%
Tipo 12.	[k̄̃ʰ̥]	oclusiva linguovelar sonorizada de aspiración sonorizada, breve	3,0%
Tipo 13.	[k̄̃ʰ̄]	oclusiva linguovelar sonorizada fuerte aspirada	1,5%
Tipo 14.	[k̄̃ʰ̥̄]	semiconstrictiva (= oclusiva relajada) linguovelar sorda aspirada	4,5%

Tipo 15.	[k̥]	semiconstrictiva linguovelar sonorizada	3,0%
Tipo 16.	[k̥ː]	semiconstrictiva linguovelar sonorizada larga	1,5%
Tipo 17.	[k̥ʰ]	semiconstrictiva linguovelar sonorizada aspirada	6,0%
Tipo 18.	[k̥ʰ]	semiconstrictiva linguovelar sonorizada de aspiración sonorizada	1,5%
Tipo 19.	[k̥ʰː]	semiconstrictiva linguovelar sonorizada aspirada larga	3,0%
Tipo 20.	[k̥]	semiconstrictiva linguovelar sonorizada fuerte	1,5%
Tipo 21.	[k̥ʰ]	semiconstrictiva linguovelar sonorizada fuerte aspirada	6,0%
Tipo 22.	[k̥]	constrictiva linguovelar sorda breve	3,0%
Tipo 23.	[k̥ʰ]	constrictiva linguovelar sorda fuerte aspirada	1,5%
Tipo 24.	[k̥ʰː]	constrictiva linguovelar sorda fuerte aspirada larga	1,5%
Tipo 25.	[k̥ʰ]	constrictiva linguovelar sonorizada aspirada	4,5%
Tipo 26.	[k̥ʰ]	constrictiva linguovelar sonorizada de aspiración sonorizada	1,5%
Tipo 27.	[k̥ʰ]	constrictiva linguovelar sonorizada de aspiración sonorizada, breve	1,5%
Tipo 28.	[k̥ʰ]	constrictiva linguovelar sonorizada fuerte aspirada breve	1,5%
Tipo 29.	[k̥ː]	oclusiva linguovelar sorda (fuerte) glotalizada breve	1,5%
Tipo 30.	[k̥ː]	constrictiva linguovelar sonorizada (fuerte) glotalizada	1,5%
Tipo 31.	[k̥ʰ] o [k̥ʰ]	semiconstrictiva o constrictiva linguovelar sorda aspirada	3,0%
Tipo 32.	[k̥ː] = [k̥ː] o [k̥]	oclusiva linguovelar sorda fuerte breve o constrictiva linguovelar sorda	1,5%

En posición inicial después de pausa, las realizaciones más frecuentes son la oclusiva tensa y sorda de tipo 1 y la oclusiva tensa, sorda y aspirada de tipo 4, la oclusiva tensa, sorda, fuerte y aspirada de tipo 7 y parcial o totalmente constrictiva, sorda y aspirada de tipo 31. En posición acentuada, se encuentra sobre todo la realización de tipo 1, y, ocasionalmente, la de tipo 4.

En posición inicial de sílaba, intervocálica, las realizaciones más frecuentes en orden decreciente son la semiconstrictiva parcialmente sonorizada y aspirada de tipo 17 (con sus variantes larga de tipo 19 en postónica, sorda de tipo 14 y de aspiración sonorizada de tipo 18), la semiconstrictiva parcialmente sonorizada, fuerte y aspirada de tipo 21, la semiconstrictiva parcialmente sonorizada de tipo 15 (con sus variantes larga de tipo 16 y fuerte de tipo 20 bajo el acento), la constrictiva parcialmente sonorizada y aspirada de tipo 25 (con sus variantes totalmente sonorizada, fuerte y breve de tipo 28 en postónica y parcialmente sonorizada, fuerte y glotalizada de tipo 30 bajo el acento), la oclusiva tensa y sorda de tipo 1 (con sus variantes larga de tipo 3, fuerte y aspirada de tipo 7 bajo el acento, fuerte, aspirada y larga de tipo 9 y fuerte, glotalizada y breve de tipo 29), la oclusiva tensa, parcialmente sonorizada y aspirada de tipo 11 bajo el acento) con su variante fuerte de tipo 13), la constrictiva sorda, fuerte y aspirada de tipo 23 (con su variante larga de tipo 24 en postónica) y, por fin, la constrictiva sorda y breve de tipo 22. Las realizaciones encontradas bajo el acento son de tipos 7, 11, 20, 21, 25 y 30, es decir mayormente oclusivas fuertes relajadas a nivel articulatorio y sonorizadas y, en el 66,6% de los casos, aspiradas; las encontradas en postónica son de tipos 15, 17, 19, 24 y 28, o sea principalmente semiconstrictivas parcialmente sonorizadas, casi siempre aspiradas, y largas en el 40% de los casos.

En posición inicial de sílaba, en contacto con consonante sonora o sonorizada, las realizaciones más frecuentes en orden decreciente son la oclusiva tensa, sorda y aspirada de tipo 4 (con sus variantes breve de tipo 5, fuerte de tipo 7 bajo el acento y fuerte y breve de tipo 8 en posición postónica precedida por nasal), la oclusiva tensa, sorda y breve de tipo 2 (con sus variantes parcialmente sonorizada de tipo 10 y sorda y fuerte de tipo 6 bajo el acento), la oclusiva tensa totalmente sonorizada, de aspiración también sonorizada y breve de tipo 12, la constrictiva parcialmente sonorizada y aspirada de tipo 25 (con sus variantes totalmente sonorizadas y de aspiraciones también sonorizadas de tipos 26 y 27) y la constrictiva sorda y breve de tipo 22; en contacto con consonante sorda, la realización más frecuente es la oclusiva tensa, sorda y aspirada de

tipo 4 (con su variante semiconstrictiva de tipo 14); la oclusiva tensa, sorda y breve de tipo 2 sólo es esporádica. Bajo el acento, las realizaciones más frecuentes son las de tipos 4, 5, 6, 7, 10, 14 y 25, y en posición postónica, las realizaciones encontradas son las de tipos 4, 8 y 27, o sea mayormente oclusivas tensas, sordas y aspiradas en ambas posiciones.

Lysanne Coupal
Claire Plante
Université Laval

CUADRO 1. El fonema /p/.

Núm. oración	S.A.	/p/	S.P.	S. (CS)	R. (CS)	D.F.T. (CS)	B.E.	V.O.T. (CS)
050.1	[f] ^s	p̣	o	5,5	5,5	5,5	-	0,0
050.3	[u]	p̣	e	1,5	-	7,5	/	0,0
092	[s]	'p̣	ạ. ṭ	-	-	12,0	-	0,0
119	-	p̣	e	-	-	?	/	0,1
298.1	'ọ. ṭ	p̣.	ạ.	4,0	10,0	15,0	/	0,4
324	'ṃ	[p̣]	əf	2,5	-	4,0	/	0,0
324	'ạ.	p̣	e	4,0	-	9,0	/	0,5
324	[ạ]	p̣	l	2,0	2,0	10,0	-	0,0
327	ṃ	'p̣	əf	3,0	-	7,0	/	0,0
327	ḷ	p̣	e	4,0	-	8,5	/	0,2
336.1	e	p̣	e	3,0	9,5	9,5	/	0,0
336.2	-	p̣	w	-	-	?	-	0,0
336.2	'ẹ.	p̣	e	1,0	9,0	9,0	-	0,0
506	[ṣ]	p̣	e	-	-	8,5	-	0,0
573	[ṃ]	p̣	[w]	3,0	-	7,5	/	1,2

Núm. oración	S.A.	/ p /	S.P.	S. (cs)	R. (cs)	D.F.T. (cs)	B.E.	V.O.T. (cs)
573	[e]	p	[e]	3,0	6,0	9,0	/	0,0
614	o	'p	w	1,5	-	10,0	/	4,5*
B 152	a	p	[o]	3,0	3,0	6,0	/	0,0
B 229	o	'p	e:	1,5	10,0	14,5	/	0,1
B 275.2	[u]	p	ǎ	-	2,0	9,0	-	0,0
B 283	~	p	e	-	-	?	-	0,0
B 297	e	'p	a	1,5	8,0	12,0	-	0,0
B 297	a	'p	a	1,5	3,0	12,0	/	0,0
B 311	~	p	a	-	-	?	/	0,2
B 513	e	[p]	i	-	2,5	4,5	-	0,0

ABREVIATURAS

- S.A. Sonido anterior.
 S.P. Sonido posterior.
 S. Sonorización.
 R. Relajamiento.
 D.F.T. Duración de la fase de tensión.
 B.E. Barra de explosión.
 V.O.T. Voice onset time.
 * En este caso, se trata más bien de "consonant onset time".

CUADRO 2. El fonema /t/

Núm. oración	S.A.	t /	S.P.	S. (cs)	R. (cs)	D.F.T. (cs)	B.E.	V.O.T. (cs)
050.1	[ɔ̃]	t̃	e	3,0	3,0	5,5	-	0,0
050.1	[ã]	t̃	a	3,0	3,0	8,0	-	0,0
081.2	æ̃	t̃	ø	-	3,0	6,0	-	0,0
090.1	ɤ̃	t̃	ø	-	-	8,0	-	0,0
090.1	'a:	t̃	e	2,0	2,0	13,5	-	0,0
090.2	[ɛ̃]	t̃	[j]	1,0	1,0	8,0	/	1,8
092	'a:	t̃	i [j]	1,5	6,5	10,5	-	0,0
095	u	t̃	a...+	2,0	2,0	8,0	-	0,0
098	[ẽ]	t̃	ɛ [ɛ]	1,0	1,0	7,8	/	1,0
098	'i:	t̃	ø	3,0	3,0	10,5	/	1,0
119	[ã]	t̃	i	1,0	-	11,0	-	0,0
190.1	ɤ̃	t̃	o	-	-	6,0	/	0,5
190.1	ɛ̃	t̃	a:	1,0	6,0	9,5	/	1,0
190.2	'e:	t̃	a...+	2,0	4,0	11,0	/	0,8

Núm. oración	S.A	t /	S.P.	S. (cs)	R. (cs)	D.F.T. (cs)	B.E.	V.O.T. (cs)
278	p̣	ṭ	[j]	3,0	-	5,5	/	1,5
278	e	'ẹ	ọ	1,0	1,0	15,8	/	0,5
298.1	ạ	'ẹ	ọ	1,5	7,0	17,0	/	0,0
336.1	ụ	'ṭ	ậ	-	-	8,0	/	0,0
336.1	'ṇ	[ṭ]	ọ	2,0	2,0	4,0	/	0,0
336.2	ṇ	[ṭ]	æ̣	1,5	-	4,7	/	0,0
336.2	ṇ	ṭ	i	5,5	-	5,5	-	0,0
336.2	i	ɛ̣	ọ	3,5	7,5	7,5	-	0,0
344	[ṣ]	[ɛ̣]	ạ	-	2,5	4,0	-	0,0
344	'ị	ɛ̣	ọ	-	3,5	8,5	-	0,0
467	ạ	ɛ̣	[j]	8,0	2,0	8,0	-	0,0
467	ṇ	[ṭ]	[ọ]	2,5	-	4,0	/	1,5
467	i	'ṭ	a	2,5	-	10,0	/	0,5
511	u	'ɛ̣ḥ	i:	1,5	-	10,5	/	1,5
523.1	'i:	ɛ̣ḥ	ọ	3,0	-	11,0	/	2,0
523.2	'i:	ɛ̣ḥ	ọ	3,0	2,0	11,0	/	1,5
564	ṇ	ṭ	[ẹ]	5,5	-	5,5	/	0,0
573	[ṣ]	ṭ	[ọ]	-	-	6,0	-	0,0

Núm. oración	S:A	/ t /	S.P.	S. (CS)	R. (CS)	D.F.T. (CS)	B.E.	V.O.T. (CS)
580	n	[ṭ]	t	3,0	-	3,0	/	1,5
580	[ṣ]	ṭ	e	-	-	9,5	/	0,5
611	ṇ	ṭ	a	4,5	-	9,5	/	0,0
B 062	ṭh.	ṭ	[a]	-	5,0	9,0	/	0,4
B 112	ọ	ṭh	e	-	6,0	7,5	/	1,0
B 147.2	ọ	ṭh	e	-	5,5	10,0	/	1,0
B 191	s:	ṭh	i	-	-	6,0	/	2,0
B 225	ị	ṭh.	i	6,0	-	10,5	/	1,0
B 229	ị	ṭh	i	1,0	-	6,0	/	2,0
B 275.1	ẹ	ṭ	a	2,0	6,0	6,0	-	0,0
B 297	e	ṭ	a	-	8,0	12,5	/	0,0
B 298.1	ṇ	[ṭ]	o	5,0	3,0	5,0	/	0,0
B 298.1	ị	ṭh	[ọ+]	8,0	4,0	8,0	/	2,5
B 298.2	ṇ	[ṭ]	[ọ]	3,0	2,0	3,0	/	0,0
B 298.2	ị	ṭh	[ọ]	7,5	3,0	7,5	/	2,0
B 306.1	ị	ṭh.	ọ	2,0	3,5	14,0	/	1,6
B 306.2	ị	ṭ	ọ+	7,0	7,0	7,0	-	0,0
B 306.3	ị	ṭ	ọ+	3,0	-	8,0	-	0,0

<u>Mín. oración</u>	<u>S.A.</u>	/	<u>t</u>	/	<u>S.P.</u>	<u>S.</u> (CS)	<u>R.</u> (CS)	<u>D.F.T.</u> (CS)	<u>B.E.</u>	<u>V.O.T.</u> (CS)
B 315	h	/	[t]	/	a [r]	3,0	3,0	3,0	/	0,0
B 368.1	[l]	/	t ^h	/	i	1,5	-	8,0	/	1,5
B 368.2	l	/	t	/	[i]	1,5	-	8,0	-	0,0
B 585	ɸ	/	t	/	~ α	-	-	8,0	/	0,0

ABREVIATURAS

- S.A. Sonido anterior.
- S.P. Sonido posterior.
- S. Sonorización.
- R. Relajamiento.
- D.F.T. Duración de la fase de tensión.
- B.E. Barra de explosión.
- V.O.T. Voice onset time.

CUADRO 3. El fonema /k/

Núm. oración	S.A.	/ k /	S.P.	S. (cs)	R. (cs)	D.T.F. (cs)	B.E.	V.O.T. (cs)
034	'u:	k ^h .	a:	3,0	9,0	16,0	/	2,0
050.1	o	[k]	[e]	-	4,0	4,0	-	0,0
050.3	[s]	[k]	a	-	-	4,0	-	0,0
050.3	s	[k ^h]	a:	-	-	4,0	/	1,5
081.2	s	[k]	w	-	-	5,0	-	0,0
081.2	ŋ	[k]	ɔ	-	-	5,0	-	0,0
090.2	-	'k	e:	-	-	?	/	1,5
090.2	-	k ^h	[e]	-	-	?	/	1,5
098	s	k ^h	a:	-	-	5,5	/	2,0
099.2	'ŋ.	[k ^h]	a ^h :	-	-	3,0	/	3,0
119	a:	k ^h	o	7,0	2,0	8,0	/	2,5
162.1	[r]ə	k ^h	e:	-	3,0	6,0	/	1,5
162.2	s	k ^h	[l]	-	-	6,0	/	1,0
190.1	s	k ^h	a:	6,0	6,0	6,0	/	1,5

<u>Núm. oración</u>	<u>S.A.</u>	<u>/ k /</u>	<u>S.P.</u>	<u>S.</u> (CS)	<u>R.</u> (CS)	<u>D.T.F.</u> (CS)	<u>B.E.</u>	<u>V.O.T.</u> (CS)
190.2	s	k ^h	a	-	-	7,0	/	1,5
298.2	a	k ^h	a:	-	7,0	7,0	/	3,0*
324	-	'k ^h	o:	-	-	?	/	2,5
324	s	'k ^h	a:	-	-	6,0	/	1,5
327	a	k ^h	o:	2,0	5,0	7,0	/	4,0*
327	s	'k ^h	a:	-	-	7,0	/	2,0
336.1	s	'k ^h	a:	2,0	7,5	7,5	/	1,5
336.2	[s]	'k ^h	a:	-	4,0	7,0	/	1,5
344	[i]	'k ^h	i	2,0	-	8,5	/	1,5
360	i	k ^h .	o:	-	-	10,5	/	4,0
413	[s]	k ^h	a	-	2,5	6,0	/	1,5
457	[i]	k ^h	o:	5,0	4,0	6,0	/	2,5
467	[e]	k ^h	o:	2,0	2,0	7,0	/	2,0
506	o	k ^h	o:	1,5	3,0	8,5	/	1,5
523.1	-	k ^h	o	-	-	?	/	4,5
553	o	'k ^h	e:	1,5	7,0	7,0	/	7,0
								10,5 / 3,5

Núm. oración	S.A.	/ k /	S.P.	S. (cs)	R. (cs)	D.F.T. (cs)	B.E.	V.O.T. (cs)
553	[ŋ]		e ⁺	2,0	-	4,0	/	2,5
564	[e]	'k	i	2,0	3,0	9,0	/	3,0
573	s	'kh	a	-	-	8,0	/	2,0
580	'e	'kh	a	1,0	3,0	8,5	/	2,0
595	'o	'kh	a	2,0	3,0	8,5	/	3,0
603.3	-	'kh o kh	a	-	6,0	?	/	2,5
611	'a	'kh	o	2,0	7,0	10,5	/	1,0
614	-	'k	a	-	-	?	/	2,5*
614	'e:	'kh	(o)	-	11,0	11,0	/	5,5*
B 062	s	kh	o	-	-	5,5	/	2,5
B 062	[o]	'kh	a	1,0	2,0	8,0	/	3,0
B 147.1	i	'k	o	-	-	8,0	/	4,0
B 147.1	[i]	'kh	[a]	1,0	-	8,0	/	3,0*
B 152	f	'k	[o]	2,0	2,0	10,5	-	0,0
B 188.2	-	k	o	-	-	?	/	1,0
B 188.2	ŋ	'kh	o	-	-	6,0	/	4,5
B 188.2	'o	'kh	ah:	4,0	4,0	8,0	/	1,0
B 191	ŋ	[kh]	a	4,0	-	4,0	/	2,0

Núm. oración	S.A.	/ k /	S.P.	S. (cs)	R. (cs)	D.F.T. (cs)	B.E.	V.O.T. (cs)
B 263.1	-	k ^h o k ^h	o'	-	7,5	?	/	1,5
B 263.1	ʔ	k ^h	a	-	-	7,0	/	2,0
B 263.1	e	k ^h _v	o'	1,0	8,5	8,5	/	2,0
B 263.2	i s	k ^h	o'	-	-	7,0	/	2,0
B 275.1	-	k ^h	o'	-	-	?	/	3,5
B 297	-	k ^h	e	-	-	?	/	2,5
B 297	' a	[k ^h _v]	o'	3,0	3,0	3,0	/	4,5
B 306.2	s	[k ^h]	o'	-	5,0	5,0	-	0,0
B 359.2	i	' k ^h _v	e	1,5	7,5	7,5	/	1,5
B 359.2	a	' k ^h	a	-	-	8,0	/	3,0
B 359.2	e	' k ^h _v	o'	1,0	3,0	7,5	/	4,5
B 368.1	[e] [k ^h]	[k ^h]	u	-	-	3,5	/	6,5
k								
B 368.2	s	[k ^h]	[u]	-	-	3,0	/	5,5
* < ?								
B 368.2	i	k'	o'	-	-	12,0	-	0,0
8,5								

<u>Núm. oración</u>	<u>S.A.</u>	/ k /	<u>S.P.</u>	<u>S.</u> (cs)	<u>R.</u> (cs)	<u>D.F.T.</u> (cs)	<u>B.E.</u>	<u>V.O.T.</u> (cs)
B 564	i a	k	[a]	1,5	5,5	9,5	-	0,0
B 585	' ŋ	[k̄b̄]	e	4,0	4,0	4,0	/	1,0
B 620	ʒ	[k̄b̄]	e	4,0	-	4,0	/	1,0
B 620	i	k	[o]	-	-	7,5	-	0,0

ABREVIATURAS

S.A.	Sonido anterior.
S.P.	Sonido posterior.
S.	Sonorización.
R.	Relajamiento.
D.F.T.	Duración de la fase de tensión.
B.E.	Barra de explosión.
V.O.T.	Voice onset time.
*	En este caso, se trata más bien de "vowel onset time".

NOTAS

1. En el marco del proyecto "Estudio etnolingüístico del campo semántico de la alimentación en América latina: aspectos fonéticos y léxicos.", se realizó durante el verano de 1975 una investigación en Sisal y Mérida de Yucatán (México), la cual dió lugar a una tesis de M.A. en lingüística. De dicha investigación se ha sacado el tema del presente artículo.

El corpus ha sido obtenido por medio de seis horas de grabación realizadas en el terreno con un aparato Uher 4000. Los sonogramas de filtro amplio fueron realizados en el laboratorio de fonética experimental de la Universidad Laval, con papel de tipo B/65, en un Kay Elemetrics Co. Sonograph, calibrado del modo siguiente:

Mark Level : 3
 A G C : 0
 Amplitude display : 0 db.

Informaciones adicionales referentes a la metodología registradas en las tesis de C. Plante: *El vocabulario de la alimentación en Yucatán*. (En cuanto a la transcripción utilizada, conste que los corchetes ([]), los cuales normalmente indican que el grafema puesto entre ellos es considerado como "sonido" por oposición a "fonema", se emplean en los cuadros y documentos experimentales para indicar un sonido breve; por lo demás no difiere el sistema utilizado de las normas de la A.F.I.).

Por motivos técnicos referentes a la calidad de la grabación, usamos las grabaciones hechas por la señora E. D. de S., oriunda de Mérida, pero que vive en Sisal desde hace algunos años. Es sujeto de las capas medias. Es monolingüe de lengua materna, española; su conocimiento del maya es más bien de tipo pasivo, aunque esporádicamente se registran interferencias de la lengua maya.

2. Definimos la *fase de tensión* como siendo el período durante el cual se mantienen los órganos articulatorios en la posición óptima para la realización del sonido, excluyendo, pues, tanto la preparación como el abandono de la posición. En otros términos, excluimos las transiciones de los sonidos contiguos.
3. Es evidente que, cuando tomamos como pauta de referencia las realizaciones del madrileño culto, no las presentamos como norma, es decir como modelo teórico correcto (RONA, 1958 (36)) para la zona yucateca estudiada sino simplemente como punto de comparación material ya que no existía otra muestra que nos proporcionara datos experimentales con los que podíamos comparar los nuestros.
4. Cuando la barra de explosión no deja huellas visibles en los espectrogramas, el V.O.T., como es lógico se considera nulo.

5. Consideramos como oclusivas acentuadas las que realmente lo han sido por nuestra informante: se notan como tal o bien por un aumento notable de la intensidad, o bien por un aumento notable de la duración, o bien por un quiebre de la línea total, o bien por una combinación de todos estos elementos.
6. Sin entrar en discusiones sobre su función lingüística, consideramos la / w / como consonante y descartamos los conceptos y términos de semivocal y semiconsonante (STRAKA, op. cit. (37)).
7. Excluimos dos (2) casos en posición acentuada intervocálica, de 15,8 cs y 17,0 cs respectivamente, en grupos de elocución particularmente lenta y enfática.
8. Hemos considerado también como intervocálica la oclusiva en contacto con una / r / o con una / j / cuanto éstas tienen un elemento de transición o de apoyo vocálico llamado epentético o esvarabático [*ə*], o [*i*].
9. Quedan excluidos tres (3) casos acentuados en posición inicial ya que la duración de su fase tensiva no se puede calcular sin riesgo de falsificar los resultados. Excluimos también un (1) caso acentuado cuya delimitación merece un estudio especial debido a la presencia de dos (2) barras de explosión en el espectrograma.
10. Excluimos cuatro (4) casos en posición inicial, ya que la duración de su fase tensiva no se puede calcular sin riesgo de falsificar los resultados. De los diecisiete (17) casos restantes, conservamos doce (12) casos que nos parecen más representativos: excluimos los casos extremos encontrados o bien cuando la elocución es sumamente rápida (de 4,0 cs y 4,5 cs), o bien al revés, exageradamente lenta (de 12,0 cs), o bien cuando la / p / se encuentra en posición postónica (de 15,0 cs), la cual tiene la particularidad de ser muy larga, por lo general, en español (NAVARRO, op. cit., pág. 389; COUPAL-DORION, op. cit., págs. 621-622 y 864).
11. Excluimos nueve (9) casos extremos de / t / postónica que puede ser, como previsto, muy larga, y cuya fase tensiva varía de 8,5 cs a 14,0 cs (NAVARRO, *ibid.*; COUPAL-DORION, *ibid.*), y un (1) caso encontrado en elocución exageradamente lenta (de 11,0 cs).
12. Sin entrar en discusiones sobre su función lingüística, consideramos la / j / como consonante y descartamos los conceptos y términos de semivocal y semiconsonante (STRAKA, op. cit. (37)).
13. Excluimos un (1) caso extremo precedido de [*n*] en un grupo de elocución particularmente lenta (de 8,0 cs).
14. Excluimos tres (3) casos de / k / postónica que es, como previsto, muy larga, y cuya fase tensiva alcanza de 10,5 cs a 16,0 cs (NAVARRO, *ibid.*; COUPAL-DORION, *ibid.*). Excluimos también un (1) caso cuya delimitación merece un estudio especial debido a la presencia de dos

- (2) barras de explosión en el espectrograma. Por fin, excluimos siete (7) casos en posición inicial, ya que la duración de su fase tensiva no se puede calcular sin riesgo de falsificar los resultados.
15. Excluimos un (1) caso en contacto con / s / cuya delimitación sumamente especial estudiaremos más detenidamente a continuación, en un aparte.
 16. Excluimos un (1) caso cuya delimitación merece un estudio especial debido a la presencia de dos (2) barras de explosión en el espectrograma.
 17. Excluimos cuatro (4) casos en posición inicial, ya que la duración de su fase de tensión no se puede calcular sin riesgo de falsificar los resultados.
 18. Excluimos un (1) caso excepcional cuya delimitación merece un estudio especial debido a la presencia de dos (2) barras de explosión en el espectrograma, lo cual nos permitiría clasificar el caso ya dentro de la categoría de las largas, ya dentro de la de las breves.
 19. Excluimos diez (10) casos en posición inicial ya que la duración de su fase tensiva no se puede calcular sin riesgo de falsificar los resultados. Excluimos también un (1) caso que merece un estudio especial debido a las dos posibles delimitaciones de la duración de su fase tensiva, lo cual nos permitiría clasificar el caso ya dentro de la categoría de las perfectamente tensas, ya dentro de la categoría de las relajadas durante toda la duración de su fase de tensión.
 20. Excluimos diez (10) casos en posición inicial, ya que la duración de su fase tensiva no se puede calcular sin riesgo de falsificar los resultados.
 21. Excluimos un (1) caso inacentuado cuya duración merece un estudio especial debido a las dos posibles delimitaciones de la duración de su fase tensiva, hecho que nos permitiría clasificar el caso ya dentro de la categoría de las perfectamente tensas, ya dentro de la categoría de las relajadas durante toda la duración de su fase de tensión.
 22. Excluimos un (1) caso inacentuado de cuya delimitación sumamente especial nos ocuparemos en un aparte, a continuación.
 23. Como ya lo mencionamos en la introducción del presente capítulo, es de notar que nuestra concepción del V.O.T. difiere, en los casos en que la consonante se ve seguida por un sonido desonorizado, de la definición elaborada por L. Lisker y A. Abramson (op. cit.).
 24. Excluimos tres (3) casos cuyo V.O.T. puede tener doble valor según las dos (2) delimitaciones posibles que, en cada caso, se pueden hacer en la duración de la fase tensiva. Dichos casos se estudiarán en un aparte.

25. El término "*semiconstrictiva*" se emplea tal como utilizado por L. Coupal-Dorion (op. cit., págs. 421 y 423), es decir con el sentido de "oclusiva relajada": en otros términos, la semiconstrictiva es aquella cuya realización es algo diferente, en cuanto a la tensión articuladora, de la realización de la perfectamente constrictiva cuyos formantes son intensos.

BIBLIOGRAFIA

- (1) Alvar López, M. "Nuevas notas sobre el español de Yucatán." in *Revista iberorromania*, I, 2, 1969 : 159-189.
- (2) Barrera Vásquez, A. "La lengua maya y su influencia en el español de Yucatán." in *Yikal Maya Than*, IV, 81, 1943 : 92-95.
- (3) ——— "El español yucateco como fenómeno histórico." in *Revista de La Universidad de Yucatán*, IX, 54, 1961 : 1-16.
- (4) Bothorel-Witz, A. et M. Petursson. "La nature des traits de tension, de sonorité et d'aspiration dans le système des occlusives de l'allemand et de l'islandais." in *Travaux de l'Institut de Phonétique de Strasbourg*, 4, 1972 : 277-356.
- (5) Canfield, D. L. *La pronunciación del español en América*. (Ensayo histórico-descriptivo). Prólogo de T. Navarro. Bogotá, Publicaciones del Instituto Caro y Cuervo, XVII, 1962, 103 p.
- (6) Cassano, P. V. "The Influence of Native Languages on the Phonology of American Spanish." in *Actes du Congrès International de Phonétique*, 1971 : 674-678.
- (7) ——— "The Concept of Latency in Contact Language Borrowing." in *Linguistics*, 78, 1972 : 5-15.
- (8) Coupal-Dorion, L. *Contribution à l'analyse acoustico-physiologique des voyelles du madrilène cultivé*. Thèse manuscrite non publiée. Strasbourg, Université de Strasbourg, 1974, 892 p.
- (9) Fisher-Jørgensen, E. "Voicing, Tenseness and Aspiration in Stop Consonants, with Special Reference to French and Danish." in *Annual Report of the Institute of Phonetics*, III, 1969 : 63-114.
- (10) Gendron, J.-D. "Etude expérimentale des aspirées sonores en malayalam." in *Proceedings of the Sixth International Congress of Phonetic Sciences*, 1970 : 365-369.
- (11) Gili Gaya, S. "Algunas observaciones sobre la explosión de las oclusivas sordas." in *Revista de Filología Española*, V, 1918 : 45-49.
- (12) González Moreno, J. *Etimologías del español*. Esquema de un Estudio Diacrónico del Vocabulario Hispano-mexicano. México, D.F., Ed. Patria, S.A., 1942, 245 p.
- (13) Goudaillier, J.-P. "Tension, sonorité et aspiration des occlusives luxembourgeoises / p t k / et / b d g / à partir de l'Analyse d'Oscillogrammes à 4 lignes." in *Travaux de l'Institut de Phonétique de Strasbourg*, 6, 1974 : 184-245.

- (14) Henríquez Ureña, P. *El español en Méjico, los Estados Unidos y la América Central*. Trabajos de E.C. Hills, F. Semelieder, Ch.C. Marden, M.G. Kevilla, A.R. Nykl, K. Lentzner y R.J. Cuervo con anotaciones y estudios de P. Henríquez Ureña. Buenos Aires, Imprenta de la Universidad de Buenos Aires, BDHA, IV, 1938, 526 p.
- (15) Joos, M. "Acoustic Phonetics." in *Language, Supl.*, 24, 1948 : 1-136.
- (16) Kim, Ch.-W. "On the Autonomy of the Tensity Feature in Stop Classification (with Special Reference to Korean Stops)." in *Word*, 21, 1965 : 339-359.
- (17) Lapesa, R. *Historia de la lengua española*. Madrid, Escelicer, S.A., 7a ed., 1968 : 341-364.
- (18) Liberman, A., P. Delattre and F.S. Cooper. "The Role of Selected Stimulus Variables in the Perception of the Unvoiced Stop Consonants." in *American Journal of Psychology*, 65, 1952 : 497-516.
- (19) _____ "The Role of Consonant-Vowel Transitions in the Perception of the Stop and Nasal Consonants." in *Psychological Monography*, LXVIII, 8, 1954 : 1-14.
- (20) Lisker, L. and S. Abramson. "A Cross-Language Study of Voicing in Initial Stops: Acoustical Measurements." in *Word*, 20, 1964 : 384-422.
- (21) Lope Blanch, J. M. "Estado actual del español en México." in *Presente y Futuro de la Lengua Española*, I, 1964 : 79-91.
- (22) _____ *El español de América*. Madrid, Ed. Alcalá, 1968, 145 p.
- (23) _____ "Las zonas dialectales de México. Proyecto de delimitación." in *Revista de Filología Hispánica*, XIX, 1, 1970 : 1-11.
- (24) _____ "El léxico de la zona maya en el marco de la dialectología mexicana." in *Revista de Filología Hispánica*, XX, 1, 1971 : 1-63.
- (25) Malecot, A. "The Lenis-Fortis Opposition: Its Physiological Parameters." in *Journal of the Acoustical Society of America*, XLVII, 6, 1970 : 1588-1592.
- (26) Malmberg, B. *La América hispanohablante. Unidad y diferenciación del castellano*. Madrid, Ed. Istmo, 1970, 317 p.
- (27) Mediz Bolio, A. *Interinfluencia del maya con el español de Yucatán*. (Discurso de recepción en la Academia Mejicana de la Lengua.) Mérida, Yucatán, Ed. Zamná, 1951, 46 p.
- (28) Navarro Tomás, T. "Diferencias de duración entre las consonantes españolas." in *Revista de Filología Española*, V, 1918 : 367-393.

- (29) *Phonetic Transcription of Indian Languages*. Report of Committee of American Anthropological Association, published by the Smithsonian Institution, Washington, D.C., Baltimore, The Lord Baltimore Press, Smithsonian Miscellaneous Collections, LXVI, 6, 1916, 15 p.
- (30) Pyo, J.-I. "Quelques aspects acoustiques des occlusives coréennes." in *Travaux de l'Institut de Phonétique de Strasbourg*, 5, 1973 : 150-182.
- (31) Quilis, A. "Datos fisiológico-acústicos para el estudio de las oclusivas españolas y de sus correspondientes alófonos fricativos." in *Homenajes - Estudios de Filología Española*, I, 1964 : 33-42.
- (32) _____ "Description phonétique du parler madrilène actuel." in *Phonetica*, XII, 1965 : 82-85.
- (33) _____ *Álbum de fonética acústica*. Madrid, Consejo Superior de Investigaciones Científicas, Instituto "Miguel de Cervantes", *Collectanea Phonetica*, VI, 1973, 70 p.
- (34) _____ y J.A. Fernández. *Curso de fonética y fonología españolas*. Madrid, Consejo Superior de Investigaciones Científicas, Instituto "Miguel de Cervantes", *Collectanea Phonetica*, II, 6a ed. revisada y aumentada, 1972, 223 p.
- (35) Ríos Meneses, M. B. "Análisis dialectológico del español yucateco con notas filológicas de algunas voces mayas y mayismos." in *Revista de la Universidad de Yucatán*, X, 55, 1968 : 37-70.
- (36) Rona, J. P. *Algunos aspectos metodológicos de la dialectología hispano-americana*. Montevideo, Universidad de la República, Instituto de Filología, 1958, 37 p.
- (37) Straka, G. "La division des sons du langage en voyelles et en consonnes peut-elle être justifiée?" in *TraLILLI*, I, 1963 : 17-100.
- (38) _____ *Album de phonétique*. Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1965, 188 p.
- (39) Suárez, V. m. *El español que se habla en Yucatán. Apuntamientos filológicos*. Mérida, Yucatán, Diaz Massa, 1945, xxiii y 199 p.
- (40) Zamora Vicente, A. *Dialectología española*. Madrid, Gredos, Biblioteca Románica Hispánica, 2a ed. muy aumentada, 1967, 587 p.

COMPTE RENDU

Compte rendu critique de *Néologismes-Canadianismes*, volume I, publié par l'*Observatoire du français moderne et contemporain* (sous la direction d'André Clas) dans la collection "Matériaux pour l'étude du français au Canada", Montréal, Département de linguistique et philologie, Université de Montréal, 1976, (i-xiv) 475 pages (dactylographiées).

1. Ayant "pour mission de recenser les mots nouveaux et les mots du français au Canada" (avant-propos, p. i), l'*Observatoire* nous a livré, avec la publication de cet ouvrage, un aperçu évidemment bien fragmentaire d'un inventaire lexical beaucoup plus vaste. En fait, ce volume constitue un lexique (ou une sorte de glossaire) dont le but est de présenter un certain nombre de "néologismes" et de "canadianismes" extraits d'un corpus donné, c'est-à-dire des mots (ou des formes, ou des sens) qui "appartiennent à un usage moderne et contemporain, soit celui de 1950 à nos jours, usage non recensé dans les dictionnaires modernes" (avant-propos, p. i) du français général.

2. La présentation de l'ouvrage est simple. D'abord, un très bref avant-propos (pp. i-ii) où, après avoir situé ce travail par rapport aux préoccupations de l'*Observatoire*, M. André Clas en explique les motifs en tant que publication tout en nous annonçant finalement que cette "première liste (de) mots-témoins (...) n'est au fond qu'un travail préparatoire à une entreprise lexicographique beaucoup plus vaste" (avant-propos, p. ii). Ensuite, nous trouvons une liste des "romans" (1), tous québécois, ayant fait l'objet d'un dépouillement dans le cadre du travail (pp. iii-xi); cette liste est ordonnée selon l'ordre alphabétique des sigles des "romans" (2). Puis, après nous avoir donné la liste des dictionnaires français consultés (p. xii), on nous fournit enfin, dans l'ordre alphabétique des titres, celle des numéros des journaux et des revues qui ont également fait l'objet d'un dépouillement (pp. xiii-xiv). Et, nous arrivons à la partie essentielle de l'ouvrage: le lexique proprement dit (pp. 1-475). Ce lexique a l'aspect d'une suite alphabétique d'entrées, parmi lesquelles se trouvent souvent non pas des "mots" au sens strict, mais diverses expressions ou divers syntagmes figés (par exemple, à la p. 197, *rien-de-drôle* -n.m. - sous l'entrée principale DRÔLE -adj.-). Mises à part les entrées fictives qui ne sont que de simples renvois, chacun des mots-entrées donne lieu au développement d'un article lexicographique dont la structure présente généralement la forme suivante: a) la nature grammaticale du (ou des) mot-entrée; b) le ou les exemples tirés du corpus, classés dans un ordre chronologique descendant; c) une sorte de "commentaire linguistique" bien souvent difficile à comprendre, étant donné l'absence de code permettant d'explicitier la métalangue dont relève ce commentaire, mais où nous reconnaissons tout de même certaines préoccupations étymologiques vu les nombreux renvois au *FEW* de Wartburg. Voilà donc, en gros, en quoi consiste cet ouvrage.

3. En dépit et peut-être surtout à cause de certaines mises en garde exprimées par André Clas lui-même dans l'avant-propos, ce volume mérite un examen particulier. Car, s'il est important pour la lexicologie et la

lexicographie d'avoir une abondante documentation et surtout des 'énoncés organisés' et déjà partiellement vérifiés" (avant-propos, p. ii), encore faut-il que cette documentation, dès le moment où elle fait l'objet d'une publication - si modeste qu'elle puisse être -, soit elle-même organisée selon les principes d'une méthodologie bien définie et surtout rigoureuse. Et, de ce point de vue, ce volume I des *Néologismes-Canadianismes* présente de graves faiblesses qu'il faut connaître si l'on veut en tirer le meilleur parti possible, en tant qu'instrument de travail éventuel.

4. La première question qui se pose est d'ordre terminologique et concerne la définition trop simple qui a été donnée aux notions et "néologisme" et de "canadianisme" (3). En fait, il s'agissait là de deux notions qu'il était essentiel de bien établir car, à partir du moment où il est dit que les "mots relevés appartiennent au français moderne et contemporain (l'italique est de nous), c'est-à-dire à un usage actuel, de tous les jours" (avant-propos, p. i), nous pouvons nous demander si l'emploi des termes "néologisme" et "canadianisme" était ici bien approprié? Ainsi, dans quelle mesure le néologisme ou le canadianisme *rough and tough* (p. 402) appartient-il au "français moderne et contemporain"? Cette dernière notion n'aurait-elle pas dû, à son tour, faire l'objet d'une définition rigoureuse? Car, même s'il est ailleurs dit que les mots contenus dans l'ouvrage appartiennent à un "usage non recensé dans les dictionnaires modernes, Petit Robert, (etc.)" (avant-propos, p. i), ces critères ne suffisent pas davantage à eux seuls à expliquer en quoi, par exemple encore, l'expression *avoir l'air d'une belle dinde* (p. 9, sous vocable AIR) appartient à cet "usage non recensé", c'est-à-dire en quoi elle constitue elle aussi ou un néologisme ou un canadianisme (4).

5. Un autre aspect discutable de l'ouvrage concerne le "point de départ des dépouillements (qui) a donc fixé à 1950" (avant-propos, p. i). Bien que cette date eût dû faire l'objet d'une quelconque justification - ce qui n'est pas le cas -, nous constatons en outre que, sur un total de 127 "romans" québécois dépouillés, 35 appartiennent à la littérature d'avant 1950 (voir pp. iii-xi; citons, à titre d'exemples, *La pension Leblanc* (1927) de Robert Choquette, *Angéline de Montbrun* (1905) de Laure Conan, *Originiaux et détraqués* (1892) de Louis Fréchette, etc.). Or, en regard de la limite qui avait été fixée, nous voyons mal ce qui a pu justifier le dépouillement de ces 35 "romans" antérieurs à 1950. Si ces dépouillements ont été faits dans le seul but de trouver "quelques dates antérieures" (avant-propos, p. i) pour "prouver une persistance d'emploi" (*ibid.*), ce qui n'est pas sûr du tout (5), les renvois faits à quelques glossaires québécois (notamment à ceux de Dionne et de Clapin, ainsi qu'au *Glossaire du parler français au Canada*) dans la partie explicative ne s'avéraient-ils pas déjà nettement suffisants?

6. Comme il est question des oeuvres dépouillées, quelques remarques s'imposent sur le choix de ces oeuvres. On "a lu plusieurs Anne Hébert, mais pas *Kamouraska*, et (sic) aucun Marie-Claire Blais" souligne à ce propos Michel Théoret (6). Et pourquoi aucun Marcel Dubé ni aucun Réjean Ducharme, pourrions-nous encore ajouter? Pourquoi encore avoir dépouillé quatre

textes de la littérature radiophonique (3 épisodes de *14 rue de Galais* d'André Giroux ainsi que le "dramatique" *Sable et vent* de Jacques Godbout), mais pas d'autres textes du même genre? Vu le caractère fragmentaire du corpus dépouillé, toutes ces questions relatives au choix des oeuvres auraient dû faire l'objet d'une réflexion approfondie. Notons en passant que les mêmes questions surgissent en ce qui a trait au choix des journaux et des revues dépouillées (voir pp. xiii-xiv). Pourquoi, dans ce cas, avoir choisi presque uniquement des textes postérieurs à 1970? Comment expliquer la présence d'un numéro de *l'Express*, le seul document "français" de tout le corpus?

7. Quelques remarques maintenant sur la notion de fréquence. C'est celle-ci en effet qui semble avoir décidé de la présence ou de l'absence d'un mot (ou d'une expression) dans le recueil: "(l)es mots cités n'ont été choisis que parce qu'ils reflètent un usage, et un usage peut-être assez répandu puisque nous n'avons retenu que les termes ayant plusieurs attestations, c'est-à-dire une certaine fréquence" (avant-propos, p. ii). Or, que signifie précisément "certaine fréquence"? Faut-il en conclure que la fréquence des termes dans le recueil se définit par la somme de chacun des exemples donnés? a) Si oui, en quoi le verbe *se décooresser* (p. 183, sous vocable DÉCOCRISSÉ - adj. - DÉCOCRISSER - vb. -), attesté une seule fois en 1973, est-il plus fréquent que *parchési* (p. 49, sous vocable BINGO), également attesté en 1973, mais auquel on n'a pourtant consacré ni entrée ni article? b) Si non, sur quoi repose alors le choix et le nombre des exemples cités? Aussi, pour éviter toutes ces équivoques, il aurait été préférable: a) de déterminer d'abord la fréquence (et peut-être aussi la répartition) de chacun des termes faisant l'objet d'un relevé dans le corpus; b) de déterminer par la suite la fréquence minimale requise par chacun de ces termes pour décider de leur inclusion dans le recueil. Et cela était facilement réalisable, le corpus étant *relativement* petit.

8. Comme on le voit, les quelques principes méthodologiques énoncés dans l'avant-propos de ce volume ne le sont pas de façon suffisamment détaillée. Quoi qu'il en soit, nous voudrions maintenant faire quelques observations sur la technique lexicographique employée ici, technique qui ne fait malheureusement l'objet d'aucune explication dans l'ouvrage.

9. *L'entrée*. Les nombreuses graphies d'un même mot n'étaient pas sans soulever ici un problème important qui a été résolu de façon inégale. Généralement, il semble qu'on ait voulu régler ce problème par le recours aux entrées fictives (par exemple, à la p. 1, ABATIS qui renvoie à ABATTIS). Dans ce cas, pourquoi ne pas avoir également fait une entrée fictive CHARRETTE A FOIN (voir p. 116, sous vocable CHARRETTE A FOIN, exemple de 1947) avec le renvoi approprié? Par ailleurs, nous notons que sous l'entrée réelle ABATTIS, la graphie généralement usitée dans les exemples est *abatis* (c'est le cas 8 fois sur 10); aussi, pourquoi ne pas avoir traité ce mot sous ABATIS avec l'entrée fictive ABATTIS, c'est-à-dire le contraire de ce qui a été fait? Qu'est-ce qui justifie encore l'entrée fictive BABOCHE qui renvoie à BAGOSSE (voir p. 21); ne s'agit-il pas de deux mots distincts, sinon par le sens, du moins par la forme?

10. Toujours au sujet de l'entrée, nous pouvons nous demander, par exemple, pourquoi avoir fait l'entrée multiple ACCOUTUMANCE - n.f. -, ACCOUTUMÉ - adj. - (voir pp. 3-4) alors que les expressions décrites sont deux locutions verbales (*avoir accoutumé de + inf.*, *prendre l'accoutumance de + inf.*) et une locution adverbiale (*par accoutumance*)? Les mêmes observations valent pour l'entrée APPARENCE - n.f. - (voir p. 14). Pourquoi aussi avoir parfois regroupé des entrées de catégorie grammaticale tout à fait différente (par exemple, à la p. 4, ACHALER - vb. -, ACHALANT - n. et adj. -) tandis qu'ailleurs on a procédé par dégroupement (par exemple, aux pp. 28-29, une entrée BARDA - n.f. - (notons ici que le mot *barda* est masculin dans tous les exemples!) et une autre pour BARDASSER - vb. -; aux pp. 29-30, une entrée pour BARGAIN - n.m. et f. - (sans toutefois que les exemples donnés permettent explicitement d'attribuer le genre féminin à ce mot) et une autre pour BARGUINER - vb. -)?

11. *La définition.* On ne peut que déplorer l'absence de définition dans cet ouvrage; elle serait pourtant parfois si utile pour nous aider à mieux comprendre d'une part les néologismes de sens, d'autre part les découpages opérés à l'intérieur d'un même article. Ainsi, sous CHAR - n.m. - (pp. 114-116), nous comprenons mal ce qui distingue la sous-entrée "1) char, petit char" de la sous-entrée "2) char, petit char, char urbain"; nous serions tenté de croire que dans le premier cas il s'agit de *char* "auto" et que dans le second il s'agit de *char* "tramway urbain", mais cette hypothèse est peu probable puisque dans l'exemple de 1946 de la première sous-entrée, il ne s'agit pas de *char* "auto" mais plutôt de *char* "tramway urbain tiré par des chevaux" (7).

12. En dernier lieu, nous voudrions faire quelques remarques sur le "commentaire linguistique". Souvent étymologique, il est bien discutable à certains points de vue. Nous avons déjà souligné l'absence de code permettant de décoder la métalangue dont relève ce commentaire. Nos observations porteront cette fois sur l'exploitation du FEW. D'une part, nous pouvons nous demander pourquoi l'on n'a pas procédé à une interprétation des données qui s'y trouvent plutôt que de les avoir retranscrites telles quelles? D'autre part, cet instrument de travail qu'est le FEW a été parfois très mal employé. Ainsi, dans l'article ABOITEAU - n.m. - (p. 2), nous pouvons lire "FEW:0", ce qui est inexact (en effet, dans le tome 15², sous **butt*, 45a, nous trouvons de nombreuses formes analogues et aussi de sens très voisin, en plus bien sûr de *aboiteau* que Wartburg dit avoir relevé au Canada). "Un conseil: avant de prétendre qu'un mot manque dans le FEW, lire le FEW d'un bout à l'autre!", écrivait un jour, à juste titre, Kurt Baldinger (8). De toute façon, il n'aurait pas été beaucoup plus long d'indiquer sous quel étymon le mot ne se trouvait pas au FEW.

13. Somme toute, ce premier volume de la série *Néologismes-Canadianismes*, s'il présente un ensemble de données non négligeable par son ampleur et par son originalité (plusieurs tours ou expressions y sont recensés pour la première fois), reste un outil de travail qui impose une très grande prudence dans son utilisation puisque beaucoup des renseignements qui s'y trouvent sont souvent sujets à caution.

Claude Verreault
Maître ès arts, Université Laval
Chargé de cours

NOTES

- (1) Ce générique ("romans") n'est pas tout à fait juste car nous trouvons aussi des œuvres dramatiques (par exemple, *Les belles-sœurs* de Michel Tremblay), des contes et des nouvelles (par exemples, *Contes du pays incertain* de Jacques Ferron, *La robe de corail* d'Anne Hébert), des documents divers (par exemples, *Confidences* de Ringuet, *Croquis laurentiens* du frère Marie-Victorin), etc.
- (2) Chacun des "romans" de cette liste est en effet précédé d'un sigle dénominateur spécifique, lui-même suivi des deux derniers chiffres de l'année d'édition, l'originale la plupart du temps. Ainsi SAVME 37 = SAVARD, Félix-Antoine, *Menaud Maître-Draveur*, Montréal, éd. Fidès, Bibliothèque Canadienne-française, 1971 (éd. orig. 1937), 214 p. (voir p. x; on sait que la version de Menaud a connu beaucoup de variantes au cours de ses éditions successives) mais ROYBO 65 = ROY, Gabrielle, *Bonheur d'Occasion*, Montréal, Librairie Beauchemin Ltée, 1973 (éd. orig. 1965), 345 p. (voir p. ix; on sait que la première édition de *Bonheur d'Occasion* remonte à 1945!).
- (3) A ce sujet, voir aussi le compte rendu critique de Michel THÉORET dans *Livres et auteurs québécois 1976* (Québec, Presses de l'Université Laval, 1977, pp. 287-288), où nous pouvons lire notamment: "Ce qui est le plus discutable, dans l'ouvrage, reste toutefois la définition même de néologisme et de canadianisme (...)" (p. 288).
- (4) Surtout que *avoir l'air de*, suivi d'un substantif ou d'un verbe à l'infinitif, est attesté en français depuis le XVII^e siècle (la première attestation remonte en effet à Mme de Sévigné; voir FEW, 24, *aer*, 224a) et que *dinde* "femme imbécile" est attesté en français moderne depuis Trévoux 1752 (voir FEW, 4, *Indes*, 639b).
- (5) Si tel était le but de ces dépouillements, comment expliquer alors la présence de *faiseur de tours*, attesté uniquement en 1892, ainsi que celle de *faiseur d'almanach*, attesté une fois en 1944 et une autre en 1947 (voir p. 212, sous vocable FAISEUR - n.m. -)?
- (6) Article cité, p. 287.
- (7) Ce sens n'est peut-être pas évident si nous nous en tenons à l'exemple qui nous est donné dans le volume; cependant, si nous retournons à l'œuvre (*Marie Calumet*, de Rodolphe Girard, Montréal, Éditions Fides, coll. "Nénuphar", 1973), c'est bien le sens qui se dégage du contexte plus élargi:
 "A ses yeux inexpérimentés s'offrit un curieux spectacle. Deux rosses, nerveuses, l'oeil larmoyant, la langue pendante, la carcasse à jour, le poil râpé de coups de fouet, avaient peine à se maintenir en équilibre, et prévenaient les piétons par une clochette suspendue à leur cou maigrichon. Les pauvres bêtes tiraient après elles, sur des rails inégaux, une sorte de cahute roulante. En dépit de sa décision bien arrêtée de ne pas faire de folles dépenses, notre villageoise ne peut résister à la délectation de se payer le luxe d'une promenade en *p'tit char* (en italique dans le texte; c'est cette phrase qui constitue l'exemple dans le volume).
 Elle n'était pas encore assise, que le conducteur sonna deux coups de cloche, et les chevaux se remirent en marche cahin-caha." (p. 120).
- (8) Voir *Introduction aux dictionnaires les plus importants pour l'histoire du français*, Librairie C. Klincksieck, coll. "Bibliothèque française et romane, Série D: Initiation et documents, no. 8", 1974, p. 25.